

| | |
|-----------|---|
| 94 | Chap 3 et parties relatives au module CI & à des séminaires de divulgation du CoSO1 |
| 95 | Objectifs du chap 3 |
| 96 à 97 | Bibliographie spécifique au chap 3 |
| 98 | Prise en compte du CoSO par la loi et par le cours CI de 2eme LSC à ISCAE |
| 99 | Plan Chap 3 |
| 99 | Section 31 : Référentiel CoSO 1 |
| 100 à 102 | 1.1. Organisme de normalisation |
| 103 | 1.2. Définition du SCI |
| 103 | 1.2.1. Définition du SCI selon le CoSO 1 |
| 104 | 1.2.2. Définition du SCI selon les ISA |
| 105 | 1.2.3. Définition SCI : Rappel "Assurance raisonnable" |
| 106 à 107 | 1.3. Evolution du référentiel CoSO |
| 108 à 109 | 1.4. Les 17 principes du référentiel CoSO |
| 110 | Section 32 : Composantes du CoSO 1 |
| 111 à 112 | Le référentiel CoSO |
| 113 à 114 | 2.1. Environnement de contrôle |
| 115 à 116 | 2.2. Identification et évaluation des risques de CI |
| 117 à 118 | 2.3. Activités de contrôle |
| 119 à 120 | 2.4. Information & communication |
| 121 à 122 | 2.5. Pilotage du SCI |
| 123 | Section 33 : Matrice Soft-CoSO |
| 124 | 3.1. Rappel des 17 principes du CoSO 1 |
| 125 | 3.2. Structure de la matrice Soft-CoSO |
| 126 | 3.3. Rôle & utilité de la Soft-CoSO pour un début d'éval du SCI |
| 127 | Section 34 : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 |
| 128 à 129 | 4.1. Typologie des risques de CI selon le CoSO |
| 130 | 4.1.1. Evolution de la typologie des risques de CI |
| 131 | 4.1.2. Exemples de risques de CI |
| 132 | 4.1.3. Une autre classification des risques de CI de risques de CI |
| 133 à 134 | 4.2. Différences Risques de CI / Risques d'Audit financier |
| 135 à 139 | 4.3. Fondements de la matrice de classement des risques du CI (cartographie) |
| 140 | Section 35 : Matrice de classement des risques (cartographie) |
| 141 | 5.1. MCR : Cartographie des risques de CI |
| 142 | 5.2. Nécessité d'un système d'identification des risques |
| 143 | Section 36 : Lignes de défense contre les risques du SCI |
| 144 | 6.1. Typologie des réponses apportées aux risques du SCI |
| 144 à 145 | 6.1.1. Typologie des réponses apportées aux risques du SCI |
| 146 | 6.1.2. Risque résiduel |
| 147 | 6.1.3. Etapes d'un dispositif d'évaluation des risques de CI |
| 148 à 150 | 6.2. Les trois Lignes de défense contre les risques du SCI |
| 151 | 6.2.1. Ligne 1 des employés (exécutent) |
| 152 | 6.2.2. Ligne 2 des responsables (contrôlent) |
| 153 | Ctrlrs automatisés / manuels / détectifs / préventifs |
| 154 | Ctrlrs généraux informatiques / contrôles applicatifs |
| 155 | 6.2.2.1. Assertions de Contrôle Interne |
| 156 à 157 | 6.2.2.2. Liaison : Assertion/Risque/Activité de contrôle |
| 158 | 6.2.2.3. Exemples d'Assertions de contrôle interne |
| 159 | 6.2.2.4. Assertions de CI versus Assertions d'AF |
| 160 à 164 | 6.2.3. Ligne 3 de l'Auditeur Interne (il teste) |
| 165 | 6.3. Les Tests des Contrôles par l'auditeur financier |
| 165 à 166 | 6.3.1. Les Tests des Contrôles |
| 167 à 168 | 6.3.2. Exemples de Tests des Contrôles |
| 169 à 170 | 6.3.3. Que signifie un "Contrôle-clef" ? |
| 171 | Section 37 : Matrice des Tests des Contrôles |
| 172 à 173 | 7.1. Matrice des Tests des Contrôles |
| 174 | Section 38 : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier |
| 175 | 8.1. Que signifie "Défaillance" en SCI au sens des ISA ? |
| 176 | 8.2. Critères d'une procédure SCI satisfaisante |
| 177 | 8.3. Rappels du module CI : |

| | |
|-----------|---|
| 177 | 8.3.1. Rappel : Test d'Existence & de Conception |
| 178 | 8.3.2. Rappel : Test de Permanence des Contrôles clefs |
| 179 | 8.4. Démarche d'évaluation du SCI |
| 179 | 8.4.1. Démarche traditionnelle d'éval du SCI |
| 180 à 182 | 8.4.2. Démarche actuelle d'évaluation du SCI |
| 183 à 184 | 8.5. Lettre de Contrôle Interne |
| 185 | Liste documents d'étude de cas Synopsis rattachée au Chap 3 |
| | A : Etude de cas Synopsis : MCR (2 pages) |
| | B : Etude de cas Synopsis : Matrice Soft-CoSO (17 pages) |
| | C : Etude de cas Synopsis : MTC (1 page) |
| | Solutions aux Quiz 000. (0 pages) |

186 **Chap 4 : Risques & Assertions d'Audit financier**



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Module »

- Chap 1 : Positionnement du métier comptable en Tunisie (& intro à l'audit financier)
- Chap 2 : Cadre Conceptuel IAASB - Normes et rapports
- Chap 3 : Pratique de l'Evaluation du SCI (module «CI» déjà étudié - TP 2&3 Matrices-SCI)
- Chap 4 : Risques & Assertions d'Audit financier
- Chap 5 : Démarche d'Audit : la Planification
- Chap 6 : Démarche d'Audit : l'Exécution (Travaux Substantifs & Tests de Procédures SCI)
- Chap 7 : Audit assisté par ordinateur (CAAT 's) (Outils d'Excel appliqués à l'Audit en TP)
- Chap 8 : (optionnel) Documentation d'Audit & normes ISQM 1&2

Chap III : Pratique de l'Evaluation du SCI (avec Rappel Module « Contrôle interne » - 2^{ème} licence)

Rappel du module « Contrôle interne »

Le Chap 3 consiste à étudier la pratique de l'évaluation des procédures de contrôle interne en se basant sur les notions théoriques (déjà étudiées en 2^{ème} Licence comptable (2LSC-S2)) rattachées au Système de Contrôle Interne (SCI).

Ces notions théoriques étant étudiées en 2^{ème}LSC, sont exposées brièvement aux présentes diapos mais ne seront pas étudiées en classe. Pour réviser ces notions théoriques de contrôle interne, vous disposez de votre cours de CI de 2^{ème} LSC et au drive de 2 liens pour 2 vidéos relatives à 2 séminaires animés pour les 3^{èmes} LSC en 2021 et en 2023.

1- Séminaire d'une demi-journée pour licences animé le Mercredi 1er Mars 2023 de 13h30 à 17h30 :

[Lien vidéo séminaire \(4h\) "Pratique Eval SCI" 01-03-2023](https://drive.google.com/file/d/IKKD2yRoAJNleZxIOAdVc7PppFNpl8LAT/view) (Extrait Vidéo d'1h15mn)

<https://drive.google.com/file/d/IKKD2yRoAJNleZxIOAdVc7PppFNpl8LAT/view>

2- Séminaire d'une journée pour licences & masters animé le Dimanche 18 Avril 2021 de 09h à 15h00 puis l'évaluation de 15h30 à 16h30 :

[Lien vidéo séminaire distanciel & détaillé \(7h\) « Référentiel CoSO" 18-04-2021](https://drive.google.com/file/d/InH76Oo2I9rXyeP6nwsObEhwLF3VVfs7K/view)

<https://drive.google.com/file/d/InH76Oo2I9rXyeP6nwsObEhwLF3VVfs7K/view>

- Conception et présentation de ces séminaires : Mme Souhir FENDRI

Pour toute question éventuelle rattachée à ces séminaires :

souhir.fendri@iscae.uma.tn

Objectifs du chapitre III : « Pratique de l'évaluation du SCI »

Objectifs du Chapitre 3

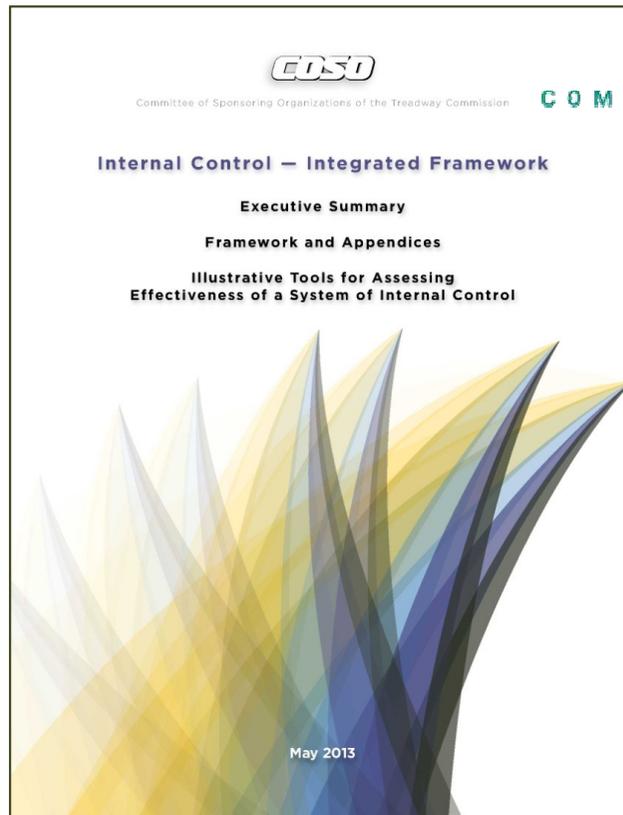
L'étudiant devrait, en se basant sur concepts et techniques, être capable :

- de différencier entre les divers concepts et outils (matrices) pour la gestion des risques de contrôle interne, reconnaître leurs rôles et les identifier dans une démarche de diagnostic basée sur le référentiel le plus complet jusqu'ici qu'est le CoSO 1 : *en devenant capable de distinguer entre :*
 - la réalisation (exécution) d'une procédure de CI, (par les employés)
 - son contrôle (par les responsables)
 - et son testing (par l'auditeur (interne et/ou financier)).
- d'acquérir la compétence d'utiliser de façon adéquate, logique et efficace les outils d'éval. du SCI (ex : matrices) lorsqu'il est exposé à une situation nouvelle pour *s'exercer à des pratiques de testing des contrôles d'une procédure de CI tout en distinguant entre le rôle d'auditeur interne et celui de l'auditeur financier.*
- De *savoir impacter l'effet du résultat du diagnostic du SCI sur l'étendue du planning de la mission d'audit financier.*
- Et, à un second degré, de savoir différencier entre l'évaluation du SCI en « mission de diagnostic de SCI » et l'évaluation de *l'impact du SCI sur les états financiers* en « mission d'audit financier ».

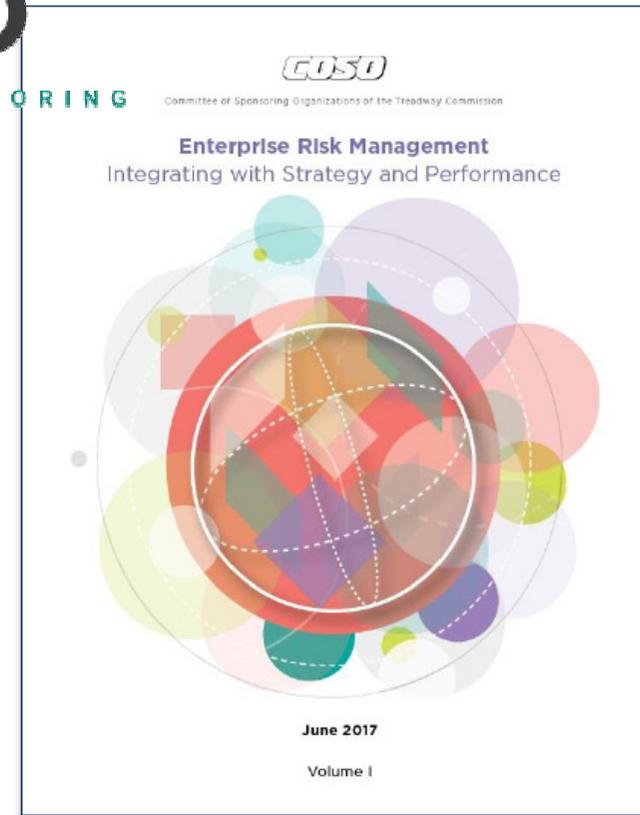
Outils d'évaluation de l'apprentissage des étudiants : (Pas de Quiz)

- TD-QCM 2 (rattaché aux chap 1+2+3) et Etude de cas Synopsis
- TP 2 : Test de la suite numérique de docs de SCI
- et TP 3 : échantillonnage de données homogènes

Bibliographie spécifique au chap 3



CoSO 1 - May 2013

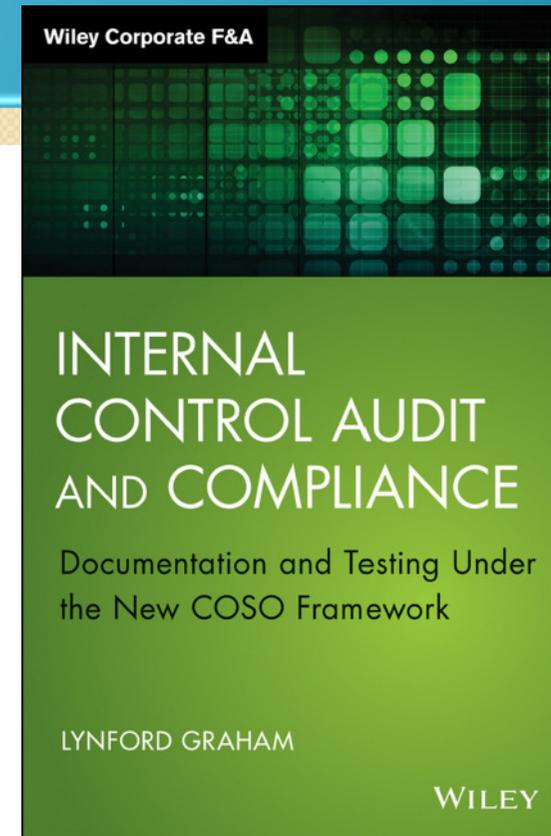


CoSO 2 - June 2017

Bibliographie spécifique au chap 3



Editions Latrach 2023



Edition Wiley 2014

*En plus : « Normes, pratiques et procédures de contrôle interne »
 AbderRaouf Yaïch Edition Cabinet AbderRaouf Yaïch 1996, 518
 pages, Référence ENA à consulter sur place : C40421*

*Et « Organisation et gestion des entreprises : Les Procédures de
 Contrôle Interne » AbderRaouf Yaïch Edition Cabinet AbderRaouf
 Yaïch 1991, 357 pages, Référence ENA à consulter sur place :
 C37499*

Prise en compte du CoSO par la loi & par votre cours de contrôle interne de 2^{ème} LSC à ISCAE

→ En Audit financier, les ISA adoptent la logique CoSO pour l'évaluation du SCI, afin d'apprécier le risque comptable lié au contrôle interne (RC).

→ Etudier le référentiel CoSO devient une nécessité pour optimiser l'étude des ISA.

• Loi tunisienne & référentiel CoSO I :

- Le cadre conceptuel de la comptabilité Tn (Décret 1996-2549 dont quelques éléments ont été étudiés en 1^{ère} année licence) prend les éléments du CoSOI en référence de base sans citer le nom du référentiel CoSO.
- La norme comptable générale Une (I) du Système Comptable Tn SCT 1997 (en sa partie 2) cite :
 - en son § 6 les mêmes objectifs que ceux du CoSOI,
 - en son § 8 les mêmes composantes que celles du CoSOI,
 - et en son § 1 les mêmes assertions de contrôle interne que celle du CoSOI.

• Votre Cours de Contrôle interne 2022 à ISCAE & référentiel CoSO I :

- La définition du **système de contrôle interne (SCI)** du cours 2022 de contrôle interne à ISCAE en sa page 4 est elle-même la définition du Contrôle interne du CoSOI
- La notion d'assurance raisonnable (ramenée dès 1992 par le référentiel CoSOI) à été citée et prise en considération par le cours 2022 de CI en sa page 4
- Les objectifs du SCI tels que préconisés par le CoSOI sont repris par le cours 2022 de CI en sa page 1
- L'objectif d'efficacité des opérations tel que préconisé par le CoSOI est repris en page 7 du cours 2022 de CI
- Les 5 composantes du CoSOI reprises par la norme NCT I sont repris par le cours de CI en ses pages 10 et 11
- Enfin, les tests d'existence et ceux de permanence sont expliqués au cours de CI 2022 en sa partie 3, page 2.

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31 : Référentiel CoSO 1** (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
 - 3.1.1. Organisme de normalisation
 - 3.1.2. Définition du SCI selon le CoSO
 - 3.1.3. Evolution du référentiel CoSO
 - 3.1.4. Principes du référentiel CoSO
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (rappel module CI)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

I.1. Organisme de normalisation

A quoi pensez vous quand on mentionne :

« **Contrôle interne** » ?

1. Psychologiquement à la maîtrise de soi, ضبط النفس ?
2. À la Comptabilité et aux Etats financiers ?
3. À La Loi américaine Sarbane-Oxley ?
4. À la Fraude, corruption, blanchiment d'argent ?

→ Il s'agit d'un processus et même plus : **un système**

A l'origine, cinq associations professionnelles privées aux Etats-Unis :

- **American Accounting Association (AAA)**,
- **American Institute of Certified Public Accountants (AICPA)**,
- **Financial Executives International (FEI)**,
- **Institute of Internal Auditors (IIA)**,
- & **National Association of Accountants** maintenant appelée **Institute of Management Accountants (IMA)**

se sont alliées en 1985 pour prendre une initiative conjointe pour fournir un leadership éclairé, en élaborant des cadres & des orientations, sur la gestion des risques d'entreprises, sur le contrôle interne et sur la dissuasion de la fraude. Il en nait une commission « Treadway » qui élaborera le « COSO I » en 1992.



COMMITTEE OF SPONSORING ORGANIZATIONS



American Accounting Association



AICPA®



fei®



The Institute of Internal Auditors

Elevating Impact



The Association of Accountants and Financial Professionals in Business



ACFE®

Association of Certified Fraud Examiners



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

I.1. Organisme de normalisation

Risk

The possibility of an event occurring that will have an impact on the achievement of objectives.

— IIA International Professional Practices Framework (IPPF)

Risque = Possibilité qu'un événement survienne et qui aurait un impact sur l'atteinte d'objectifs

- **Risque** = Incertitude = donnée intrinsèque de la vie de toute entité (à but lucratif ou non lucratif)
- **Diriger** → déterminer le degré d'incertitude acceptable, pour optimiser toute création de valeur (même dans l'entité à But Non Lucratif).
- **Maîtriser sa firme** = apporter un plan de solution aux risques éventuels & s'organiser pour, **AVANT QUE** ces risques ne se réalisent.

La direction d'une entreprise/entité doit tenir compte de l'interdépendance des risques individuels. La direction doit développer une vision « portefeuille » de ses propres risques (cartographie) à partir de deux perspectives :

- *Perspective de chaque département au sein de l'entreprise*
- *& perspective globale de l'entreprise/l'entité (du métier)*

The IIA "ERM – an integrated framework", Sept 2004



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

I.1. Organisme de normalisation



- A l'origine : (AAA + AICPA + FEI + IIA + IMA)
- Ensuite est créée The IIA : [Institute of Internal Auditors](https://www.theiia.org)

Visitez le site : www.theiia.org



The Institute of
Internal Auditors
Elevating Impact

- *ATAI* : Ass Tn des Auditeurs internes représentant le IIA en Tunisie
- Master *MAIASTI* à IHEC Sfax prépare aux certifs CIA de l'IIA & CISA de l'ISACA

- 3 Certifications internationales de l'IIA très intéressantes à avoir :

 **CIA**® Certified
Internal Auditor®

 **CRMA** Certification in Risk
Management Assurance

 **QIAL** Qualification in Internal
Audit Leadership

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

1.2.1. Définition du SCI selon le CoSO

Internal Control is « a process, effected by an entity's board of directors, management and other personnel, designed to provide reasonable assurance regarding the achievement of objectives in the following categories: effectiveness and efficiency of operations, reliability of financial reporting, compliance with applicable laws and regulations. »

*Committee Of Sponsoring Organizations Of Treadway Commission – 1992
 “Internal Control – An Integrated Framework”*

Traduction : Définition du Contrôle Interne :

- Le contrôle interne est un processus, conçu et mis en place par les personnes constituant le Gouvernement d'entreprise, la Direction et d'autres membres du personnel, pour fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de l'entité en ce qui concerne :
 - L'efficacité et **l'efficience** des opérations,
 - La **fiabilité** de l'information financière
 - & la **conformité** avec les textes législatifs et réglementaires applicables.

→ « Fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs » signifie :

- Réussir à réduire le risque ;
- sinon au moins réussir à subir les moindres pertes possibles une fois le risque réalisé.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

1.2.2. Définition du SCI selon les ISA

Le § 12 (m) de l'ISA 315 révisée 2019 (traduction Fr officielle de l'IAASB HandBook 2022, p.329) : donne une définition du SCI identique à celle du CoSO mais y fait différer les noms de deux composantes 3 et 5, justement pour faire distinguer entre le rôle de l'auditeur interne dans l'entreprise face à la mission d'audit financier et le rôle de l'auditeur financier externe face au SCI de l'entreprise :

m) « système de contrôle interne », le système dont la conception, la mise en place et le maintien sont assurés par les responsables de la gouvernance, la direction et d'autres membres du personnel et dont l'objet est de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de l'entité en ce qui concerne la fiabilité de son information financière, l'efficacité et l'efficience de ses activités et la conformité aux textes légaux et réglementaires applicables. Pour les besoins des normes ISA, on considère que le système de contrôle interne comporte les cinq composantes interreliées suivantes :

- i) environnement de contrôle,
- ii) processus d'évaluation des risques par l'entité,
- iii) processus de suivi du système de contrôle interne par l'entité,
- iv) système d'information et communications,
- v) activités de contrôle.

**ISA 315 § 12 (m), handbook IAASB 2022 p. 329,
 paru le 16 Février 2024**

Appellations
 différentes
 de celles
 du CoSO

→ l'ISA 315 a changé les appellations des composantes 3 et 5 car : Les « activités de contrôle » (v) au sens de l'ISA 315 § 12 (m) sont les testing effectués par l'auditeur financier par échantillonnage sur les contrôles permanents faits par les responsables. (l'auditeur financier ne teste pas le testing de l'auditeur interne)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

1.2.3. Définition SCI : rappel « Assurance raisonnable »

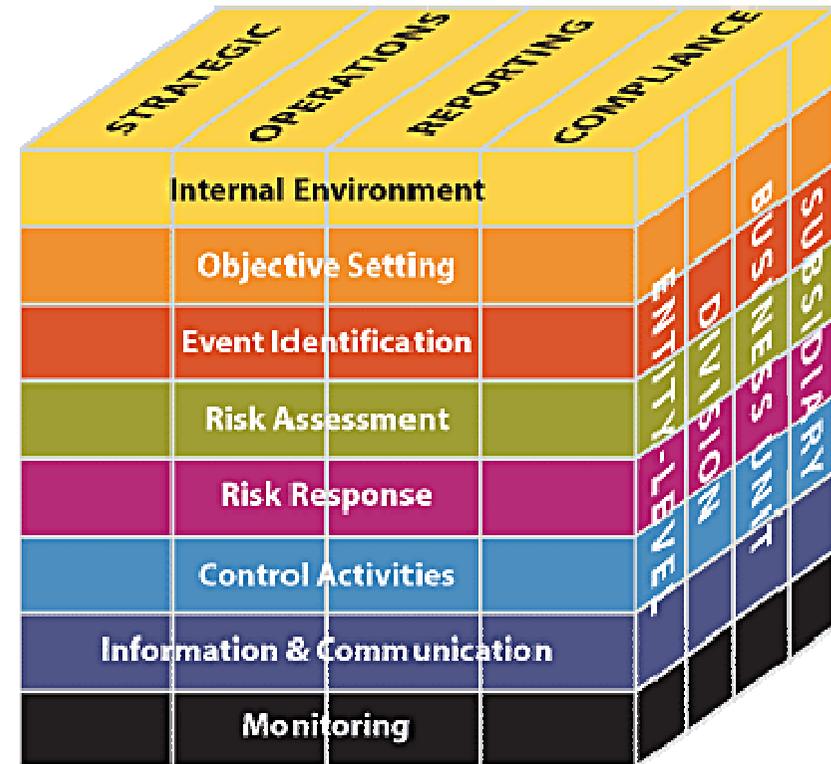
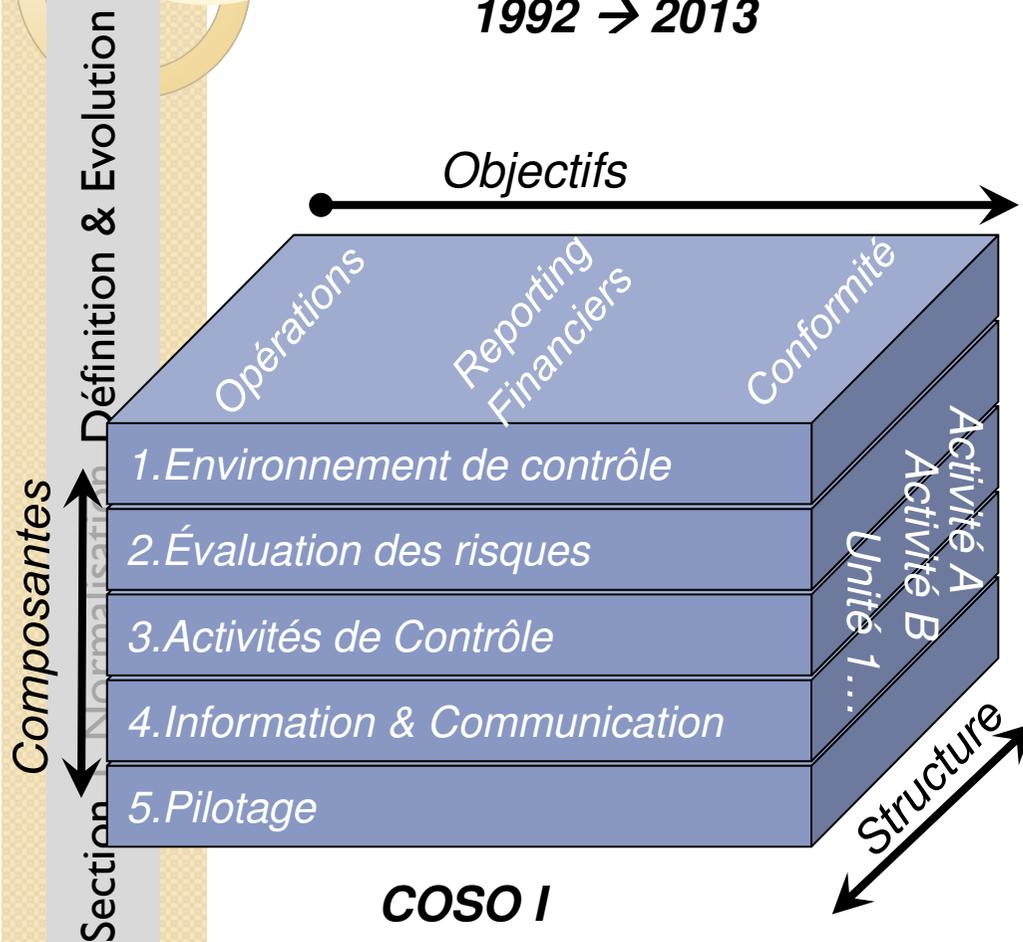
- Assurance raisonnable en audit interne :
 - La mission implique 3 parties :
 1. Commanditaire de la mission d'audit interne : généralement la Direction (ayant un manque d'information quant à la qualité du travail du responsable de l'information objet de l'audit interne)
 2. Auditeur interne : vérificateur, salarié de l'entreprise, non indépendant vis-à-vis de la Direction, mais indépendant vis-à-vis des Départements qu'il audite au sein de l'entreprise
 3. Responsable de l'info à auditer : généralement les différents Directeurs de départements au sein de la firme (qui ont la responsabilité du contrôle des procédures de CI et dont le travail va être jugé, évalué par l'auditeur interne, vis-à-vis d'un repère, règles, normes, référentiel....
 - Il existe une **Asymétrie d'information** entre le commanditaire de la mission (CA) et les responsables de départements.
 - L'**info objet de la mission doit être traçable** (documentée) il s'agit généralement des différentes procédures de CI au sein de chaque départements de la firme décrites au manuel des procédures.
- L'**Assurance** au minimum doit être **raisonnable** sinon proche du niveau absolu (sauf que : risque zéro est inexistant)
- L'**assurance modérée est inacceptable** en mission d'audit interne et de diagnostic de SCI. car l'Auditeur Interne passe sa vie à diagnostiquer et améliorer le SCI sans limite de temps comme pour l'auditeur financier, il peut approcher l'assurance absolue.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

I.3. Evolution du référentiel CoSO

1992 → 2013

2003 → 2017



Référentiels pour gérer tout type de risque pouvant toucher l'entreprise.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

I.3. Evolution du référentiel CoSO

Le CoSO est alors un référentiel ou une commission ???

- Commission Treadway → Cadre conceptuel du Contrôle interne CoSO
- CoSO1 → apporte une réflexion structurée pour gérer les risques de CI,
 - utile aux TPE & PME
 - comprenant 5 composantes, 3 objectifs & 26 principes
 - initialement référentiel américain, devenu international
 - élaboré en 1992, révisé en 2013, ses nouveaux principes sont 17
- CoSO2 → il est un système de gestion de risques en lui-même
 - Système ERM (il inclue le CoSO1),
 - utile aux Grandes Entreprises
 - comprenant 8 composantes (incluant les 5 du CoSO1)
 - essayant de réaliser 4 objectifs (y compris les 3 du CoSO1)
 - élaboré en 2003, révisé en 2017

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

I.4. Les 17 Principes du référentiel CoSO

COSO'S PRINCIPLES OF INTERNAL CONTROL

- | | |
|---|--|
| 1. Integrity and Ethical Values | 14. Information Technology |
| 2. Importance of Board of Directors | 15. Information Needs |
| 3. Management's Philosophy and Operating Style | 16. Information Control |
| 4. Organizational Structure | 17. Management Communication |
| 5. Commitment to Financial Reporting Competencies | 18. Upstream Communication |
| 6. Authority and Responsibility | 19. Board Communication |
| 7. Human Resources | 20. Communication with Outside Parties |
| 8. Importance of Financial Reporting Objectives | 21. Ongoing Monitoring |
| 9. Identification and Analysis of Financial Reporting Risks | 22. Separate Evaluations |
| 10. Assessment of Fraud Risk | 23. Reporting Deficiencies |
| 11. Elements of a Control Activity | 24. Management Roles |
| 12. Control Activities Linked to Risk Assessment | 25. Board and Audit Committees |
| 13. Selection and Development of Control Activities | 26. Other Personnel |

« Principes du Coso I » (version 1992)
 Source : www.coso.org

Ces 26 principes abstraits de 1992 ont été remplacés par les 17 principes de 2013 plus pragmatiques détaillés en diapo 109.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

I.4. Les 17 Principes du référentiel CoSO

| Environnement de Contrôle | Identification et évaluation des risques | Activités de contrôle | Information and communication | Activité de pilotage |
|--|---|---|---|---|
| 1. Démontrer son engagement envers l'intégrité et les valeurs éthiques | 6. Spécifier des objectifs adéquats | 10. Sélectionner et développer les activités de contrôle (procédures SCI) | 13. Utiliser des informations pertinentes | 16. Conduire des évaluations permanentes et/ou séparées |
| 2. Exercer une responsabilité de surveillance | 7. Identifier et analyser les risques du SCI | 11. Sélectionner et développer les contrôles généraux des technologies | 14. Communiquer en interne | 17. Evaluer et communiquer les défaillances |
| 3. Etablir : Structure, Autorité et Responsabilité | 8. Evaluer le risque de fraude | 12. Déployer les activités de contrôle via les politiques et procédures | 15. Communiquer en externe | |
| 4. Démontrer son engagement envers la compétence (formations...) | 9. Identifier et analyser les changements significatifs | | | |
| 5. Imposer l'auto-responsabilité de rendre compte | | | | |

« Principes du Coso I » (version 2013)
Source : www.coso.org

New 2013 : un groupe de principes par composante.
Ils servent à évaluer la bonne mise en place en entreprise de chacune des 5 composantes du CoSO I

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
(les composantes CoSO 1 sont aussi les étapes de mise en place d'un SCI satisfaisant)
 - 3.2.1. Environnement de Contrôle
 - 3.2.2. Identification & Evaluation des Risques de Contrôle interne
 - 3.2.3. Activités de Contrôle
 - 3.2.4. Information & Communication
 - 3.2.5. Pilotage du SCI
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (rappel module CI)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

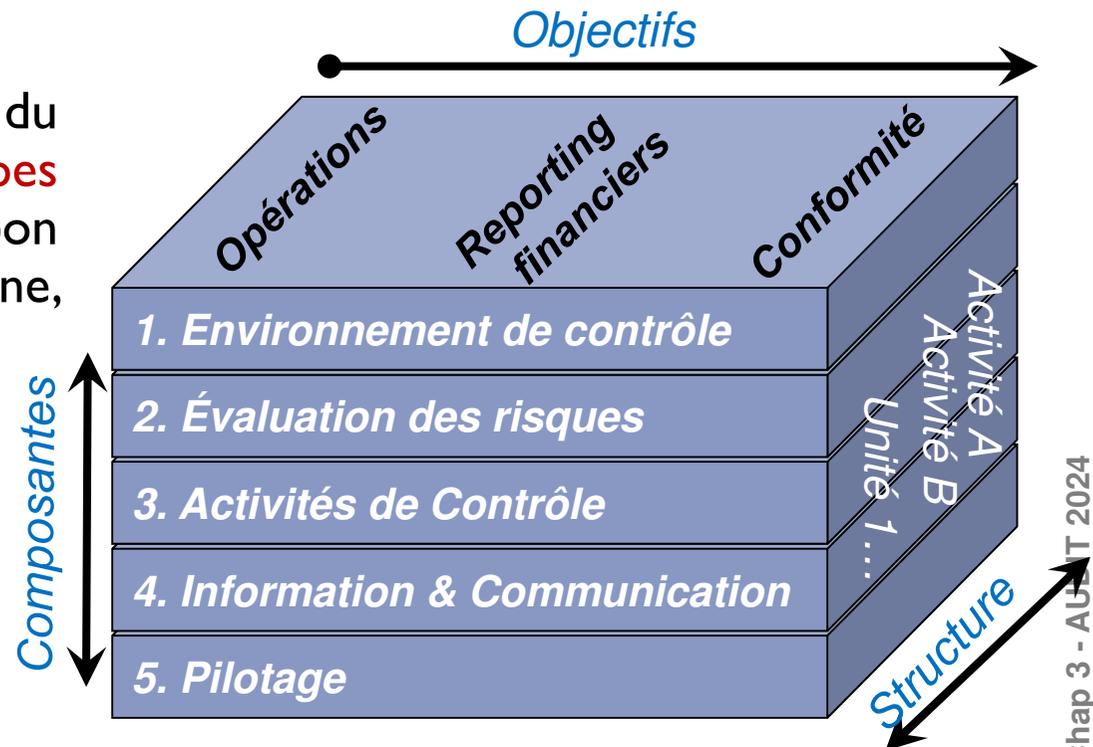
Le Référentiel CoSO

Section 2. Composantes du CoSOI

- **Référentiel CoSO I** (intégré = inter-relié) :
 - 3 dimensions (**Composantes/Objetifs/Structure** de l'entreprise)
 - 3 objectifs (**Opérations/Reporting/Conformité**)
 - 5 composantes (**Envir/Eval risk/Activ Ctrl/Info&Com/Pilotage**)

Les 5 composantes du CoSOI **sont aussi les étapes de mise en place** d'un bon Système de Contrôle Interne, en tout genre d'entité.

Les 17 principes du CoSOI version 2013 sont schématisés par une colonne, à gauche face à chaque composante aux diapos qui suivent.



COSO I (version 1992, puis version 2013)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

Le Référentiel CoSO

Section 2. Composantes du CoSOI

Schéma récapitulatif du rôle de chacune des 5 composantes
(en cours de préparation)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

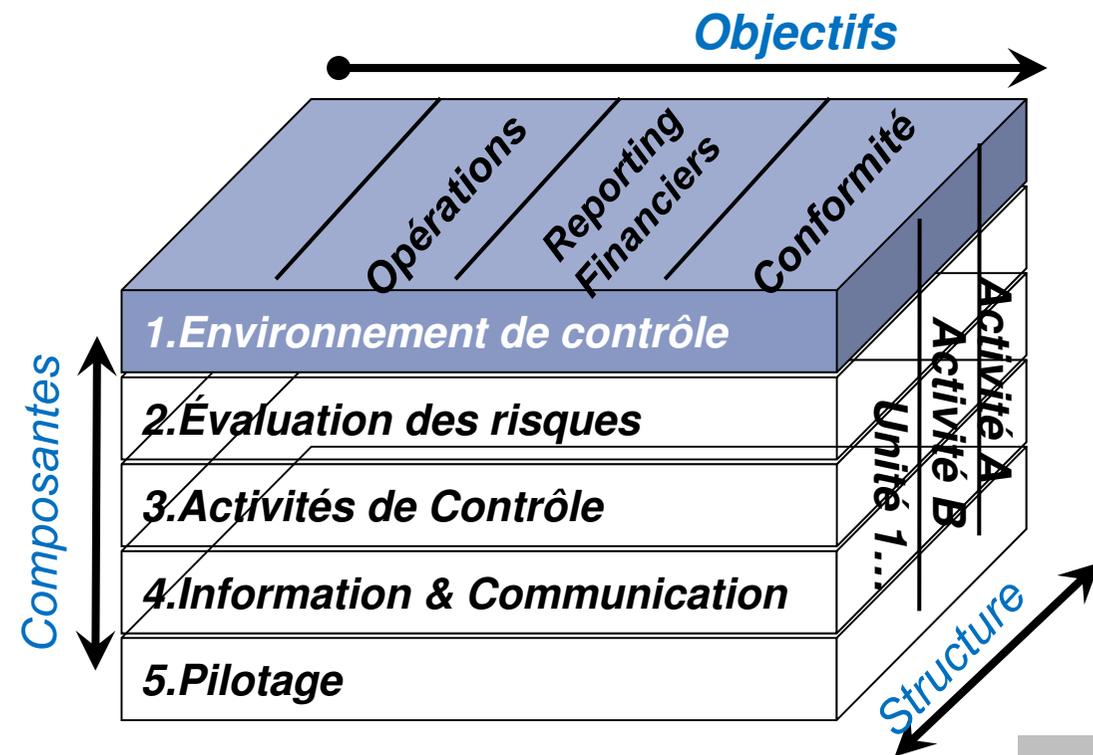
2.1. Environnement de Contrôle

Section 2. Composantes du CoSOI

| Environnement de Contrôle |
|--|
| 1. Démontrer son engagement envers l'intégrité et les valeurs éthiques |
| 2. Exercer une responsabilité de surveillance |
| 3. Etablir : Structure, Autorité et Responsabilité |
| 4. Démontrer son engagement envers la compétence (formations...) |
| 5. Imposer l'auto-responsabilité de rendre compte |

Principes de la composante I

Il regroupe les fonctions de gouvernement d'entreprise et de direction ainsi que le comportement éthique, le degré de sensibilisation envers l'éthique et les actions de la Direction et du personnel au regard du SCI et de son importance dans l'entité.



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.1. Environnement de Contrôle

Section 2. Composantes du CoSOI

| Environnement de Contrôle |
|--|
| 1. Démontrer son engagement envers l'intégrité et les valeurs éthiques |
| 2. Exercer une responsabilité de surveillance |
| 3. Etablir : Structure, Autorité et Responsabilité |
| 4. Démontrer son engagement envers la compétence (formations...) |
| 5. Imposer l'auto-responsabilité de rendre compte |

- Rôle de la composante 1 :
(en cours de rédaction)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

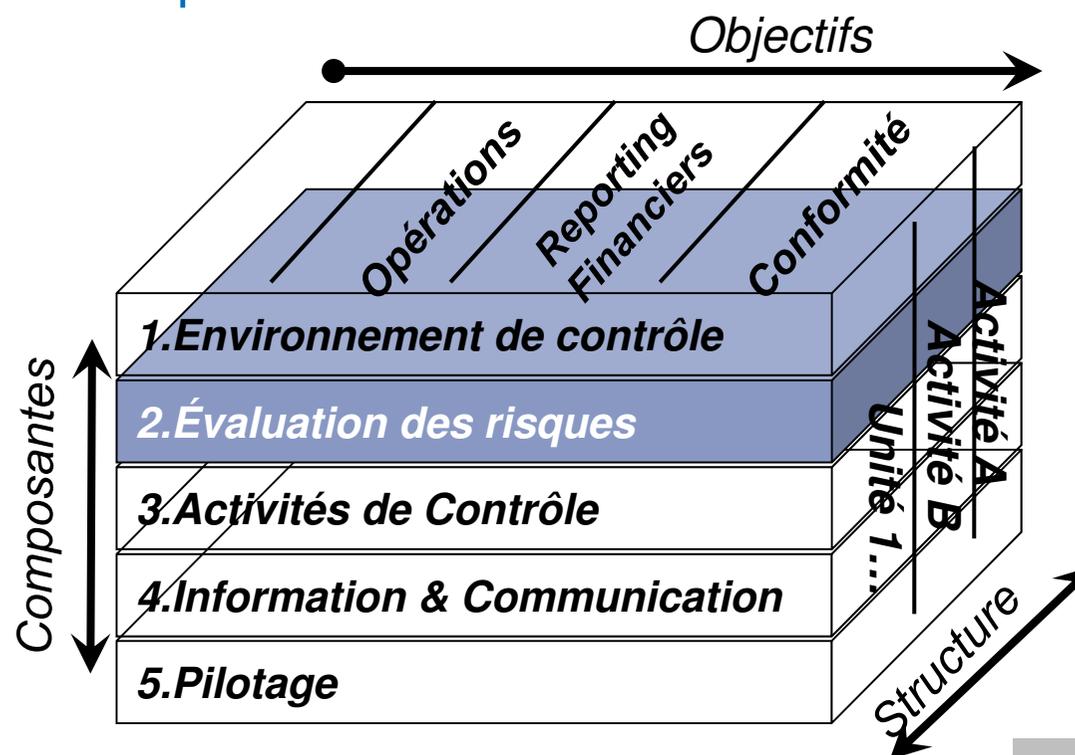
2.2. Identification et évaluation des risques de CI

Section 2. Composantes du CoSOI

| |
|---|
| Identification et évaluation des risques |
| 6. Spécifier des objectifs adéquats |
| 7. Identifier et analyser les risques du SCI |
| 8. Evaluer le risque de fraude |
| 9. Identifier et analyser les changements significatifs |
| |

Principes de la composante 2

L'auditeur doit acquérir la connaissance du processus suivi par l'entité pour identifier les risques liés à l'activité en rapport avec les objectifs de l'information financière et de décider des mesures adéquates à mettre en œuvre pour gérer ces risques et des résultats de ce processus.





Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.2. Identification et évaluation des risques de CI

Section 2. Composantes du CoSOI

| |
|---|
| Identification et evaluation des risques |
| 6. Spécifier des objectifs adéquats |
| 7. Identifier et analyser les risques du SCI |
| 8. Evaluer le risque de fraude |
| 9. Identifier et analyser les changements significatifs |
| |

- Rôle de la composante 2 :
(en cours de rédaction)



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.3. Activités de Contrôle

Section 2. Composantes du CoSOI

Principes de la composante 3

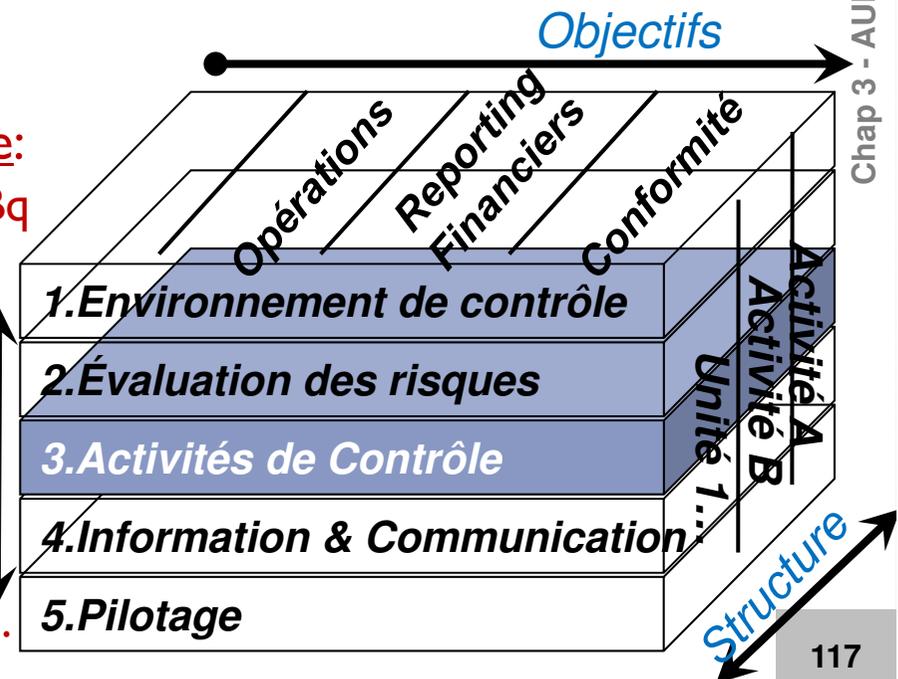
| Activités de contrôle |
|---|
| 10. Sélectionner et développer les activités de contrôle (procédures SCI) |
| 11. Sélectionner et développer les contrôles généraux des technologies |
| 12. Déployer les activités de contrôle via les politiques et procédures |
| |
| |

Composante 3 : Activités de contrôle (procédures de SCI)

Face aux risques identifiés les plus urgents à couvrir, l'auditeur interne doit concevoir ou identifier des activités de contrôle, les classer par ordre d'efficience, les proposer à la Direction qui en sélectionne les plus adéquates (selon budget dispo), puis l'auditeur interne et les Directeurs se chargent de l'implémentation des procédures sélectionnées (en former et informer le personnel aussi). Enfin l'auditeur interne se charge de leur pilotage (testing).

Ex. d'activités de contrôle:

- Etats de rapprochement Bq
- Récap des paies,
- Etat des ventes,
- Analyse des écarts / au budget
- Three way matching : =
Ctrl de conformité entre
- BC / BR / Facture Achat
- BC / BL / Facture Vente...



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.3. Activités de Contrôle

Section 2. Composantes du CoSOI

| Activités de contrôle |
|---|
| 10. Sélectionner et développer les activités de contrôle (procédures SCI) |
| 11. Sélectionner et développer les contrôles généraux des technologies |
| 12. Déployer les activités de contrôle via les politiques et procédures |
| |
| |

- Son nom au sens de l'ISA 315 est « Processus de Suivi du SCI par l'entité »
- Son nom au sens du CoSO 1 version 2013 est « activités de contrôle »
- Rôle de la composante 3 :
(en cours de rédaction)



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.4. Information et communication

Section 2. Composantes du CoSOI

| Information and communication | |
|---|--|
| 13. Utiliser des informations pertinentes | |
| 14. Communiquer en interne | |
| 15. Communiquer en externe | |
| | |
| | |

Principes de la composante 4

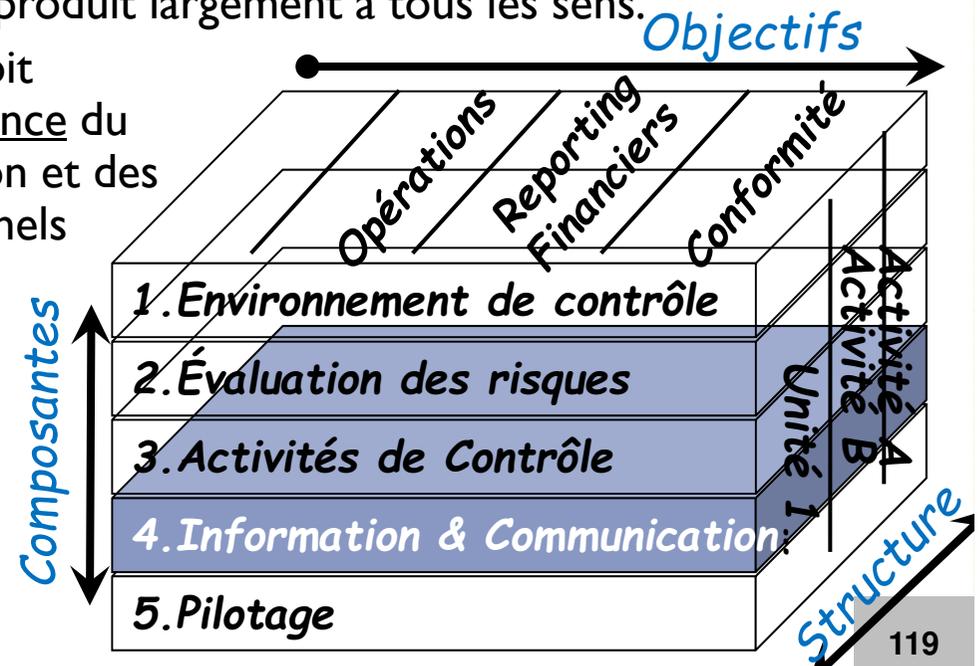
Composante 4 : Le SCI doit garantir que :

- l'information collectée en interne ou externe, traitée, produite ou divulguée soit pertinente à la prise décision,
- que la communication nécessaire en interne se fasse,
- & que la communication en externe, nécessaire, se fasse.

La direction identifie, saisit et communique les informations pertinentes sous une forme et dans un délai qui permettent aux gens de s'acquitter de leurs responsabilités.

La communication se produit largement à tous les sens.

L'auditeur interne doit acquérir la connaissance du système d'information et des processus opérationnels d'élaboration de l'information financière ou autre, des rôles et responsabilités de chacun et les évaluer.



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.4. Information et communication

Section 2. Composantes du CoSOI

| Information and communication |
|---|
| 13. Utiliser des informations pertinentes |
| 14. Communiquer en interne |
| 15. Communiquer en externe |
| |
| |

- Rôle de la composante 4 :
(en cours de rédaction)



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.5. Pilotage du SCI (Monitoring)

| Activité de pilotage | |
|---|--|
| 16. Conduire des évaluations permanentes et/ou séparées | |
| 17. Evaluer et communiquer les défaillances | |
| Principes de la composante 5 | |
| | |
| | |

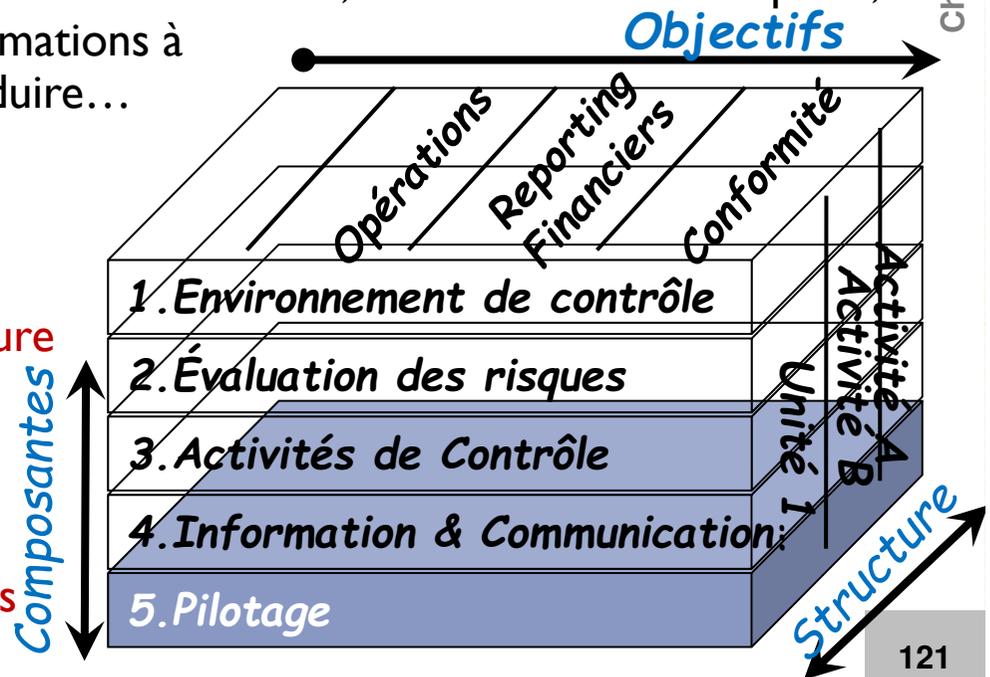
Composante 5 : Pilotage du SCI : (testing des contrôles) Le suivi des activités de contrôle est un processus continu destiné à évaluer l'efficacité et la performance du SCI au fil du temps.

Il implique à la Direction de mettre en place un système de pilotage du SCI face à tout changement possible :

- en termes de risques nouveaux à couvrir,
- en termes de procédures nouvelles à identifier, étudier et mettre en place,
- en termes de nouvelles informations à identifier ou à traiter et produire...

Piloter =

- Collecter et synthétiser des informations
- Tester et analyser pour conclure si :
 - Les risques de CI sont correctement traités
 - Les contrôles s'efforcent effectivement à atténuer ces risques.



Chap 3 - AUDIT 2024

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

2.5. Pilotage du SCI (Monitoring)

Activité de pilotage

16. Conduire des évaluations permanentes et/ou séparées

17. Evaluer et communiquer les défaillances

- Son nom au sens de l'ISA 315 est « Activités de Contrôle »
- Son nom au sens du CoSO 1 version 2013 est « Pilotage »
- Rôle de la composante 5 :
(en cours de rédaction)

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : **Matrice Soft-CoSO**
 - 3.3.1. Rappel des principes du CoSO 1 version 2013
 - 3.3.2. Structure de la Matrice Soft-CoSO
 - 3.3.3. Rôle et utilité de la Soft-CoSO pour un début d'éval du SCI
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

3.1. Rappel des 17 principes du CoSO V. 2013

Rappel de la diapo 109

Section 3. Matrice Soft-CoSO

| 5 components | 17 principes |
|-------------------------------|---|
| Control environment | <ol style="list-style-type: none"> 1. Demonstrates commitment to integrity and ethical values 2. Exercises oversight responsibility 3. Establishes structure, authority, and responsibility 4. Demonstrates commitment to competence 5. Enforces accountability. |
| Risk assessment | <ol style="list-style-type: none"> 6. Specifies suitable objectives 7. Identifies and analyzes risk 8. Assesses fraud risk 9. Identifies and analyzes significant change |
| Control activities | <ol style="list-style-type: none"> 10. Selects and develops control activities 11. Selects and develops general controls over technology 12. Deploys control activities through policies and procedures |
| Information and communication | <ol style="list-style-type: none"> 13. Uses relevant information 14. Communicates internally 15. Communicates externally |
| Monitoring activities | <ol style="list-style-type: none"> 16. Conducts ongoing and/or separate evaluations 17. Evaluates and communicates deficiencies |

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

3.2. Structure de la Matrice Soft-CoSO

- Pour chacune des 5 composantes du Coso, appliquées ou non dans l'entreprise auditée, les 17 principes du CoSO deviennent des questions à poser à la Direction (colonne 2) et les réponses sont à collecter de la part de la Direction (colonne 3)
- **L'ISA 315 révisée 2019, applicable aux EF ouverts dès le 15-12-2021, impose l'analyse par les 5 composantes du CoSO (§ 21 à §27 ISA 315) en ajoutant plus de détails.**

Exemple de :
Matrice Soft CoSO pour une évaluation globale préliminaire du SCI de la firme auditée, en se basant sur les 5 composantes du CoSO 1 :

| Compos. CoSO | Les bonnes pratiques : (ce qui devrait être) | Etat des lieux à la firme auditée : (ce qui est) | |
|---------------------------|---|---|---|
| Environnement de contrôle | 1.1. Gouvernance (Rôle et implication des organes de gouvernance) | 1. Les instances de gouvernance participent régulièrement aux travaux et réunions permettant : a) Le suivi des performances de la société. b) La compréhension et l'analyse des opérations de l'entité (ponctuelles et régulières) ; leur correcte traduction dans les états financiers. c) L'évaluation du niveau de compétence et d'expérience des responsables opérationnels et administratifs. | colonne à renseigner suivant les réponses de la Direction L'activité est budgétisée par la société mère et est contrôlée par la société mère via des : - Rapports mensuels entre Directeur Synopsis et Directeur Région "Nord Afrique-Europe" - Statistiques des ventes des médicaments par région établies par la mère ... etc. |
| | | d) Le contrôle de la mise en œuvre des décisions de management. | |
| | | e) Le contrôle du respect des règles de gestion interne. | |
| | | 2. Les instances de gouvernance ont accès aux informations clés (données financières, informations sensibles, etc.) et aux données sensibles (litiges, contentieux, non respect de dispositions légales, ou réglementaires, fraudes, enquêtes en cours, etc.). | oui, la société mère a imposé que Synopsis mette en place l'ERP du groupe : l'accès par la mère aux données de Synopsis y est intégral |
| | | 3. Le management n'engage pas l'entité dans des opérations risquées, ou seulement après en avoir mesuré dûment les risques. La nature des risques acceptés par le management n'appelle pas de commentaires particuliers. | oui, vu que la société mère impose les objectifs stratégiques |
| 1.2. Style de Management | 4. Les décisions du management en matière comptable et financière n'appellent pas de commentaires particuliers : a) politiques comptables b) estimations et évaluations | non non | |

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

3.3. Rôle & utilité de la Soft-CoSO pour un début d'éval du SCI

Section 3. Matrice Soft-CoSO

- Selon la norme ISA 315 (§21 à 27), la Soft-CoSO sert à prendre connaissance du SCI de l'entreprise auditée et sert aussi à commencer à l'évaluer de façon préliminaire.
- La réponse à chaque question posée doit démontrer l'existence d'une **trace** qui prouve l'affirmation (réponse) donnée de la part de la Direction, comme par exemple :
 - **Réponse au Principe 1** : la Direction doit démontrer son engagement envers l'intégrité et les valeurs éthiques : **trace** : un code d'éthique à lire par tout le personnel et un papier signé attestant leur lecture, ou bien : une charte éthique signée par tout le personnel...
 - **Réponse au Principe 2** : trace : les PV des réunions de la Direction / Comité de gouvernance
 - **Principe 3** : Trace : Organigramme, fiches de fonctions actuelles et validées, etc...
- Rappel **diapo 104** :
 - la composante 3 nommée au CoSO « **Activités de contrôle** » est nommée par l'ISA 315 « **Processus de suivi du SCI par l'entité** »
 - Ainsi que la composante 5 nommée au CoSO « **Pilotage** » est nommée par l'ISA 315 « **Activités de Contrôle** »
- et ce pour distinguer entre le rôle de l'auditeur interne face au SCI et le rôle de l'auditeur financier face au même SCI : l'un pour améliorer totalement et continuellement le SCI et l'autre pour n'en auditer que les procédures impactant les états financiers.

Exemple de :
 Matrice Soft CoSO pour une évaluation globale préliminaire du SCI de la firme auditée, en se basant sur les 5 composantes du CoSO :

| Compos. CoSO | Les bonnes pratiques : (ce qui devrait être) | Etat des lieux à la firme auditée : (ce qui est) |
|------------------------------|---|--|
| 1. Environnement de contrôle | 1.1. Gouvernance (Rôle et implication des organes de gouvernance) | colonne à renseigner suivant les réponses de la Direction. L'activité est budgétisée par la société mère et est contrôlée par la société mère via des : - Rapports mensuels entre Directeur Sympati et Directeur Région Nord Afrique Europe - Statistiques des ventes des médicaments par région établies par la mère etc. |
| | 1.2. Style de Management | oui, la société mère a imposé que Sympati mette en place l'ERP du groupe. L'accès par la mère aux données de Sympati y est intégré |
| | 2. Le management s'engage par l'entité dans des opérations risquées, ou seulement après en avoir mesuré d'abord les risques. La nature des risques acceptés par le management n'appelle pas de commentaires particuliers. | oui, vu que la société mère impose les objectifs stratégiques |
| | 3. Les décisions de management en matière comptable et financière n'appellent pas de commentaires particuliers : a) politiques comptables b) estimations et évaluations | non non |
| | 4. L'entité de management n'appelle pas de commentaires particuliers à l'égard des valeurs d'intégrité et d'éthique. | non |

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (rappel module CI)
 - 3.4.1. Typologie des Risques de Contrôle Interne
 - 3.4.2. Différences entre Risques du SCI et Risques d'Audit Financier
 - 3.4.3. Fondements de la Matrice de Classement des Risques du CI
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie des risques)
- **Section 36** : Lignes de défense (rappel du module CI de 2^{ème} LSC)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.1. Typologie des risques de CI selon le CoSO

Section 4. Typologie des Risques du SCI

Les types de risques de contrôle interne sont au nombre de 5 :

- Risques liés au patrimoine **physique** de l'entité
- Risques liés au patrimoine **financier**
- Risques liés aux **Clients** de l'entité
- Risques liés aux **Fournisseurs** de l'entité
- Risques liés aux **Employés** de l'entité
- **(et de plus, pour les grandes entreprises) CoSO 2** : risques liés à leur image de marque, à leur capacité d'innovation, à leur capacité d'adaptation...

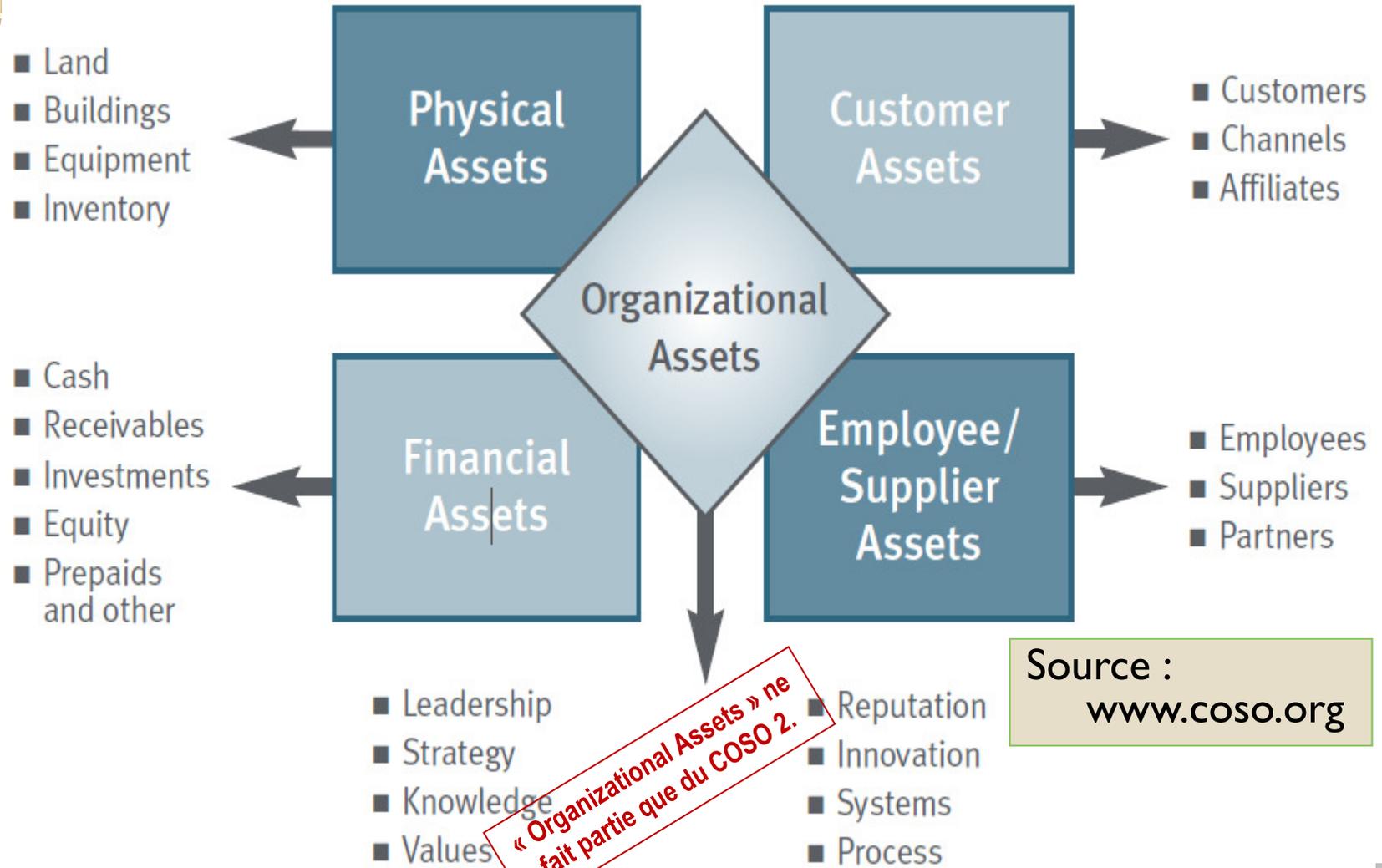
→ Risques inhérent / de Contrôle / de Détection sont les risques d'audit financier : risques d'erreurs comptables (et non d'erreurs de procédures)



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.1. Typologie des risques de CI selon le CoSO

Section 4. Typologie des Risques du SCI



Source : www.coso.org

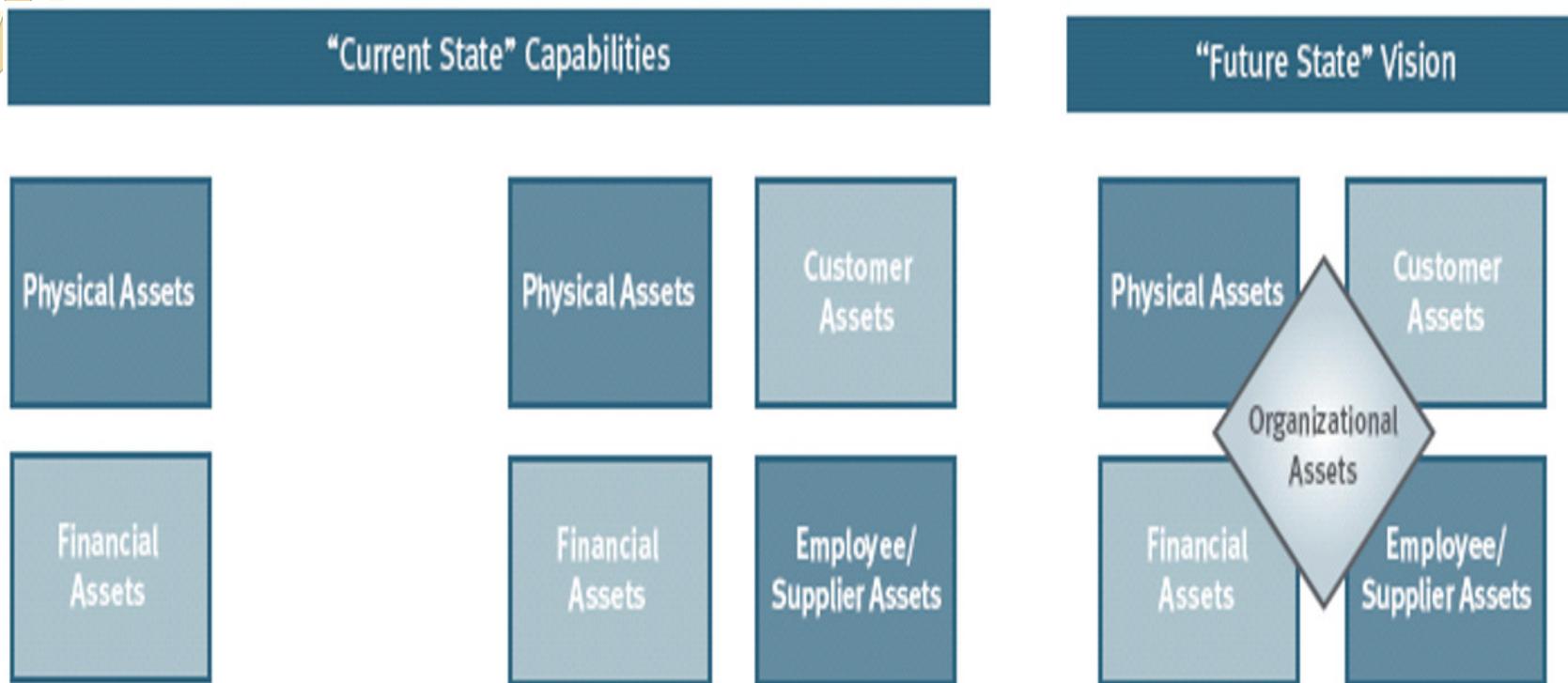




Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.1.1. Evolution de la Typologie des risques de CI

Section 4. Typologie des Risques du SCI



Approche traditionnelle du SCI.

CoSO 1

CoSO 2

Source : R.H.A. Consulting.com



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.1.2. Exemples de risques de CI

| CATÉGORIE D'ACTIFS | EXPOSITION | RISQUES |
|--------------------------|---|---|
| ACTIFS PHYSIQUES | <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès aux dépôts 2. Stocks | <ol style="list-style-type: none"> 1. Pertes normales / exagérées 2. Défectuosité |
| ACTIFS FINANCIERS | <ol style="list-style-type: none"> 1. Espèces, liquidités 2. Revenus attendus 3. Créances, Titres... | <ol style="list-style-type: none"> 1. ↗ √ Tx d'intérêt, devise, inflation... 2. Solvabilité des clients, 3. ↗ √ des cours |
| CLIENTÈLE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Importance & constance des revenus 2. Nombre de clients | <ol style="list-style-type: none"> 1. ↗ √ prix des concurrents, fréquence des avoirs, retours... 2. ↗ √ qualité du produit ou service vendu |
| EMPLOYÉS | <ol style="list-style-type: none"> 1. Employé clé 2. Ambiance sociale 3. Conventions collectives... | <ol style="list-style-type: none"> 1. Fréquence des Incidents de travail 2. Perte de personnel clé... 3. √ Motivation, √ adaptabilité... |
| FOURNISSEURS | Fournisseurs « à défauts » Fournisseurs stratégiques | ↗ √ qualité de leurs produits, de leur livraison, de leur prix, de leur classement... |
| LA FIRME | <ol style="list-style-type: none"> 1. Image de marque 2. Différentiation 3. Innovations | <ol style="list-style-type: none"> 1. √ Exécution des promesses 2. ↗ √ des attentes des clients 3. ↗ √ d'adaptabilité (tt firme) |

4.1.3. Une autre classification des risques gérés par les CoSO 1&2

(en cours de dessin)

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
 - 3.4.1. Typologie des Risques de Contrôle Interne
 - 3.4.2. Différences : Risques du SCI / Risques d'Audit Financier
 - 3.4.3. Fondements de la Matrice de Classement des Risques du CI
(*Cartographie des Risques du SCI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI établi selon le CoSO1

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.2. Différences : Risques du SCI / Risques d'Audit Financier

Section 4. Typologie des Risques du SCI

En SCI : - Les risques du SCI mettent en relief les procédures de contrôle interne défaillantes. Alors que les risques d'audit financier mettent en relief des Etats financiers erronés.

- Une procédure de SCI défailtante génère des erreurs comptables répétitives.

- Le « Risque de contrôle » (RC) est un risque comptable Mais pour estimer le RC fort ou faible, l'auditeur financier a besoin d'évaluer une partie du SCI de la firme auditée.

Risques de Contrôle Interne

Ce sont des risques liés à la conception et exécution des procédures de CI. Ils sont de 5 types :

1. liés aux actifs physiques
2. liés aux actifs financiers
3. liés aux fournisseurs
4. liés aux clients
5. liés aux employés
(CoSO – SCI)
6. liés à la firme
Innovation, réputation,
adaptabilité / vision future
(CoSO 2 – ERM)

Le «Risque de Contrôle» sera étudié en Chap 4.

Risques d'Audit Financier

Ce sont des risques que les états financiers contiennent des erreurs comptables significatives après intervention de l'auditeur financier externe. Ils sont 3 :

1. Risque inhérent : quand les erreurs comptables significatives sont causées par des facteurs de l'environnement externe de la firme
2. Risque de Contrôle (lié au) : quand les erreurs comptables significatives sont causées par des facteurs de l'environnement interne de la firme
3. Risques de non détection : lorsque les erreurs comptables significatives n'ont pas pu être détectées par l'auditeur financier.

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
 - 3.4.1. Typologie des Risques de Contrôle Interne
 - 3.4.2. Différences : Risques du SCI / Risques d'Audit Financier
 - 3.4.3. Fondements de la Matrice de Classement des Risques du CI
(*Cartographie des Risques du SCI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques
- **Section 36** : Lignes de défense (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

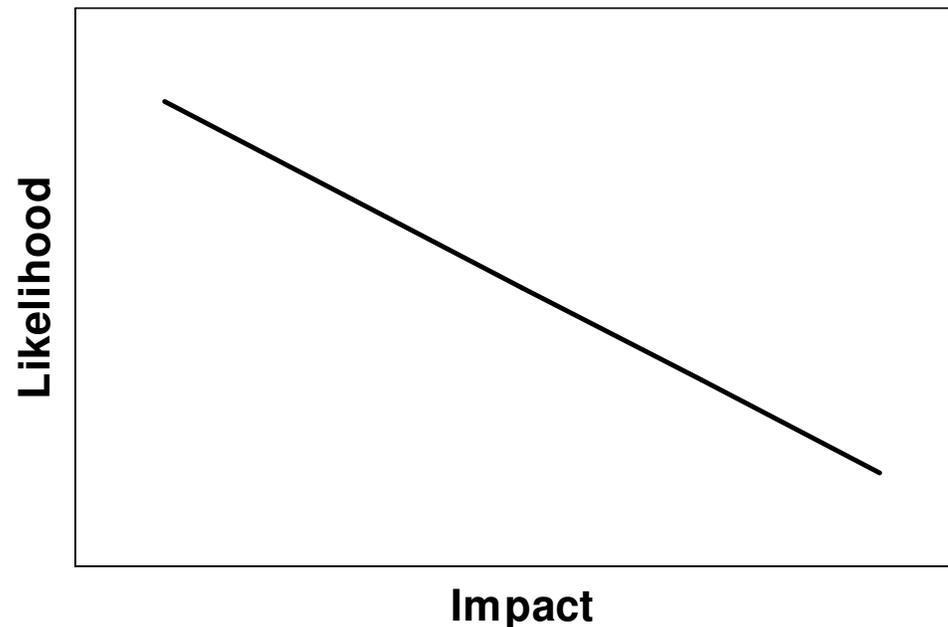
Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.3. Les Fondements de la MCR

Section 4. Typologie des Risques du SCI

- Assess risks : **Evaluation des risques**
 - What is likelihood of occurrence ?
(probabilité d'occurrence)
 - What is potential impact ?
(Impact financier)



En tout domaine, il a toujours été statistiquement vérifié que cette courbe baisse tant que la fréquence baisse et l'impact financier augmente

Exemple élémentaire d'Evaluation de risques de CI

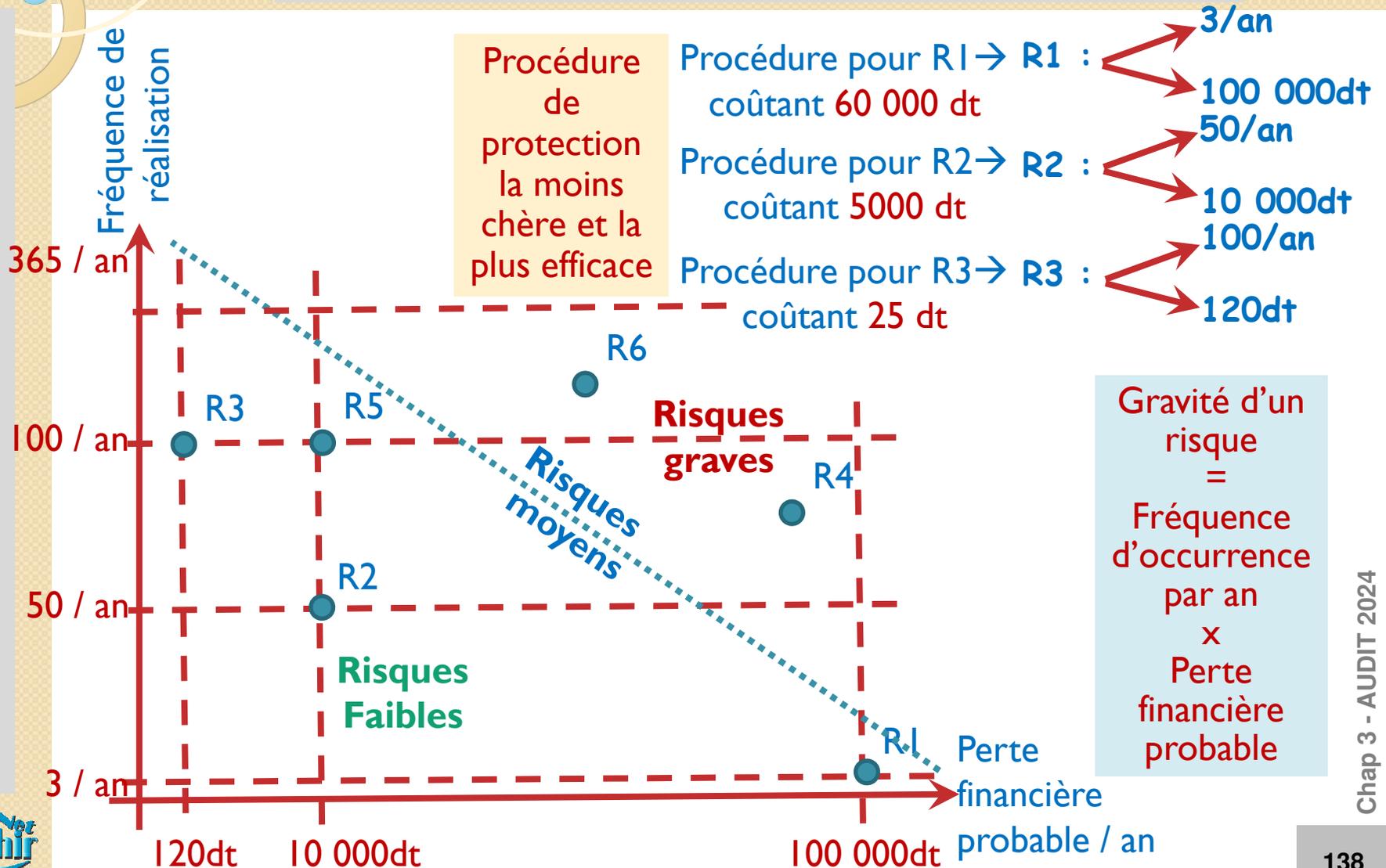
Petite Firme de service : photocopie :

- R1 : Tremblement de terre
 - Sa proba d'occurrence en l'année : 30 ans (= 1/30 par an)
 - Si réalisé : quelle perte financière subira-t-on ? (ex : de 50 000 dt)
 - Score R1 = Freq x proba = (1/30) x 50 000 = 1667
- R2 : Vol périodique des rames papier
 - 220 x 4 fréquence de réalisation = 880 fois par an
 - 12dt
 - Score R 2 = 10560
- R3 : Coupure d'électricité (machine et lumière)
 - 3 fois par an
 - prix de la photocopieuse : 10 000
 - Score 30 000
- Risque accident camion
 - 12 fois par an
 - 40 000

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.3. Les Fondements de la MCR

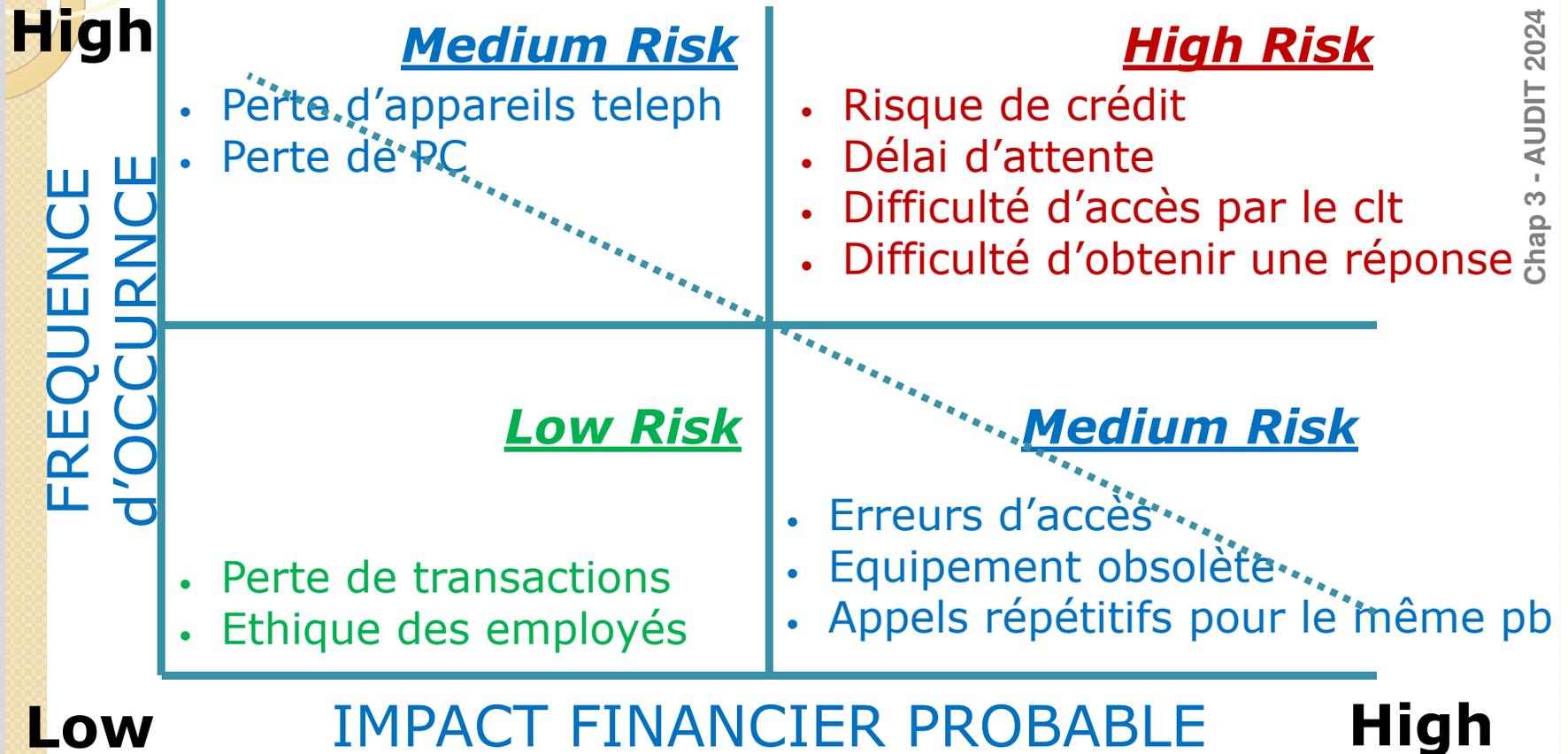
Section 4. Typologie des Risques du SCI



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

4.3. Les Fondements de la MCR

Section 4. Typologie des Risques du SCI



Chap 3 - AUDIT 2024

Pour une TPE, il y a peu de risques à gérer, on utilise une telle matrice pour les classer et en identifier les plus graves. Pour une Grande Firme, le nombre de risques à gérer devient infini, ils sont alors classés en nuage de points appelé Cartographie de risques.

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

5.1. MCR : Cartographie des risques de CI

- Pour classer les risques selon leur degré de gravité on utilise en pratique la matrice de classement des risques (MCR) **Cartographie de risques** :

| | | | | |
|---|----------------------|---------------------|--------------------------|------------------------------|
| Probabilité de survenance du risque de SCI | Très fréquent | 2 R5 & R7 a | 3 d | 3 R6 g |
| | Moyennement fréquent | 1 b | 2 R2 e | 3 h |
| | Peu fréquent | 1 R3 c | 1 R1 f | 2 i |
| MCR : Matrice de classement des risques du SCI | | de 0 dt à 15 000 dt | de 15 001 dt à 30 000 dt | de 30 001 dt à 50 000 dt & + |
| Impact financier subi si le risque se réalise | | | | |

Résultat obtenu :

Ordre décroissant de gravité :

zone 3 R6 (*le plus grave*)
 zone 2 R2
 zone 2 R5 & R7
 zone 1 R1
 zone 1 R3 (*le moins grave*)

Source : Global Association for Risk Professionals

- Le départage des lignes en 3 ou 5 ou plus (& des colonnes) se fait au cas par cas.
- La médiane passe du maximum des pertes financières possibles de l'entreprise au maximum des fréquences d'occurrence de ses risques (cases en gris clair)
- Plus l'entreprise est de grande taille, plus la MCR devienne un plan comportant des nuages de points pour des milliers de risques classés...

Source maquette :
GARP.org

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

5.2. Nécessité d'un Système d'identification des risques

Section 5. Matrice MCR

- On calcule ou estime pour chaque risque identifié une probabilité d'existence et une perte financière possible, puis on met chaque risque en la case adéquate dans la matrice MCR selon ces 2 critères.
- Le classement obtenu montrera quels sont les risques les plus graves parmi toute la liste. Ces risques graves doivent être couverts par des procédures de contrôle interne en toute urgence (selon budget).
- Une fois des procédures créées, les employés les appliqueront pour toute transaction et les responsables les contrôleront régulièrement.

[L'exemple des R5 & R7 (diapo 141) : quand ils sont à la même case, prioriser le risque qui engendre une perte financière la plus importante des deux.]

Par conséquent : Mettre en application la composante 2 du CoSO signifie que :

L'auditeur interne doit investiguer comment la Direction :

- Identifie les risques de CI (liés aux opérations répétitives),
- Leur Estime une probabilité de survenance et un impact financier possible
- Classe ces risques en priorité (matrice/cartographie des risques)
- Évalue le caractère significatif de ces risques (selon l'emplacement dans la matrice/cartographie),
- Décide des activités de contrôle -les plus urgentes à mettre en place- pour couvrir avec les risques les plus graves (activités limitées par un budget)

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense contre les risques du SCI
(*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
 - 3.6.1. Typologie des réponses apportées aux risques de CI
 - 3.6.2. Les Trois Lignes de Défense contre les risques du SCI
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.1.1. Typologie des Réponses apportées aux Risques de CI

Section 6. Les trois lignes de défense

Une fois les risques de CI sont identifiés :

1. L'exposition à chaque risque est quantifiée : via le classement par la matrice MCR/Cartographie : les risques plus graves sont les plus urgents à couvrir par une/des procédure de CI
2. Réponse à chaque risque **selon le couple « degré de gravité/budget »**
 - Accepter = laisser faire (si le risque est classé faible)
 - Réduire = Maîtriser = instituer des contrôles (si le budget à rattacher à la procédure de CI serait abordable)
 - Partager / transférer = avec un partenaire (ex : assurance) (si le coût de la procédure de SCI est inabordable)
 - Eviter = éliminer (ex : abandonner l'activité très risquée)
3. Risque résiduel (RR) : le risque restant non couvert par la procédure de CI après sa mise en place ou par la réponse mise en place
 → (RR) doit être faible, non significatif, à ignorer.

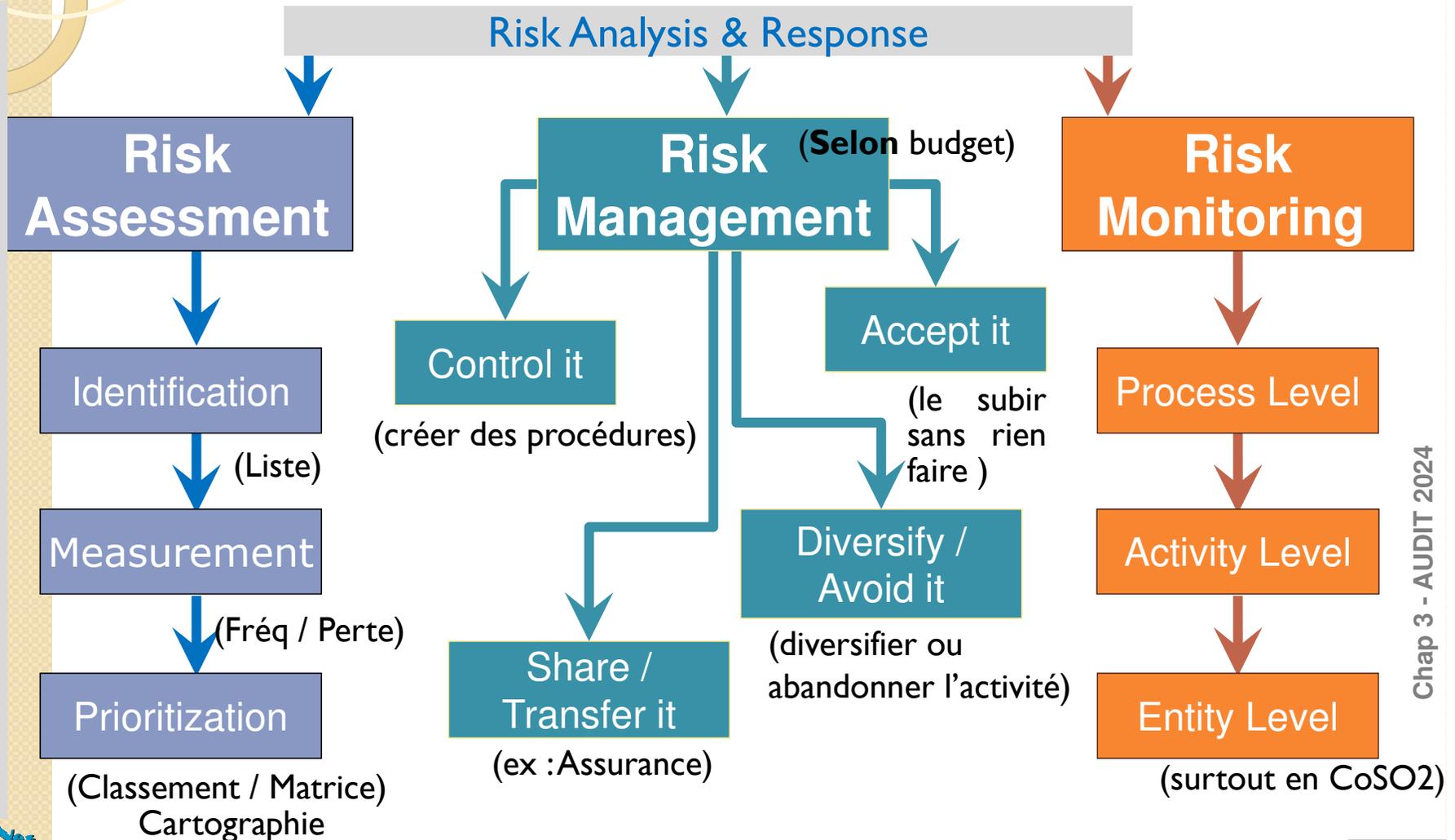
Risk Management



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.1.1. Typologie des Réponses apportées aux Risques de CI

Section 6. Les trois lignes de défense



Chap 3 - AUDIT 2024



Risque résiduel : le risque non couvert par la procédure de CI mise en place

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.1.2. Risque résiduel

- Lorsqu'on choisit de réduire, contrôler, maîtriser un risque :

Que signifie « Risque résiduel » après mise en place d'une procédure de CI ? :

Un risque maîtrisé est un risque qui a été jugé grave, puis l'entreprise lui a conçu une procédure pour le réduire. Une fois la procédure appliquée, il reste toujours de ce risque un reliquat résiduel non complètement couvert par la procédure. (risque 0 n'existe pas)

Définition Risque résiduel CoSO 1 – 2013 : le risque non couvert par la procédure de CI mise en place ou par la réponse mise en place

→ (RR) doit être faible, non significatif, et est à ignorer.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.1.3. Etapes d'un dispositif d'évaluation des risques de CI

(à appliquer en toute firme/entité, et même en cabinet professionnel comptable aussi)

Quand la décision prise est de « maîtriser » un risque : Toute entité doit créer pour elle-même un système de détection et d'évaluation de risques de contrôle interne, qui fonctionne selon les étapes suivantes :

1. Identifier **régulièrement** les risques de SCI possibles (établir une **liste**)
2. **Classer** selon un **ordre de gravité** cette liste de risques de SCI
3. Pour les risques les plus graves et selon budget, concevoir des **procédures** de SCI qui seront appliquées absolument à **toute** transaction ou opération liée au risque respectif
4. Pour chaque procédure, former les **employés** qui vont l'appliquer
5. Pour chaque procédure, concevoir et appliquer un **contrôle** régulier (par un **responsable**) de ce qu'appliqueront les employés comme procédure
6. Pour chaque procédure, **l'auditeur interne** fera régulièrement des **tests** sur les **contrôles** exécutés par les responsables
7. L'auditeur interne **révisera régulièrement** la liste des risques et les résultats des tests de contrôles (**pilotage**)

→ l'auditeur financier sélectionne le « contrôle-clé » (le + significatif et donc efficient) impactant les états financiers et lui conçoit un testing...

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense contre les risques du SCI
(*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
 - 3.6.1. Typologie des réponses apportées aux risques de CI
 - 3.6.2. Les Trois Lignes de Défense contre les risques du SCI
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

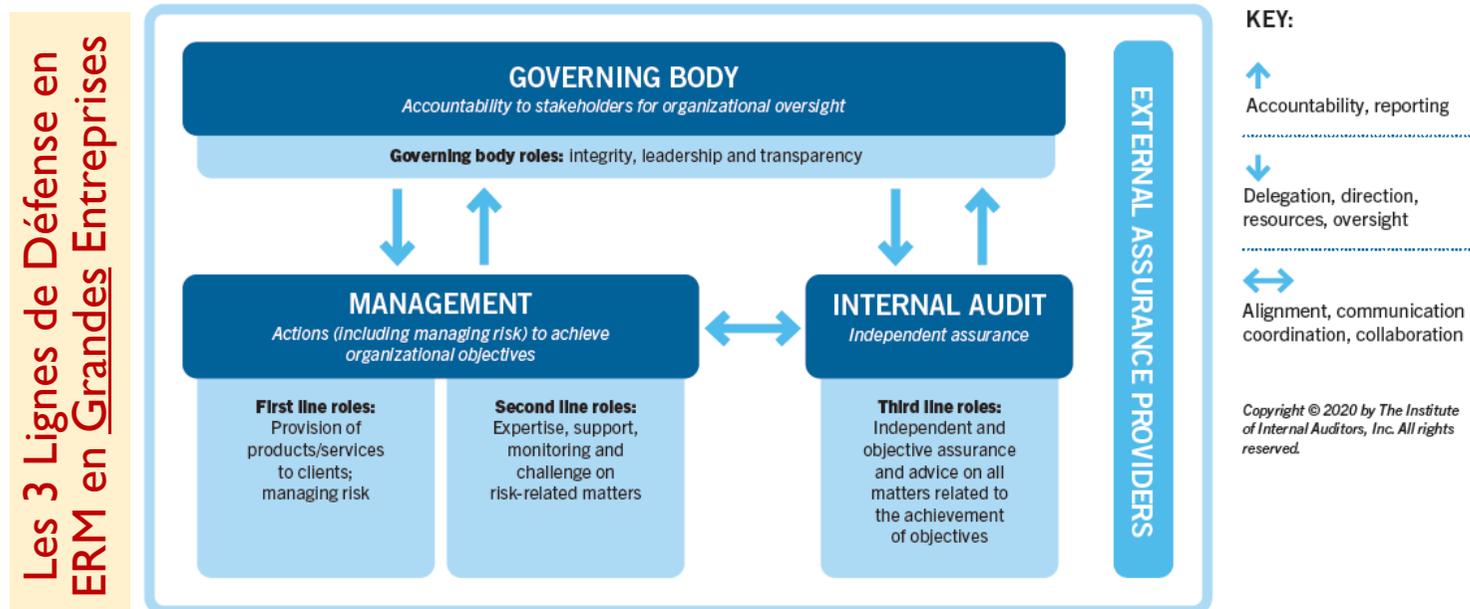
6.2. Les Trois Lignes de Défense contre les risques de CI

Trois lignes de défense contre les risques de CI en PME : (contre erreurs de procéd.)

1. Exécution par les employés : Procédure de contrôle interne à chaque transaction
2. Exécution par les Directeurs responsables d'activités de contrôle : Contrôler la bonne exécution de la procédure à chaque transaction (Contrôle de toutes les transactions/an (ex: 1000/an))
3. Exécution par l'Auditeur interne de tests des contrôles : Tester les contrôles : Auditer de façon périodique (→ tester échantillon de 20 parmi les 1000).

The IIA's Three Lines Model

The IIA "ERM – an integrated framework", Sept 2004



L'Auditeur financier ne testera que les « contrôles-clés » et non toutes les activités de contrôle des procédures de SCI de l'entité.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2. Les Trois Lignes de Défense contre les risques de CI en TPE & PME

Section 6. Les trois lignes de défense

1- Les employés **exécutent** les procédures (pour contrer les risques de CI) sur chaque transaction sans exception

2- Les Responsables **contrôlent** la bonne exécution des procédures (par les employés) et ce pour toutes les transactions sans exception

3- L'Auditeur interne **teste** la bonne exécution des contrôles (par les responsables) en testant **par échantillon**

4- Ensuite l'auditeur rend compte des résultats de ses testings au CA ou GÉ et déploie les remédiations nécessaires.

1 & 2 :Toutes les transactions de tous les jours, en tout département, sans aucune exception :

- Achats
- Ventes
- Salaires
- Réception
- Livraison
- Congé
- Accès...

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.1. Ligne I des Employés (exécutent)

Section 6. Les trois lignes de défense

I- Les employés **exécutent** les procédures (pour contrer les risques de CI) sur chaque transaction sans exception

La conception & exécution de procédures de contrôle interne concerne seulement les transactions répétitives

Les procédures généralement existent mais sont souvent non formalisées

Transactions répétitives

Données répétitives

Ex : ventes, achats, salaires, invent physique permanent, distribution du résultat...

Transactions non répétitives

Données non répétitives

Ex : Augmentation du capital social, Fusion, Abandon d'activité...

Estimations

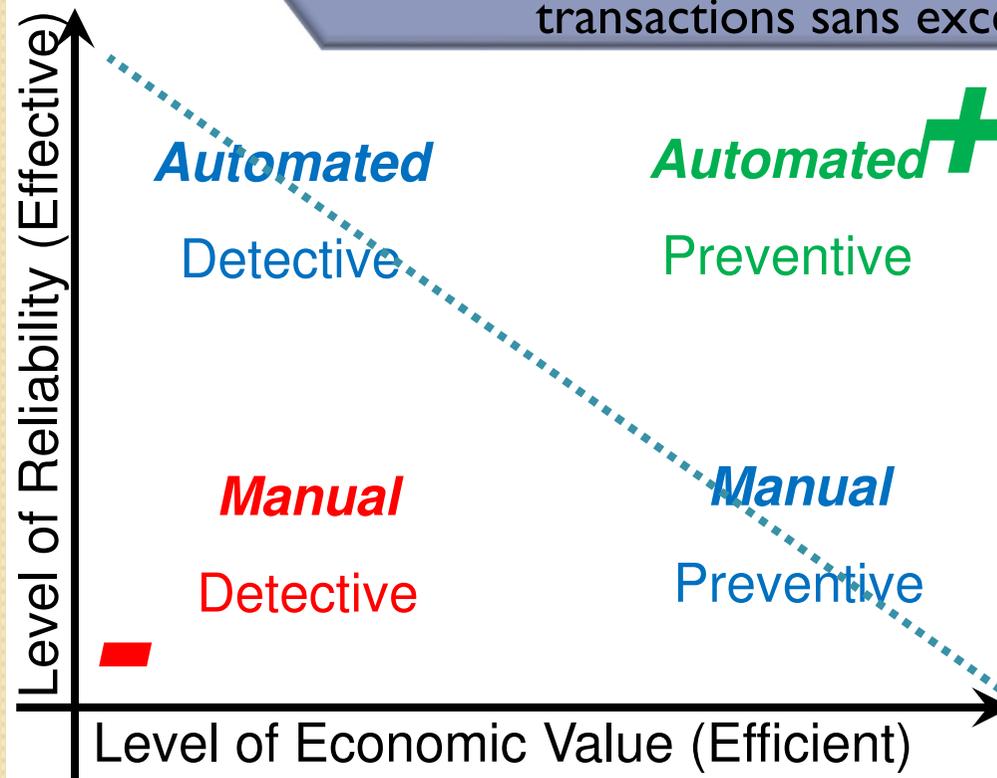
Ex : Provisions terrain
Provisions Immo...

Il est inefficace de créer une procédure de CI coûteuse pour contrer les risques d'une transaction très rare !!!

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2. Ligne 2 des Responsables (contrôlent)

2- Les Responsables **contrôlent** la bonne exécution des procédures (par les employés) et ce pour toutes les transactions sans exception



Les contrôles -conçus par l'entité & effectués par les responsables- sont de 4 types :

- Automatisés / Manuels,
- Préventifs / Détectifs.

Alors que les contrôles -liés au système informatique- sont de 2 types :

- Contrôles généraux,
- Contrôles applicatifs

- Contrôles automatisés : les + efficaces
- Contrôles préventifs : les + efficaces

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2. Ligne 2 des Responsables (ils contrôlent)

Section 6. Les trois lignes de défense

Les contrôles –ou activités de contrôle– conduits adéquatement et en temps opportun, réduisent les risques de contrôle interne. Les contrôles (des procédures du SCI) sont généralement de 4 types :

- **Préventifs** : tentent de dissuader ou de prévenir un événement indésirable avant son occurrence. Ils sont proactifs et aident à prévenir une perte, tels les :
 - Séparation des fonctions (arrêtent les tentatives d'abus)
 - Approbations préalables d'actions ou de transactions,
 - Contrôles d'accès (badges, mot de passe...)
 - Vérification et entretien de certains biens physiques (serrures, coffre-forts...),
 - Formation du personnel...
- **DéTECTIFS** : tentent de détecter des actions indésirables. Ils apportent la preuve qu'une perte s'est déjà réalisée, tels les :
 - États de rapprochement,
 - Inventaire physique,
 - Revue de performance...
- **Automatisés (informatisés)** : réalisés sans l'intervention humaine, tels les :
 - Verrouillages (d'accès ou contre modif. ou contre suppression...) en un logiciel ,
 - Messages d'alertes contre un fait possible, lorsqu'un événement se réalise, ...
- **Manuels** : ne pouvant être réalisés qu'avec l'intervention humaine, tels les :
 - Contrôles manuels physiques,
 - Contrôles manuels via un logiciel...

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2. Ligne 2 des Responsables (ils contrôlent)

Section 6. Les trois lignes de défense

Alors que les contrôles IT (**informatiques**) sont de 2 types :

- **ITGC** : Contrôles généraux informatiques, tels :
 - Contrôle des opérations relatives au data-center (installation & gestion des ressources réseaux, la garantie de la sécurité du data-center, la surveillance des systèmes d'alimentation énergétique et de refroidissement...),
 - Sécurité des accès, sécurité des données et des programmes, sécurité physique
 - Développement de logiciels et contrôles des modifications de programmes
 - Reprise après sinistre
 - Acquisition et maintenance des logiciels-système,
 - Sécurité des accès
 - Développement et maintenance des applications-système
- **Contrôles applicatifs** : sont les procédures programmées dans les logiciels tels:
 - Contrôles liés aux matchings informatiques (en terme de langage informatique de programmation, en termes d'extraction d'une application qui devienne input pour une autre application, ...)
 - Contrôles d'entrée (saisies de données) : leur autorisation, validation, notification / correction d'erreur de saisie...
 - Contrôles de traitements
 - Contrôles de sortie (outputs)...

Les contrôles applicatifs aident à garantir l'exhaustivité et l'exactitude du traitement des données, de leurs autorisations et de leurs validités.

Les contrôles généraux sont nécessaires pour prendre en charge le fonctionnement des contrôles applicatifs ; les deux sont nécessaires pour garantir un traitement complet et précis des données informatisées.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2.1. Assertions de contrôle interne : Exemples

Les contrôles doivent vérifier les assertions de CI suivantes CAVR
(sinon procédures défectueuses → risques CI non couverts)

Completeness

(Exhaustivité) • All transactions are processed (once and only once)

- Did the bank process all the checks that I wrote this month ?

Accuracy

(Précision)

- All transactions are processed correctly
- Did the bank process all the checks correctly with the right amount ?

Validity

(Validité)

- All transactions are authorized or approved by appropriate person
- Were all the checks processed by the bank written by me ?

Restrictiveness

(Restrictivité)

- Access to certain functions is restricted to appropriate persons
- Did someone else have access to my checkbook ?

Source : <http://www.finance.umich.edu>

Le rappel de cours de ces assertions est bien expliqué aux 2 vidéos du 1er Mars 2023 et du 18 Avril 2021

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2.2. Liaison : Assertion / Risque / Activité de Contrôle

Section 6. Les trois lignes de défense

Exemple : Recouvrement clients

Assertion

L'Exhaustivité
des factures
est-elle vérifiée
???

Risk

Des
transactions
importantes
risquent d'être
sans traces
(*au noir*)

Control Activities

- Vérifications des paiements post-période
- Vérification de la numérotation successive et verrouillée des factures au logiciel de facturation...

Source : <http://www.finance.umich.edu>

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2.2. Liaison : Assertion / Risque / Activité de Contrôle

Section 6. Les trois lignes de défense

| | Activités de contrôle | | Assertions du SCI |
|--|-----------------------|----------------------------|------------------------|
| | Auto / Manuel | Préventif / DéTECTIF | |
| Exemple : Gestion des chèques | | | <u>C.A.V.R.</u> |
| 1. Utilisez des chèques pré-numérotés, généralement dans l'ordre, | M | P | C |
| 2. Conservez une photocopie de chaque chèque écrit, | M | D | A |
| 3. Signez personnellement chaque chèque, | M | P | V |
| 4. Protégez votre chéquier et limitez les personnes qui y ont accès. | M | P | R |

Source : <http://www.finance.umich.edu>

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2.3. Exemples d'Assertions de Contrôle Interne

Section 6. Les trois lignes de défense

- Lorsque le DAF Mr B contrôle le bon établissement de l'état de rapprochement bancaire, chaque mois, par un employé A de la Direction administrative et financière, en y vérifiant les bons montants et les bonnes adéquations (établies déjà par l'employé), le DAF vérifie ainsi les assertions « **Exhaustivité** » (Completeness) des transactions bancaires du mois et la « **Précision** » (Accuracy) de leurs montants. Lorsque le DAF appose ses signatures et cachet sur l'Etat de rapprochement du mois pour rendre traçable les vérifications qu'il venait de faire et attester ainsi que l'état de rapprochement est juste, il établit ainsi l'assertion « **Validité** » (Validity).
- Lorsque les employés ont TOUS des badges pour l'accès à certains espaces de l'entreprise, ainsi que les membres de la Direction, les assertions « **Exhaustivité** » et « **Restrictivité** » (Restrictiveness) sont appliquées ici. Lorsque pour tester ce contrôle, un auditeur interne demande à un quelconque employé d'essayer d'accéder à un espace qui lui est interdit, grâce à son badge, quel qu'en soit le résultat de ce contrôle, l'Auditeur interne est en train de vérifier l'Assertion « **Restrictivité** ».
- Lorsque pour couvrir le risque de CI d'incompatibilité de fonction, on demande au caissier de la firme d'exécuter les dépenses par caisse, de les tenir en un registre de caisse, puis au comptable de passer les écritures de caisse, la procédure de CI applique l'assertion « **Restrictivité** »...

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.2.4. Assertions de Contrôle interne versus Assertions d'AF



Section 6. Les trois lignes de défense

Les Assertions de contrôle interne sont 4 (CAVR). Elles devraient être vérifiées par les contrôles des procédures de CI. Lors de la conception des tests par l'auditeur interne / financier, un test peut couvrir une ou plusieurs assertions des 4.

Les Assertions d'audit financier pour aider à tester le détail des comptes comptables sont 7, mais réparties et dédoublées sur 2 volets pour devenir au nombre de 12

Un cpte de Bilan : on lui examine le solde et non le détail des mouvements, on y examine les assertions : Existence, Droits&Obligations, Exhaustivité, [Exactitude, Evaluation & Imputation], Classement & Présentation.

Un compte de Résultat : on lui examine le détail des mouvements et non le solde (car la chrg/pdt est toujours soldée en fin de période par le cpte de Résultat). On lui examine alors les assertions : Réalité, Exhaustivité, Exactitude, Cut-off, Classement & Présentation.

L'auditeur financier vérifie par test, les 4 assertions du SCI pour chaque contrôle-clef. Puis lors des travaux substantifs sur les cptes comptables, il teste les 12 assertions d'audit financier au niveau des comptes (leurs soldes et/ou leurs mouvements).

Relevant Assertions used by Financial Auditor

Assertions About Classes of Transactions & Events, & related disclosures, for the Period Under Audit:

- Occurrence
- Completeness
- Accuracy
- Cut-off
- Classification
- Presentation

Les 12 Assertions d'audit financier seront étudiées en Chap 4.

(Comptes de résultat)

Assertions About Account Balances, & related disclosures, at the Period End:

- Existence
- Rights & Obligations
- Completeness
- Accuracy, Valuation, Allocation
- Classification
- Presentation

(Comptes de bilan)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.3. Ligne 3 de l'Auditeur interne (teste)

La conception des testings par l'auditeur interne dépend étroitement de la conception des activités de contrôle effectuées par les responsables/gestionnaires.

3- L'Auditeur interne **teste** la bonne exécution des contrôles (par les responsables) en testant **par échantillon**

Les testings aussi (comme les contrôles) doivent cibler les assertions CAViaR :

- **C** : Completeness – Exhaustivité
- **A** : Accuracy – Exactitude
- **V** : Validity – Validité
- **R** : Restrictiveness – Restrictivité

L'auditeur résumera ses testings dans la Matrice des Tests des Contrôles (MTC) exposée dans la diapo suivante.

Exemple : Si un Responsable Approvisionnements contrôle le « three-way matching » (conformité Facture / BC / BL) **de chaque achat** pour minimiser les risques divers des achats, l'auditeur interne concevra son test de ce contrôle en sélectionnant un échantillon de liasses (contenant Fact+BC+BL) de quelques achats et y testera les quantités, les montants, les signatures, les identités, ...)

→ Toute erreur découverte par le testing de l'auditeur signifie que le contrôle n'était pas bien appliqué par le Responsable et la procédure sera jugée défailante.

Contrôles réalisés par un responsable, puis **décrits** & analysés dans la **Matrice des Tests des Contrôles** par l'auditeur interne

| Responsable (Directeur de département, Gestionnaire) | | | | | | | | | | Auditeur interne / Financier | | | | | | |
|--|--|-------------------------|------------|--------|-----------|----------|---|---|---|------------------------------|-------------|---------------------|--|--|---------|------------|
| Le Contrôle (= l'Activité de Contrôle d'une procédure de CI) | | | | | | | | | | Test du Contrôle | | | | | | |
| Procédure | N° du Ctrl | Description du contrôle | Automatisé | Manuel | Préventif | DéTECTIF | C | A | V | R | Périodicité | description du test | Taille | Observ - | | |
| | | | | | | | | | | | | | échantillon | Conclusion | | |
| Risque A | Procédure XXX d'achat Services extérieurs | 1 | | X | | X | | | | | X | Daily | L'AI sélectionne un échantillon des Doc d'expr des besoins et en vérifie les cachets et les signatures | 20 | xxxxxxx | |
| Risque B | | 2 | | X | | X | | | | | X | Daily | L'AI sélectionne un échantillon des Doc de permission à passer la Cde par le DAF et en vérifie les cachets et les signatures | 20 | xxx | |
| Risque de frais fictifs | Procédure YYY de fixation de plafond de dépenses par délégué | 3 | | X | | X | | | | | X | X | WEEKLY | xxxxxxxx | 7 | xxxxx |
| | | 4 | | X | | | | | | | X | | MONTHLY | xxxx | 3 | xx |
| | | 5 | | X | | X | | | | | X | X | X | WEEKLY | xxxxxx | 7 |
| Risque de frais fictifs | Procédure C de contrôle des justificatifs | 6 | | X | | X | | | | | X | X | L'ordre de virement est daily | Choisir un échantillon d'Ordre de virement et remonter à ses notes de frais et à ses | 20 | xxxxx |
| | | 6' | | X | | X | | | | | X | X | Virement minimal 200dt en cas | Choisir un échantillon d'Ordre de mission et remonter à ses notes | 3 | xxxxxxxxxx |

- Partie verte de la MTC : description du contrôle fait par un Responsable
- Partie Rose de la MTC : description du test fait par l'auditeur interne en sélectionnant un échantillon de la population des docs contrôlés/responsable.

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.2.3. Ligne 3 de l'Auditeur interne (teste)

Section 6. Les trois lignes de défense

Comment l'auditeur décide la taille de l'échantillon ?

Quand la population est homogène :

| Responsable | | Auditeur interne ou financier | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|-----------------------|
| Fréquence du contrôle durant l'année | Population (nb de Docs contrôlés) | Taille à décider de l'échantillon (nb des Docs à tester) | | |
| | | si le risque est faible | si le risque est moyen | si le risque est fort |
| Multiple times per day | over 250 | 25 | 45 | 60 |
| Daily | 220 | 20 | 30 | 40 |
| Weekly | 52 | 7 | 10 | 15 |
| Semi-Monthly | 24 | 3 | 5 ou 6 | 8 |
| Monthly | 12 | 2 | 3 ou 4 | 5 |
| Quarterly | 4 | 2 | | |
| Half-Yearly | 2 | 1 | 1 ou 2 | 2 |
| Annually | 1 | 1 | | |

(Si la population n'est pas homogène, il faut la subdiviser et appliquer la règle de l'échantillonnage sur les subdivisions)

3- L'Auditeur interne teste la bonne exécution des contrôles (par les responsables) en testant par échantillon

Source : « Audit Sampling » AICPA, AAG-S, Chap3, 2014

Plus la situation semble risquée (la procédure pourrait ne pas couvrir raisonnablement le risque de CI) plus le testing devrait être intense (échantillon plus grand)

- Effets de certaines situations sur le choix de la taille de l'échantillon pour le testing

(en cours de rédaction)

- Lois statistiques relatives à l'échantillonnage :

(en cours de rédaction)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.3.1. Les Tests des Contrôles, par l'Auditeur financier

Section 6. Les trois lignes de défense

Chaque procédure CI est contrôlée par un responsable au sein de la firme. Le contrôle est testé par l'auditeur interne/financier : il s'agit de test d'existence appliqué à un seul doc, puis (selon le résultat du test d'existence) d'un test de permanence appliqué à un échantillon de docs :

- a. Procéder par choisir les contrôles-**clefs** (au cas par cas)
- b. Selon leur périodicité choisir la population
- c. Choisir la taille de l'échantillon :
- d. Procéder aux tests
- e. Tout manquement doit faire l'objet d'une note (soit à la LCI : Lettre de Contrôle Interne par l'auditeur financier, soit au RA : rapport d'audit interne par l'auditeur interne)

Il n'y a pas de liste figée de tests de contrôles car chaque firme est un cas à part. Tous les contrôles doivent être testés par l'auditeur financier ainsi :

1. Point de départ : matérialisés par un Manuel des procédures dûment approuvé
2. Entretiens avec les responsables & obtention de copie des budgets
3. Identification des défaillances de conception des contrôles
4. Identification des contrôles non cités au manuel des procédures mais utilisés (à tester aussi)
5. Choisir les **contrôles-clefs** : qui ont un impact sur les EF audités (ne pas tout tester, l'évaluation par l'Auditeur financier peut se départager sur les 3 ans du mandat)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.3.1. Les Tests des Contrôles, par l'Auditeur financier

Section 6. Les trois lignes de défense

5. Choisir les **contrôles-clefs** : qui ont un impact sur les EF audités (alors que l'auditeur interne teste continuellement TOUS les contrôles)
 Autre Exemple : Procédure effectuée par des tiers à l'entreprise : à ne pas tester par l'auditeur financier (hors champs de mission)...
6. Identifier les périodicités de ces ctrls-clefs pour identifier vos tailles d'échantillons : 500 → 40, 100 → 30, 20 → 4...
7. Identifier le timing de vos tests : Si mission acceptée en Octobre → Intérim (9 mois), puis Final (trim restant).
8. Identifier les tests des possibilités d'existence de tâches incompatibles pour chaque process
9. Préparer la maquette des tests impactant les EF (la MTC) :
 - Ces maquettes sont particulières à la firme (pas de MTC standard)
 - Certains contrôles sont standards, typiques et certains autres spécifiques à l'activité ou aux circonstances vécues durant l'exercice audité

L'AF prend note de tous les contrôles de procédures, mais il n'en teste que les contrôles-clefs. L'ISA 315 donne droit à la rotation des tests sur les 3 ans du mandat (sauf 1^{er} audit → full)

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.3.2. Exemples de Tests des Contrôles

Cash : PV d'inventaire de caisse et tout document de contrôle de la caisse (caisse-dépenses / caisse-recettes, « Brouillard de caisse »...), Tests des états de rapprochements (12 → 3 ou 4) et leurs visas, Mts..., il est interdit au caissier de passer des enregistrements comptables.

Stock : Vérifier la procédure de l'inventaire physique (→ défaillance de conception), vérifier que les bons de sorties sont prénumérotés et visés par la personne qui a reçu le stock et par le magasinier, vérifier la concordance entre bons de commande et bons de livraison, vérifier les visas et docs des avoirs-retours, registre de suivi...

Ex : Pour l'analyse des écarts budget/réalisations, examiner les PV des réunions de chaque trim avec PV... 4 PV à tester (en choisir 2)

Achats : Contrôler le seuil d'achat au grand-livre, contrôler le tableau comparatif de 3 offres pour le choix du Frs... matching BC/BL/Fact...

Ventes : Contrôler la suite numérique des fact. Choisir des éléments sur Grand-Livre & en tester le matching BC/BL/Fact... Choisir des liasses BC/BL/Fact et en contrôler la comptabilisation sur G-L..., Tester le suivi des fact d'avoir...

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.3.2. Exemples de Tests des Contrôles

Paie : Test / dossier permanent du personnel : parent à charge, Certif de naissance, contrat signé, heures sup doivent être autorisées préalablement et suivi ultérieur... Tester les contrôles de la procédure qui établi le récap de paie...

Cap Propres et Rt : Opérations non répétitives donc non incluses au SCI, sauf tester le PV pour l'affectation du Rt (répétitif au PVs)

Investissements : Tester si le budget des immo est approuvé par le Conseil d'Administration, et tester son suivi. Tester les PV de Mise en rebus de l'invest X, tester les PV de mise en service de l'invest Y...

Loi & réglementations :

Ex SA cotée: s'il y a eu changement d'Actionnaire l'info du CMF est à tester...

Ex Association : envoi de la copie du rapport CAC à la cours des comptes (tester la décharge), (Dépenses cash > 500dt) interdites → à tester, Publication des EF en un Journal ou site à tester (avoir une copie), toute subvention doit être publiée en un Journal (en prendre 1 copie), Elles doivent avoir 4 registres (adhérents, membres, délibérations...) à en tester l'existence, le contenu, les visas...etc.

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

6.3.3. Que signifie un « Contrôle-Clef » ?

Section 6. Les trois lignes de défense

Dans la pratique, un contrôle est « **clef** » (important) quand il permet de tester plusieurs autres contrôles à la fois. Il devient efficace pour l'auditeur financier (gain de temps pour un résultat pertinent) car en testant un contrôle-clef, il évite de tester tout un ensemble d'autres contrôles chacun à part.

L'auditeur financier n'a pour rôle que d'évaluer la partie des procédures qui aurait un impact sur les EF (contrôlées par contrôles-clefs). Alors que l'auditeur interne a pour rôle de tester tous les contrôles et toutes les procédures du SCI.

Contrôles-clefs des principaux process :

- **Achats** : three-way-matching
- **Ventes** : three-way-matching
- **Paie** : Contrôles du récap de paie
- **Investissements** : Contrôles du tableau des amortissements et de l'inventaire physique
- **Trésorerie** : Contrôles de l'état de rapprochement
- **Cash** : Contrôle du Brouillard de caisse et de l'inventaire physique
- **Capitaux propres** : Contrôle des PV de distribution du résultat (il n'y a de répétitif que la distribution des bénéfices)...

Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

6.3.3. Que signifie un « Contrôle-Clef » ?

Section 6. Les trois lignes de défense

- Contrôle clef des achats : (three way matching) sélectionner un échantillon et tester la conformité entre :
 - Bons de commande fournisseurs,
 - Factures d'achat
 - et Bons de réception
- Contrôle clef des ventes : (three way matching) sélectionner un échantillon et tester la conformité entre :
 - Bons de commande client,
 - Factures de vente
 - et Bons de livraison
- Contrôle clef de la trésorerie : sélectionner un échantillon et tester les états de rapprochement bancaires, postaux... pour la caisse qui est par nature risquée, les tests doivent être exhaustifs sur brouillard de caisse.
- Contrôle clef de la paie : tester les contrôles des procédures de CI ayant généré le récap de paie
- Contrôle clef des Stocks : tester les contrôles de la procédure d'inventaire physique
- Contrôle clef des Investissements (Immo) : tester les contrôles des procédures de CI et d'inventaire physique, ayant généré le tableau des amortissements...etc...

Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense contre les risques du SCI
(*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 37** : **Matrice des Tests des Contrôles**
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.



Chap 3 - Pratique de l'évaluation du SCI

7.1. Matrice des Tests des Contrôles

| Matrice des tests des contrôles : | | | | | | | | | | Auditeur interne | | Auditeur Fin | | | |
|-----------------------------------|------------|--|------------|--------|-----------|----------|---|---|---|------------------|-------------|---|--------------------|-----------|---|
| Procédure | N° du Ctrl | Description | Automatisé | Manuel | Préventif | DéTECTIF | C | A | V | R | Périodicité | Test du Contrôle | | Externe | |
| | | | | | | | | | | | | description du test | Taille échantillon | | Observ - Conclusion |
| Procédure A d'achat MP | 1 | L'assistante du Directeur des Approv. vérifie le total arithmétique de la commande avant de la passer pour signature et cachet de au Directeur des approvs. | | X | | X | X | | | | Daily | L'AI sélectionne un échantillon des BC et en vérifie les totaux et les signatures | 20 | xxxxxxx | Ex : refait le test de l'auditeur interne sur un échantillon autre. |
| | 2 | Le D. App quand il reçoit la permission de la part du DAF pour passer la commande suite à la disponibilité de la somme, vérifie son cachet et sa signature dessus. | | X | | X | | | X | | Daily | L'AI sélectionne un échantillon des Doc de permission à passer la Cde par le DAF et en vérifie les cachet s et les signatures | 20 | xxx | |
| Procédure B de | 3 | XXXXXXXXXX | X | | X | | X | | | | WEEKLY | XXXXXXXXXX | 7 | xxxxx | |
| | 4 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX | X | | | X | | X | | | MONTHLY | xxxx | 3 | xx | |
| | 5 | XXXXXXXXXX | | X | X | | X | X | | | WEEKLY | xxxxxx | 7 | xxxxxxxxx | |
| | 6 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX | | X | | X | | | X | ANNUALLY | xx | | 1 | xxx | |

Section

L'auditeur interne teste tous les contrôles en sélectionnant un échantillon de documents relatifs à chaque contrôle à tester.

L'auditeur financier externe ne teste que les contrôles-clefs des seules procédures de CI ayant impact sur les états financiers à auditer, en sélectionnant aussi un échantillon de docs relatifs à ces contrôles-clefs. La MTC lui sert à décrire les contrôles-clefs pour le test d'existence, puis pour le test de permanence si le test d'existence est jugé concluant pour un contrôle-clef donné.



Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

| Control # | Process | Subprocess | Objective | Risk | Control | Frequency | Key/nonkey | IT control | Manual/automated |
|-----------|---------|------------|---|---|---|------------|------------|------------|------------------|
| 1.00 | Revenue | Middle | To help ensure accurate and complete recording and billing of patient charges | Inaccurate or incomplete recording and billing of patient charges could result in patient dissatisfaction, potential regulatory noncompliance, and financial losses. | The EHR system will identify patient visits with a high risk of clinical documentation error and will route those visits to the clinical documentation improvement department at each hospital. | Continuous | Key | Yes | Automated |
| 2.00 | Revenue | Middle | To help ensure accurate and complete recording and billing of patient charges | Inaccurate or incomplete recording and billing of patient charges could result in patient dissatisfaction, potential regulatory noncompliance, and financial losses. | A clinical documentation improvement specialist will review the documentation (e.g., EHR input screens, patient charts) for completeness, appropriateness, and accuracy of information. | As needed | Key | No | Manual |
| 3.00 | Revenue | Middle | To help ensure accurate and complete diagnostic or procedural coding | Inaccurate or incomplete diagnostic or procedural coding increases the risk of noncompliance with federal and state regulations and/or other health plan contract requirements. | Coders have restricted login access to the billing system. | Continuous | Key | Yes | Automated |



Plan du Chapitre III

« Pratique de l'évaluation du SCI »

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI :

- **Section 31** : Référentiel CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 32** : Composantes du CoSO 1 (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 33** : Matrice Soft-CoSO
- **Section 34** : Typologie des risques du SCI selon le CoSO 1 (*rappel module CI*)
- **Section 35** : Matrice de Classement des Risques (Cartographie)
- **Section 36** : Lignes de défense (*rappel du module CI de 2^{ème} LSC*)
- **Section 37** : Matrice des Tests des Contrôles
- **Section 38** : Démarche pratique d'évaluation du SCI en audit financier
 - 3.8.1. Que signifie « Défaillance » de SCI au sens des ISA ?
 - 3.8.2. Critères d'une procédure satisfaisante (*rappel du module SCI*)
 - 3.8.3. Rappel : Tests d'existence / Tests de Permanence
 - 3.8.4. Schéma de la Démarche globale d'évaluation du SCI
 - 3.8.5. Lettre de Contrôle Interne

Les sections en gris sont des rappels du module SCI de 2^{ème} LSC 2023, expliquées en détail ici mais non enseignées en nos séances de cours d'Audit financier.

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

8.1. Que signifie « Défaillance » en SCI au sens des ISA ?

**Deficiency in internal control—This exists when:*

- (a) A control is designed, implemented or operated in such a way that it is unable to prevent, or detect and correct, misstatements in the financial statements on a timely basis; or
- (b) A control necessary to prevent, or detect and correct, misstatements in the financial statements on a timely basis is missing.

*2022 IAASB Handbook (Fr), Volume 1, ISA 265, §6
2022 IAASB Handbook (Eng), Volume 1, Glossary, p.14*

- Selon l'IAASB, une déficience en contrôle interne existe lorsque :
 - Un contrôle est conçu, mis en place ou appliqué de façon à ce qu'il soit incapable de prévenir ou détecter&corriger une erreur comptable dans les états financiers en temps opportun
(*défaillance de conception détectable par des « walkthrough tests » : tests de cheminement*)
 - Un contrôle nécessaire pour prévenir, ou détecter&corriger les anomalies dans les EF -en temps opportun- manque.
(*défaillance d'existence détectable par application d'un questionnaire de CI*)

Le (contrôle) diffère de la (procédure) : il existe pour contrôler la procédure

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

8.2. Critères d'une procédure SCI satisfaisante

Section 8. Démarche pratique d'éval du SCI

Les qualités d'une « bonne » procédure :

- exister (convenablement documentée – et – appliquée)
- être réellement fiable (séparation des tâches, vérification des authenticités, etc.)
- être réellement efficace :
 - bon retour d'investissement par rapport aux enjeux
 - répondre exactement à l'objectif de contrôle poursuivi
- n'être accessible que par les acteurs réellement habilités
- n'être accessible que par les acteurs dont l'habilitation est réellement justifiée
- être régulière (même si le cycle lui-même n'est pas régulier)
- être elle-même contrôlable :
 - comporter un dispositif de traçabilité
 - matérialiser ses sorties par des objets rémanents (non interceptables et conservés suffisamment longtemps)

Les caractéristiques d'une procédure :

- Qui est responsable de sa conception
- Qui est responsable de son exécution
- Qui est responsable de son contrôle
- L'objet de la procédure est-il écrit et non ambigu (un seul but à la fois)
- Le lieu d'exécution est-il parfaitement connu et respecté (explication du lieu propice et du lieu non propice)
- Le choix du moment de sa réalisation est-il le résultat d'une rationalité argumentée et contrôlable (moment à choisir et moment à éviter)
- Les modalités d'application sont elles correctement documentées et maintenues à jour
- Depuis combien de temps a-t-elle été révisée ?

Source : IFACI 2008 & 2013

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

8.3.1. Rappel : Test d'Existence

□ Afin de tester l'**existence** des procédures du SCI -impactant les états financiers à auditer- et de leurs contrôles clefs, l'auditeur financier :

1. adopte une logique **processus** (préconisée par le référentiel CoSO et par les ISA) (**Annexe 9**)
2. puis par **checklist (questionnaire du SCI)** il essaye d'identifier les contrôles manquants et de valider la procédure du SCI qui a engendré les documents objet du contrôle-clef. La validation de la procédure est une validation de sa conception en essayant de répondre à la question :

couvre-t-elle bien le risque du SCI qu'elle est censée couvrir ?

3. enfin par des **tests de cheminement (walkthrough)** il teste la bonne conception, la bonne description et la bonne application par les responsables du contrôle-clef jugé existant suite au checklist (par rubrique d'états financiers à auditer), comme suit (car ces contrôles-clefs risquent d'être mal documentés ou mal exécutés) :
 - a. Il Sélectionne un document source (lié au contrôle-clef) **Exemple : une facture d'achat lié à son bon de commande et à son bon de réception**
 - b. Il le Trace (vérifie la procédure comme décrite) jusqu'au grand livre général par exemple via le système pour déterminer si :
 - Le flux d'informations est correct
 - Les commandes fonctionnent comme décrit...
 - c. Il inspecte les preuves que les activités de contrôle sont en place, (par exemple les **autorisations : signatures, cachets..., les calculs, les sources de données...**) en demandant leur réexécution ou en observant leurs déroulements.

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

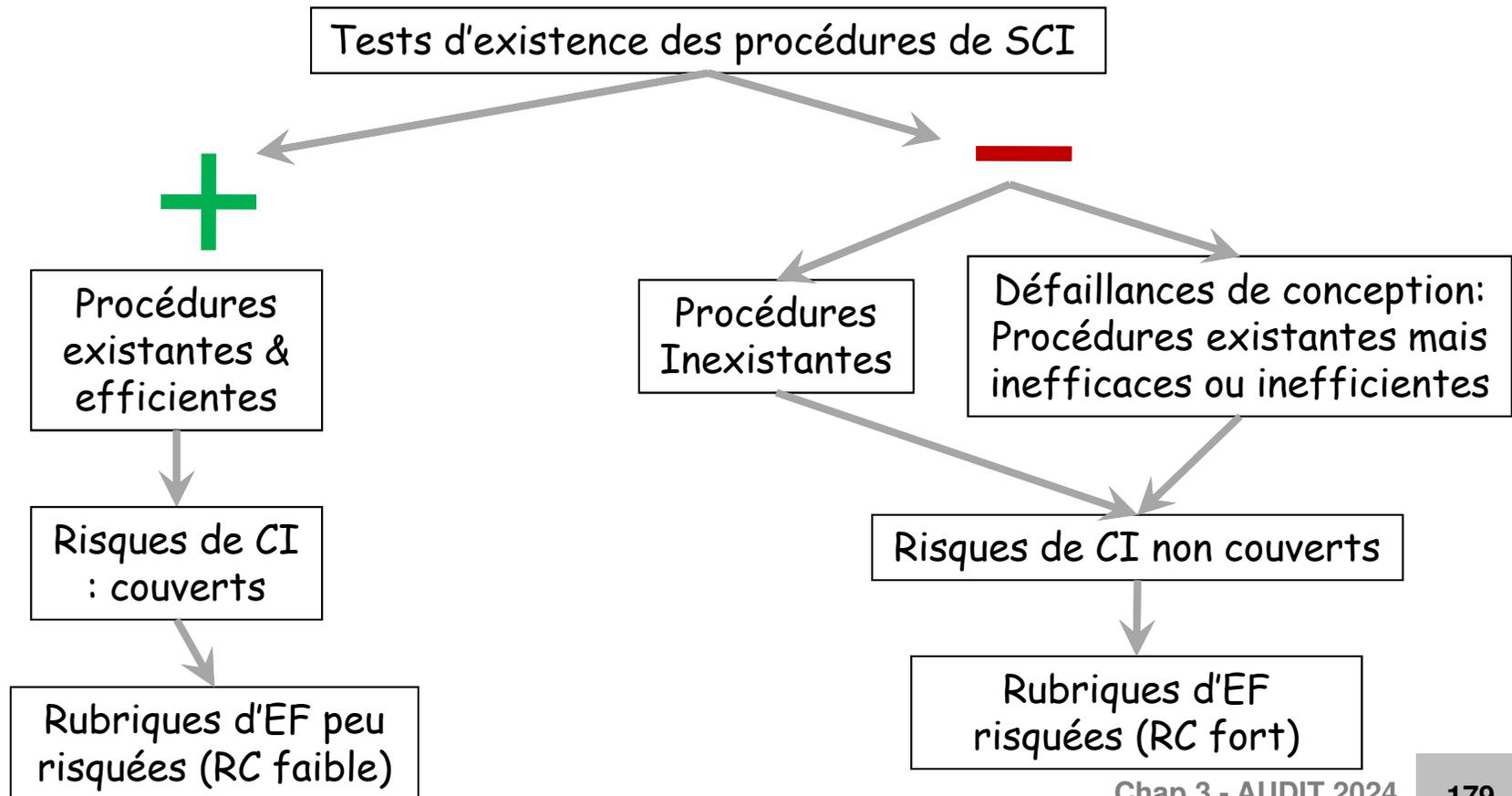
8.3.2. Rappel : Tests de permanence des contrôles-clefs

- ❑ Pour tester la **permanence** des contrôles des procédures impactant les états financiers à auditer, l'auditeur financier focalise les **mêmes** contrôles-clefs (par rubrique d'état financier) **qui ont été jugés existants et bien conçus**, en répartissant la sélection de leurs échantillons sur la période audité. Exemples :
 - Contrôle clef des **achats** : (three way matching) sélectionner un échantillon étalé sur la période et tester la conformité entre :
 - Bons de commande fournisseurs,
 - Factures d'achat
 - et Bons de réception
 - Contrôle clef des **ventes** : (three way matching) sélectionner un échantillon étalé sur la période et tester la conformité entre :
 - Bons de commande client,
 - Factures de vente
 - et Bons de livraison
 - Contrôle clef de la **trésorerie** : sélectionner un échantillon étalé sur la période et tester les états de rapprochement bancaires, postaux... pour la caisse qui est par nature risquée, les tests doivent être exhaustifs
 - Contrôle clef de la **paie** : tester les contrôles des procédures de CI ayant généré le récap de paie
 - Contrôle clef des **Stocks** : tester les contrôles de la procédure d'inventaire physique
 - Contrôle clef des **Immo** : tester les contrôles des procédures de CI et d'inventaire physique, ayant généré le tableau des amortissements...etc...

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

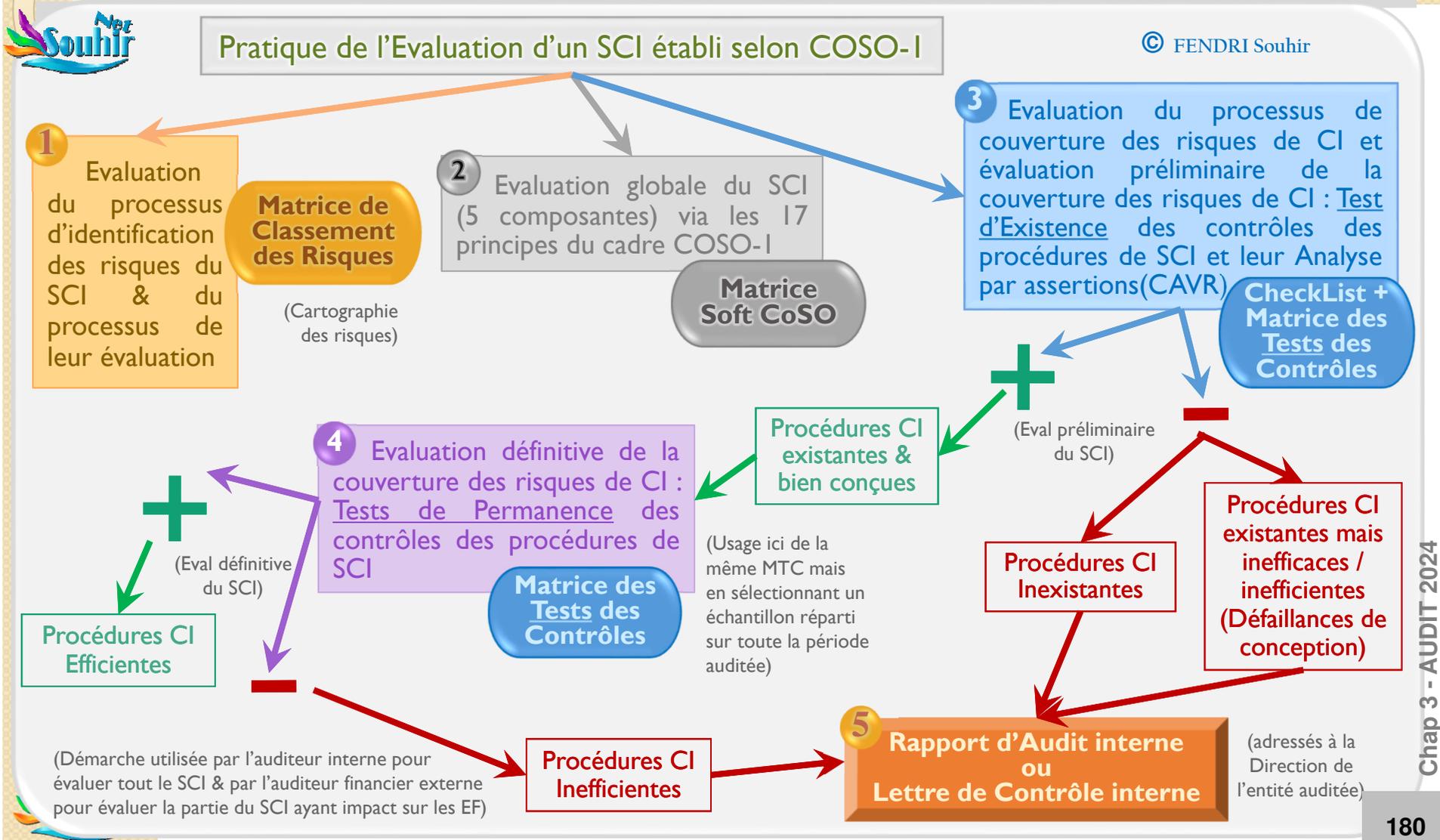
8.4.1. Démarche traditionnelle d'éval du SCI

En démarche traditionnelle, on se suffisait à évaluer les procédures, sans vérifier si la structuration **Globale** du SCI soit solide et pérenne
 (Avant, on ne testait pas –à titre d'exemple- si la firme aurait un système d'identification des risques de contrôle interne permanent...)



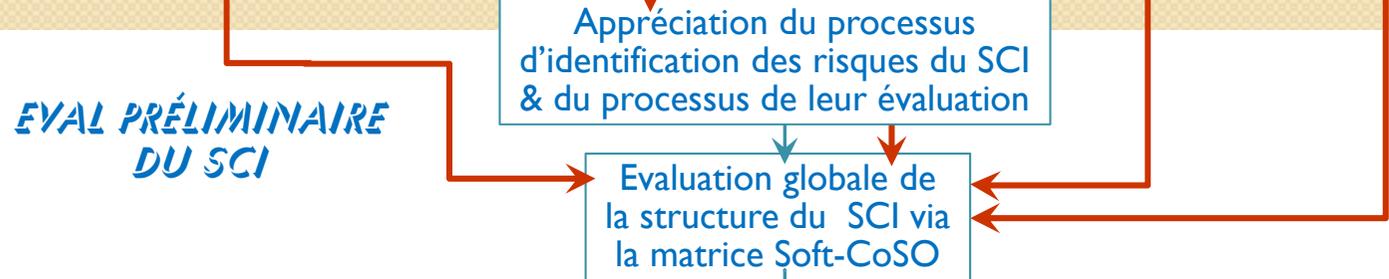
Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

8.4.2. Démarche **actuelle** d'évaluation du SCI

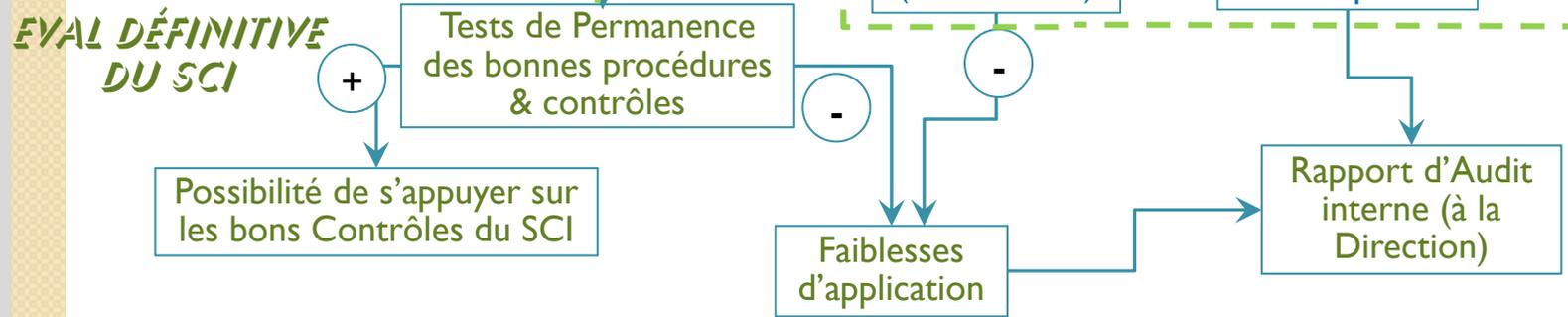
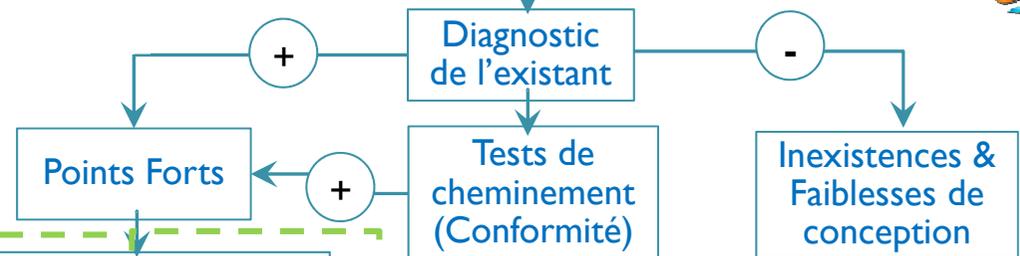




Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI



Démarche actuelle d'évaluation du SCI



Section 8. Démarche pratique d'éval du SCI



La démarche d'estimation du (RC) (chap 4) se base sur la Démarche d'évaluation du SCI



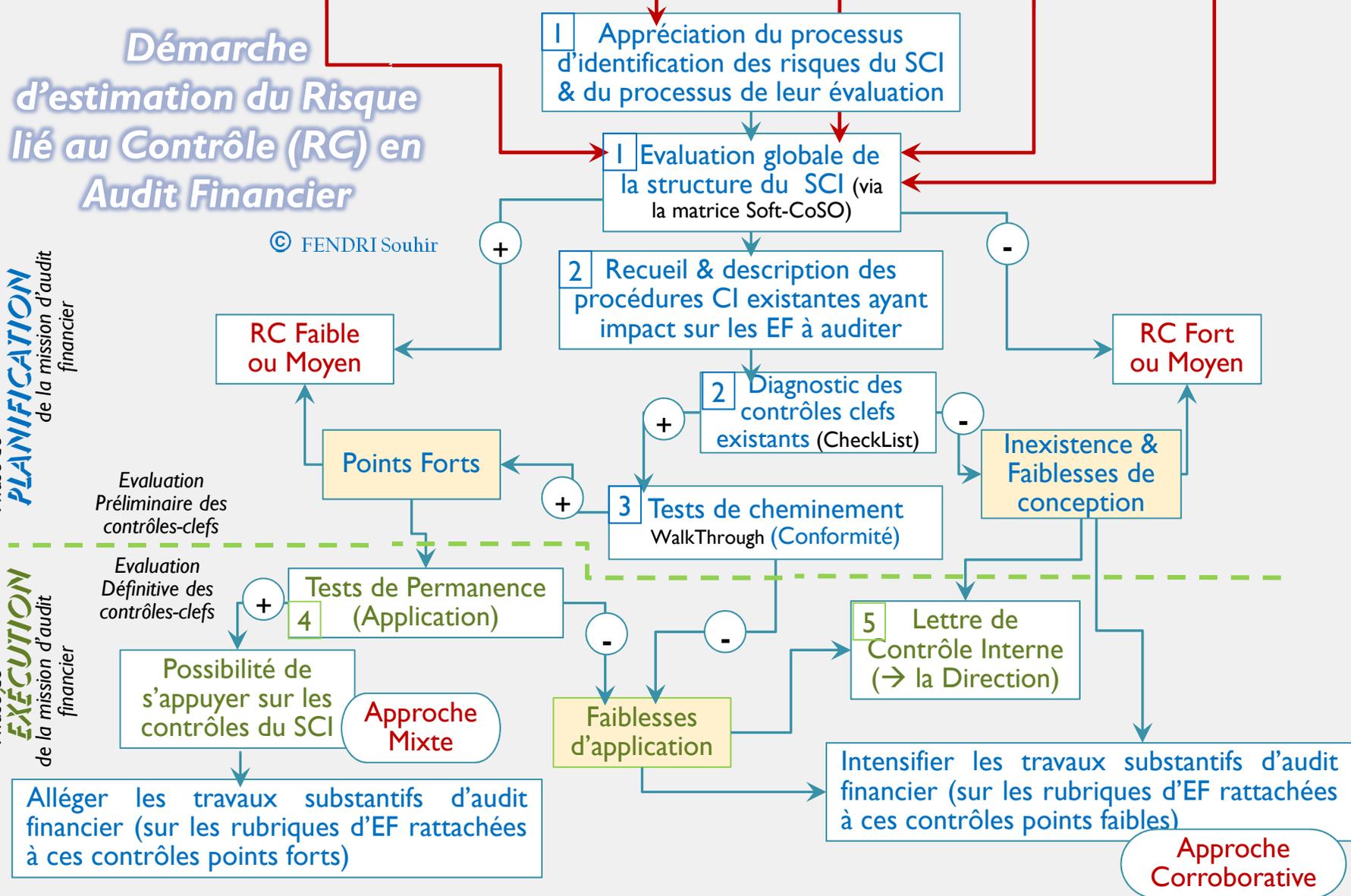
- Environnement de Contrôle
- Identification & évaluation des risques
- Activités de Contrôle
- Info & Communication
- Pilotage

Démarche d'estimation du Risque lié au Contrôle (RC) en Audit Financier

© FENDRI Souhir

Phase de **PLANIFICATION** de la mission d'audit financier

Phase de **EXÉCUTION** de la mission d'audit financier



8.4.2. Démarche **actuelle** d'évaluation du SCI (sur laquelle se base l'estimation du RC) : diapo 223 & 256 chap 4

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

8.5. Lettre de Contrôle Interne

- Le sommaire des contrôles testés et des défaillances identifiées doit il être communiqué à la Direction ?
(réponse à l'ISA 265)
- La remédiation possible de ce « Summary of controls » affectera-t-elle les Etats Financiers audités (exercice N) ?
ou bien les EF de l'exercice N+1 ?
(Normalement N+1)

(en cours de rédaction)

Chap 3 : Pratique de l'évaluation du SCI

8.5. Lettre de Contrôle Interne

- Exemple de LCI :

(en cours de rédaction)

Section 8. Démarche pratique d'éval du SCI

Liste ~~Annexes~~ Chap 3

Pratique de l'évaluation du SCI

| Etude de cas relative au Chap 3 | | | Nb |
|--|--|-----------------|--------------|
| | | | Pages |
| A | <i>Etude de cas SYNOPSIS : Matrice MCR</i> | © FENDRI Souhir | 2 |
| B | <i>Etude de cas SYNOPSIS : Matrice Soft-CoSO</i> | © FENDRI Souhir | 17 |
| C | <i>Etude de cas SYNOPSIS : Matrice MTC</i> | © FENDRI Souhir | 1 |

ETUDE DE CAS : SYNOPSIS TUNISIE

© FENDRI Souhir

Est une firme de promotion de médicaments. Elle est filiale d'un groupe étranger. Elle ne vend pas les médicaments. Elle reçoit un lot d'échantillons gratuit et le diffuse via les cabinets de médecins gratuitement. Mais chaque paquet représente une valeur importante vu le type de médicament en question.

- Toutes les dépenses sont au préalable budgétées et approuvées par le donneur d'ordre Synopsis Londres, des rapprochements mensuels sont effectués et tout écart fait l'objet d'une explication.
- Selon Mr XXX, il n'y a pas eu d'antécédents de fraude pour 200N et précédemment.
- Les transactions de Synopsis Tunisie ne sont pas complexes, en outre la comptable se fait assister par un cabinet externe d'assistance AAA afin de s'assurer de l'inexistence d'anomalies significatives au niveau des états financiers.
- Le personnel (délégués médicaux) perçoit une rémunération variable, il s'agit d'une prime de vente trimestrielle en fonction du CA réalisé à l'échelle de Synopsis Londres et non pas à l'échelle de Synopsis Tunisie.
- Des contrôles sont mis en place pour surveiller le risque de fraude existant et ce par :
 1. La validation et le suivi du budget par Synopsis Londres, tout dépassement fait l'objet d'une explication ;
 2. Toute dépense est approuvée à l'échelle locale par le Gérant XXX;
 3. L'entité se fait assister par un cabinet externe AAA Consulting pour le contrôle de ses factures et leur conformité du point de vue légal.
- Toutes les écritures sont manuelles.
- Un code d'éthique et de conduite Synopsis est communiqué à tout le personnel.
- Des rapports mensuels d'activité sont envoyés à Synopsis Londres, ainsi que le suivi budgétaire
- Synopsis Tunisie possède un seul business unit, il convient de signaler que l'entité tunisienne est rattachée directement à Synopsis Londres (son client exclusif) et elle est sous son contrôle
- Synopsis Londres est très présente en tant qu'organe de contrôle. La co-gérante britannique de Synopsis Tunisie est Mme BBB qui est le Finance Director du Global

Fin

MATRICE MCR DE CLASSEMENT DES RISQUES - CAS SYNOPSIS 200N - CORRIGÉ

Risques identifiés chez SYNOPSIS :

Travail à faire :

Sur la base du classement décrit en bas des 5 risques qui peuvent être vécus par Synopsis, saisir les numéros de ces 5 risques adéquatement dans la matrice MCR suivante :

Risque 1 : Augmenter les dépenses pour agrandir la marge sans pour autant réaliser de vraies promotions (Direction)

Risque 2 : Les voitures mises à disposition des délégués soient considérées comme supplément de salaire, non déclaré et le risque que la TVA à reverser suite à leur cession (avant 5 ans) soit oubliée.

Risque 3 : Frais de missions, fictifs (au niveau des délégués)...

Risque 4 : Vol d'échantillons des médicaments les plus onéreux

Risque 5 : Mesure du rendement du délégué faussée par les disparités des clients par région.

© FENDRI Soutir Source : Global Association for Risk Professionals

| | | | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Probabilité d'occurrence | Très fréquent | b | c | c |
| | Moyennement fréquent | a | b | c |
| | Peu fréquent | a | a | b |
| | | de 0 à 150 000 dt | de 150 001 dt à 800 000 dt | de 800 001 dt à 2 000 000 dt & + |
| Impact financier | | | | |

Classement par gravité :

Risque 2 : très grave :

Les voitures mises à disposition des délégués soient considérées comme supplément de salaire, non déclaré... (risque de redressement CNSS)

Risque 3 : Grave, gravité inférieure à celle du risque 2 car la fréquence d'occurrence du risque 3 est moindre que celle du risque 2 :

Frais de missions, éventuellement fictifs au niveau des Délégués (risque de fraude)

Risque 1 : Gravité moyenne mais ayant la plus forte perte financière possible

Augmenter les dépenses pour agrandir la marge sans pour autant réaliser de vraies promotions (risque au niveau de la Direction : revenus fictifs : risque de fraude)

Risque 5 : Gravité moins que moyennemoyenne , ayant une perte financière possible inférieure à celle du risque 1

Mesure du rendement du délégué faussée par les disparités des clients par région (risque de fausse promotion des délégués en grade, risque de fausses mesures de performances...).

Risque 4 : Pas grave du tout, car les échantillons de médicaments sont donnés gratuitement par la maison mère à Synopsis Tunisie et ne comportent pas de médicament onéreux

Vol d'échantillons des médicaments les plus onéreux (valeur non significative vis-à-vis du chiffre d'affaire en globalité)

Le risque 4 est normalement quantifié "pas grave" = faible, mais le fait qu'il met en relief un vol donc une fraude, même si son montant est non significatif les diligences de l'auditeur face à ce risque deviennent de grande importance surtout si la mission est CAC

Exemple de :

Matrice Soft CoSO pour l'évaluation globale du SCI de la firme auditée, en se basant sur les 5 composantes du CoSO 1 :

| Compos. CoSO | Les bonnes pratiques : (ce qui devrait être) | Etat des lieux à la firme auditée : (ce qui est) : réponses de la Direction |
|------------------------------|---|---|
| 1. Environnement de contrôle | <p>1.1. Gouvernance (Rôle et implication des organes de gouvernance)</p> <p>1. Les instances de gouvernance participent régulièrement aux travaux et réunions permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le suivi des performances de la société. b) La compréhension et l'analyse des opérations de l'entité (ponctuelles et régulières) ; leur correcte traduction dans les états financiers. c) L'évaluation du niveau de compétence et d'expérience des responsables opérationnels et administratifs. d) Le contrôle de la mise en œuvre des décisions de management. e) Le contrôle du respect des règles de gestion interne. | <p>à renseigner suivant les faits vécus par l'entreprise auditée</p> <p>L'activité est budgétisée par la société mère et est contrôlée par la société mère via des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports mensuels entre Directeur Synopsis et Directeur Région "Nord Afrique-Europe" - Statistiques des ventes des médicaments par région établies par la mère ... etc. |
| | <p>2. Les instances de gouvernance ont accès aux informations clés (données financières, informations sensibles, etc.) et aux données sensibles (litiges, contentieux, non respect de dispositions légales, ou réglementaires, fraudes, enquêtes en cours, etc.).</p> | <p>oui, la société mère a imposé que Synopsis mette en place l'ERP du groupe : l'accès par la mère aux données de Synopsis y est intégral</p> |
| | <p>1.2. Style de Management</p> <p>3. Le management n'engage pas l'entité dans des opérations risquées, ou seulement après en avoir mesuré dûment les risques. La nature des risques acceptés par le management n'appelle pas de commentaires particuliers.</p> | <p>oui, vu que la société mère impose les objectifs stratégiques</p> |
| | <p>4. Les décisions du management en matière comptable et financière n'appellent pas de commentaires particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) politiques comptables b) estimations et évaluations | <p>non non</p> |
| | <p>1.3. Intégrité et éthique</p> <p>5. L'attitude du management n'appelle pas de commentaires particuliers à l'égard des valeurs d'intégrité et d'éthique.</p> | <p>non</p> |
| | <p>1.4. Gestion des ressources humaines</p> <p>6. La politique de rémunération variable du management et du personnel n'est pas de nature à engendrer un risque de comportements frauduleux dans l'objectif de percevoir des rémunérations variables assises sur la réalisation d'objectifs à court terme.</p> | <p>le risque des remboursements de frais fictifs est significatif</p> |
| | <p>7. Les comportements inappropriés et les manquements aux principes d'éthique et d'intégrité sont sanctionnés.</p> | <p>Synopsis est constituée depuis 2 ans, aucun historique pareil n'est encore constitué.</p> |
| | <p>8. Le management est informé en cas de fort turnover au sein de l'entité. Le niveau de turnover observé n'appelle pas de commentaires particuliers.</p> | <p>exact</p> |

| | | | |
|---|---|---|--|
| 1. Environnement de contrôle (suite & fin) | 1.5. Engagement de la Direction envers la compétence | 9. Le management et les employés (en particulier dans les départements comptables et financiers) disposent bien des compétences généralement requises pour l'exécution de leur mission. | Aucune action de formation n'a été gérée ou prise en charge par Synopsis, sauf le coaching des délégués pour convaincre le client. |
| | 1.6. & 1.7. Efficacité de l'organisation et du management | 10. L'organisation de la société et des responsabilités favorise le contrôle des activités. | oui |
| | | 11. La répartition des responsabilités, les délégations d'autorité et des pouvoirs d'engagement correspondent aux bonnes pratiques observées compte tenu de l'organisation et de la taille de l'entité. | oui |
| | | 12. Les règles et procédures régissant le fonctionnement des activités de la société sont définies. | oui et formalisées et soumises à signature par chaque délégué médical recruté. |

IMPACT DE L'ANALYSE PRELIMINAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE CONTROLE SUR LA DEMARCHE D'AUDIT :

- Environnement de contrôle satisfaisant, sauf le volet Formations : Risque induit : Risque comptable puisque La comptable de Synopsis n'a reçu aucune formation sur les nouvelles NCT depuis la création de Synopsis.
- Risque "technique" : les médicaments issus du Labo de la Société mère et qui ont été retirés du marché européen, sont ignorés par Synopsis puisqu'aucune action de veille n'est faite en ce sens,
- Risque "fiscal" : les voitures acquises et mises à disposition des délégués peuvent être considérés comme un supplément de salaires (avantages en nature) et manquer ainsi d'être inclus en déclaration CNSS...

Matrice Soft CoSO de la firme SYNONPSIS 200N :

| Composante Environnement de Contrôle : | |
|---|--|
| | <p>a) Les revenus et la performance de la société sont basés sur les charges engagées. Un suivi rigoureux des charges est effectué par le Groupe. Les charges sont autorisées par le "co-gérant groupe" de l'entité. Des budgets sont établis et approuvés par le groupe. Les dépassements du budget sont soumis à autorisation et explications. Les budgets sont révisés deux fois par an.</p> <p>b) Un contrôle de la correcte traduction des opérations dans les comptes est effectué par un cabinet local d'assistance comptable externe AAA.</p> <p>c) Le personnel de la société est compétent. Un système d'évaluation des compétences par la fixation des objectifs annuels par collaborateur est mis en place. Ces objectifs sont négociés avec le personnel au début de l'année. Des bonus sont attribués en fonction de la réalisation des objectifs. D'après nos entretiens, le personnel semble être motivé et impliqué dans les objectifs de la société.</p> <p>d) Un suivi des performances est effectué à travers le contrôle des budgets et la validation des revenus.</p> <p>e) Un audit Groupe est effectué chaque 3 ans.</p> |
| 2. | Un reporting mensuel est envoyé au Groupe. |
| 3. | La gestion de la société est assurée par deux co-gérants nommés par le groupe, depuis la constitution de l'entité en 2003. Mr X et Mme Y. |
| 4. | Oui. Pas de méthodes comptables spécifiques ou complexes. |
| 5. | oui |
| 6. | Oui. La rémunération variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs fixés en terme de CA de produit Synopsis-mère écoulé sur le marché tunisien. Ainsi, les rémunérations ne sont pas liées à des variables comptables de Synopsis-Tunisie. Ces rémunérations sont approuvées par les co-gérants et par le directeur export de Synopsis-mère --> Tests de Contrôle sur cette approbation. |
| 7. | oui |
| 8. | oui |

9. oui

10. L'organisation de la société est simple
- Deux co-gérants, un du groupe et un local
- Une Assistante comptable
- Un assistant marketing
- Un responsable des délégués
- 10 délégués médicaux

11. oui

12. oui

Des tests de contrôle seront effectués sur les contrôles clés et principalement ceux liés à la validité des charges engagées y compris les salaires.

Aspects obligatoires recommandés par l'ISA 315 révisée 2019 applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/2021:

Composante Environnement de Contrôle :

§ 21 ISA 315 : L'auditeur financier doit acquies une compréhension des aspects de l'environnement de contrôle qui sont pertinents pour la préparation des états financiers en mettant en œuvre des procédures d'évaluation des risques. Pour ce faire, il doit : (réf. § A 99 - A 100)

a) comprendre l'ensemble des contrôles, de processus et de structures encadrant : (réf. §A101-A102)

i) la façon dont la Direction s'acquies de ses responsabilités de surveillance, notamment en ce qui concerne la culture de l'entité et l'importance que la Direction attache à l'intégrité et aux valeurs éthiques,

ii) l'indépendance des responsables de la gouvernance et la surveillance qu'ils exercent à l'égard du système de contrôle interne de l'entité, lorsqu'ils ne sont pas membres de la Direction

iii) l'attribution des pouvoirs et des responsabilités par l'entité

iv) le recrutement, le perfectionnement et la rétention de personnes compétentes par l'entité

v) la façon dont l'entité demande aux personnes ayant des responsabilités concernant le SCI de lui rendre des comptes sur l'atteinte des objectifs de ce système;

b) évaluer : (réf. § A103 - A 108)

i) si la Direction, sous la surveillance des responsables de gouvernance, a développé et entretient une culture d'honnêteté et de comportement éthique,

ii) si l'environnement de contrôle fournit une base appropriée, compte tenu de la nature et de la complexité de l'entité, sur laquelle peuvent s'appuyer les autres composantes du SCI de l'entité,

iii) si les déficiences du contrôle relevées dans l'environnement de contrôle nuisent aux autres composantes du s<ci de l'entité.

Exemple de :

Matrice Soft CoSO pour l'évaluation globale du SCI de la firme auditée, en se basant sur les 5 composantes du CoSO 1 :

| Compos. CoSO | Les bonnes pratiques : (ce qui devrait être) | Etat des lieux à la firme auditée : (ce qui est) : réponses de la Direction |
|---|---|---|
| DISPOSITIF D'ÉVAL DES RISQUES | En règle générale, sur des missions non complexes, les dispositifs d'évaluation des risques font rarement l'objet d'une documentation formelle. Notre appréciation du dispositif d'évaluation des risques contribue à l'identification des risques d'audit. En revanche, nous ne pouvons pas nous appuyer sur ces contrôles s'ils sont informels. | |
| 2. Evaluation des risques | 2.1. Définition des objectifs 1. Les objectifs stratégiques et financiers sont établis et mis à jour en fonction des réalisations récentes. | - Les objectifs stratégiques (basés sur l'évolution du chiffre-d'affaire de l'entreprise mère en Tunisie) sont fixés par la société mère et imposés à Synopsis |
| | 2.2. Analyse des risques 2. Le management estime les risques de non-réalisation de ces objectifs, et les risques pouvant se traduire par des impacts sur les états financiers (changement des conditions de marché, changement technique, perte de clientèle, forte croissance, litiges, etc.) | - La non réalisation des objectifs stratégiques par Synopsis induit une révision à la baisse du chiffre d'affaire de Synopsis qui n'est qu'un pourcentage appliqué aux charges de promotion des médicaments. - Synopsis (de petite taille) n'a pas de système d'évaluation des risques |
| | 2.3. Gestion du changement 3. | |
| Impact de l'analyse préliminaire du dispositif d'évaluation des risques sur la démarche d'audit : | | |

Matrice Soft CoSO de la firme SYNONPSIS 200N :

| Composante Processus d'évaluation des risques de contrôle interne par l'entité (impactant l'élaboration des états financiers) : |
|--|
| Oui. Des comparaisons par rapport au budget sont établies et les écarts sont expliqués |
| oui |
| |
| Rien à signaler |

Aspects obligatoires recommandés par l'ISA 315 révisée 2019 applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/2021:

Composante Processus d'évaluation des risques de contrôle interne par l'entité (impactant l'élaboration des états financiers) :

§ 22 ISA 315 : L'auditeur financier doit acquies une compréhension des aspects du processus d'évaluation des risques par l'entité qui sont pertinents pour la préparation des états financiers en mettant en œuvre des procédures d'évaluation des risques. Pour se faire, il doit :

- a) comprendre le processus que suit l'entité pour : (réf. § A109 - A 110)
 - i) identifier les risques d'entreprise qui sont pertinents au regard des objectifs de l'information financière (réf. § A 62)
 - ii) évaluer l'importance de ces risques, y compris leur probabilité de réalisation,
 - iii) répondre à ces risques.
- b) évaluer si le processus d'évaluation des risques par l'entité est approprié aux circonstances de l'entité, compte tenu de la nature et de la complexité de celle-ci. (réf. § A 111 - A 113)

§ 23 ISA 315 : Si l'auditeur financier identifie des risques d'anomalies significatives (erreurs comptables sign.) que la Direction n'a pas identifiés, il doit :

- a) se demander si ces risques auraient normalement dû être identifiés dans le cadre du processus d'évaluation des risques par l'entité et, si tel est le cas, acquies une compréhension des raisons pour lesquelles ces risques n'ont pas pu être identifiés dans le cadre de ce processus ;
- b) considérer les conséquences que cela peut avoir sur l'évaluation qu'il est tenu de faire selon l'alinéa 22-b).

Exemple de :

Matrice Soft CoSO pour l'évaluation globale du SCI de la firme auditée, en se basant sur les 5 composantes du CoSO 1 :

| Compos. CoSO | Les bonnes pratiques : (ce qui devrait être) | Etat des lieux à la firme auditée : (ce qui est) : réponses de la Direction |
|---|---|--|
| Processus de suivi du SCI par l'entité | | |
| 3. Processus de suivi du SCI par l'entité | | Risque des charges fictives : le suivi est effectué par vérification réalisée par le Gérant local mensuellement sur tous les papiers justificatifs des demandes de remboursement de frais. Toute charge excédant le budget fixé est laissée sans remboursement, donc à la charge du délégué. |
| Impact de l'analyse préliminaire du processus de suivi du SCI par l'entité sur la démarche d'audit : | | |

Matrice Soft CoSO de la firme SYNONPSIS 200N :

Composante Processus de suivi du SCI par l'entité (*impactant l'élaboration des états financiers*) :

Voir description des contrôles au doc xxxxxx (lien hypertexte)

Des tests de contrôle seront effectués sur les contrôles clés et principalement ceux liés à la validité des charges engagées y compris les salaires.

Aspects obligatoires recommandés par l'ISA 315 révisée 2019 applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/2021:

Composante Processus de suivi du SCI par l'entité (impactant l'élaboration des états financiers) :

§ 24 ISA 315 : L'auditeur financier doit acquies une compréhension des aspects du processus de suivi du SCI par l'entité qui sont pertinents pour la préparation des états financiers en mettant en œuvre des procédures d'évaluation des risques. Pour ce faire, il doit : (réf. § A 114 - A 115)

- a) comprendre les aspects du processus de l'entité se rapportant :
 - i) aux évaluations continues et ponctuelles visant à faire un suivi de l'efficacité des contrôles, ainsi qu'à l'identification et à la correction des déficiences du contrôle relevées, (réf. § A 116 - A 117)
 - ii) à la fonction d'audit interne de l'entité (lorsque cette fonction existe), notamment sa nature, ses responsabilités et ses activités ;
- b) comprendre les sources dont proviennent les informations utilisées dans le cadre du processus de suivi du SCI par l'entité, et les raisons pour lesquelles la Direction juge que ces informations sont suffisamment fiables pour servir à cette fin ; (réf. § A119 - A 120)
- c) évaluer si le processus de suivi du SCI par l'entité est approprié aux circonstances de l'entité, compte tenu de la nature et de la complexité de celle-ci. (réf. § A 121 - A 122)

Exemple de :

Matrice Soft CoSO pour l'évaluation globale du SCI de la firme auditée, en se basant sur les 5 composantes du CoSO 1 :

| Compos. CoSO | Les bonnes pratiques : (ce qui devrait être) | Etat des lieux à la firme auditée : (ce qui est) : réponses de la Direction |
|---|---|---|
| INFO & COMMUNICATION | En règle générale, sur des missions non complexes, les dispositifs de contrôle relatifs à l'information et la communication font rarement l'objet d'une documentation formelle. Notre appréciation de ce dispositif de contrôle contribue à l'identification des risques d'audit. En revanche, nous ne pourrions pas nous appuyer sur ces contrôles s'ils sont informels. Dans le cadre de cette analyse, il convient de prendre connaissance des processus et des systèmes d'information exploités par l'entreprise, ainsi que du « mapping » des processus et des systèmes avec les états financiers. A noter : l'appréciation des contrôles généraux informatiques est traitée dans un Practice Aid spécifique. | |
| 4. Information & communication | <p>4.1. Information</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les systèmes d'information de la société permettent le traitement des informations, de sources internes et externes et la production des états comptables et financiers. 2. Les systèmes permettent également la production des rapports et des données exploitées par le management pour suivre les performances de l'entreprise. Ces informations produites pour le management (tableaux de bord de pilotage de l'activité, suivis des indicateurs clés et des risques clés, etc.) sont rapprochées des comptes. 3. Les données traitées par la société sont protégées pour réduire le risque de pertes de données et les impacts potentiels sur l'activité. | <p>Synopsis est une société de petite taille, elle a mis en place l'ERP de la société mère mais n'y utilise que les volets budgétisation et analyse des écarts sur budgets. Le module comptabilité n'y est pas utilisé.</p> <p>L'assistante utilise "Sage compta 1000" en son propre PC et les données comptables ne sont pas communiquées à la Sté mère. Seuls les états financiers finaux sont communiqués à la mère.</p> |
| | <p>4.2. Communication</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Il existe un processus de communication des informations au sein de la société, notamment dans le cadre de la préparation de l'arrêté des comptes. Celui-ci n'appelle pas de commentaires au regard des exigences de l'arrêté comptable. 5. Les informations pertinentes reçues de l'extérieur sont communiquées au management : communications reçues des clients, fournisseurs, régulateurs, autres tiers. | |
| Impact de l'analyse préliminaire de la composante « information & communication » sur la démarche d'audit : | | |

Matrice Soft CoSO de la firme SYNONPSIS 200N :

| Composante Système d'Information et Communications <i>(impactant l'élaboration des états financiers)</i> : |
|---|
| Oui. La comptabilité et la paie sont tenue par une même personne, un contrôle est effectué par un cabinet local externe d'assistance (AAA). Toutes les écritures sont manuelles. Le volume et la nature de l'activité ne requiert pas de système d'information complexe : l'entité tunisienne est un centre de coûts. |
| oui |
| oui |
| Oui. Réseau Internet et Intranet |
| Oui. Réseau Internet et Intranet |
| Rien à signaler |

Aspects obligatoires recommandés par l'ISA 315 révisée 2019 applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/2021:

Composante Système d'Information et Communications (*impactant l'élaboration des états financiers*) :

- § 25 ISA 315 : L'auditeur financier doit acquérir une compréhension des aspects du système d'information et des communications de l'entité qui sont pertinents pour la
- a) comprendre les activités de traitement de l'information de l'entité, notamment en ce qui concerne ses données et ses informations, les ressources devant servir à mener
 - i) le cheminement des informations dans le système d'information de l'entité, y compris :
 - a. comment les opérations sont déclenchées et comment les informations les concernant sont enregistrées, traitées, corrigées (au besoin), incorporées dans le
 - b. comment les informations sur les événements et les situations, autres que les opérations, sont saisies, traitées et fournies dans les états financiers,
 - ii) les documents comptables, les comptes spécifiques contenus dans les états financiers et les autres documents justificatifs qui concernent le cheminement des informations dans le système d'information,

 - iii) le processus d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de l'entité, y compris les informations à fournir,
 - iv) les ressources de l'entité, y compris son environnement informatique, qui sont pertinentes au regard des sous-alinéas i) à iii) ci-dessus ;
 - b) comprendre comment s'effectue la communication des questions qui sont importantes pour la préparation des états financiers et pour les responsabilités connexes en matière d'information financière dans le système d'information et les autres composantes du SCI entre : (réf. § A144-A145)
 - i) les personnes au sein de l'entité, y compris la communication des rôles et des responsabilités en matière d'information financière,
 - ii) la Direction et les responsables de gouvernance,
 - iii) l'entité et les parties externes, par exemple les autorités de réglementation ;
 - c) évaluer si le système d'information et les communications de l'entité contribuent adéquatement à la préparation des états financiers de l'entité conformément au référentiel d'information financière applicable. (réf. § A146)

Exemple de :

Matrice Soft CoSO pour l'évaluation globale du SCI de la firme auditée, en se basant sur les 5 composantes du CoSO 1 :

| Compos. CoSO | Les bonnes pratiques : (ce qui devrait être) | Etat des lieux à la firme auditée : (ce qui est) : réponses de la Direction |
|--|--|---|
| <p>DISPOSITIF DE PILOTAGE DU CONTROLE INTERNE</p> | <p>En règle générale, sur des missions considérées comme non complexes, les dispositifs de pilotage du contrôle interne font rarement l'objet d'une documentation formelle. Notre appréciation du dispositif de pilotage du contrôle interne contribue à l'identification des risques d'audit. En revanche, nous ne pourrions pas nous appuyer sur ces contrôles s'ils sont informels.</p> <p>Afin de collecter les éléments d'évaluation du dispositif de pilotage du contrôle interne, il convient principalement, sur des missions considérées comme non complexes, de prendre connaissance des mesures en vigueur visant à contrôler le bon fonctionnement des procédures de contrôle au sein de la société.</p> | |
| <p>5. Pilotage</p> | <p>5.1. Pilotage permanent et évaluation non périodiques</p> <p>1. Le management dispose de moyens (indicateurs, proximité, rapports, etc.) permettant de s'assurer que les contrôles « attendus » fonctionnent correctement.</p> <p>2. Ces moyens permettent au management d'avoir connaissance des dysfonctionnements détectés, notamment dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Respect des principes d'éthiques, signalement des fraudes et tentatives de fraude, b) Respect des procédures internes, c) Respect des procédures comptables. | |
| | <p>5.2. Reporting des défaillances de contrôle interne au management</p> <p>3. Les déficiences détectées sont communiquées au management et des actions sont prises.</p> | |
| <p>Impact de l'analyse préliminaire du pilotage du contrôle interne sur la démarche d'audit :</p> | | |

Matrice Soft CoSO de la firme SYNONPSIS 200N :

Composante Système d'Information et Communications *(impactant l'élaboration des états financiers) :*

1. Les contrôles au niveau local sont effectués par le co-gérant local.

La dimension de la société ne justifie pas l'existence d'une cellule d'audit interne. Un audit est effectué par le Groupe chaque 3 ans. Toutefois, aucun audit n'est intervenu depuis la création de la société (2 ans).

2. Oui. Le Groupe est très observateur quant au respect des règles d'éthique. Des formations sont assurées au personnel annuellement afin de rappeler ces règles

3. Non Applicable

La société ne dispose pas de service d'audit interne. Des tests sont à réaliser sur les contrôles-clefs spécifiquement le volet "dépenses".

Aspects obligatoires recommandés par l'ISA 315 révisée 2019 applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/2021:

Composante Système d'Information et Communications (impactant l'élaboration des états financiers) :

§ 26 ISA 315 : L'auditeur financier doit acquies une compréhension de la composante "activités de contrôle" en mettant en œuvre des procédures d'évaluation des risques.

- a) identifier les contrôles de la composante "activités de contrôle" visant à répondre aux risques d'anomalies significatives au niveau des assertions, c'est-à-dire :
 - i) les contrôles visant à répondre aux risques identifiés comme risques importants, (réf. §A158-A159)
 - ii) les contrôles afférents aux écritures de journal, y compris les écritures non courantes servant à constater les opérations ou ajustements non récurrents ou inhabituels, (réf. § A160-A161)

 - iii) les contrôles dont l'auditeur prévoit de tester l'efficacité du fonctionnement en vue de déterminer la nature, le calendrier et l'étendue des procédures de corroboration, ce qui doit inclure les contrôles visant à répondre aux risques pour lesquels les procédures de corroboration ne peuvent fournir à elles seules des éléments probants suffisants et appropriés, (réf. § A162-A164)

 - iv) les autres contrôles qui, selon le jugement professionnel de l'auditeur financier, sont appropriés pour permettre à celui-ci d'atteindre les objectifs énoncés au § 13 en ce qui a trait aux risques au niveau des assertions ; (réf. § A165)
- b) identifier, en fonction des contrôles identifiés à l'alinéa a), les applications informatiques et les autres aspects de l'environnement informatique qui sont vulnérables aux risques découlant du recours à l'informatique ; (réf. § A166-A172)
- c) identifier , en ce qui concerne les applications informatiques et les autres aspects de l'environnement informatique identifiés à l'alinéa b) : (réf. § A173-A174)
 - i) les risques connexes découlant du recours à l'informatique,
 - ii) les contrôles généraux informatiques visant à répondre à ces risques ;
- d) pour chacun des contrôles identifiés à l'alinéa a) ou au sous-alinéa c) ii) : (réf. § A175-A181)
 - i) évaluer si la conception du contrôle est efficace pour permettre de répondre aux risques d'anomalies significatives au niveau des assertions, ou pour favoriser le fonctionnement d'autres contrôles ;
 - ii) déterminer si le contrôle a été mis en place, en associant d'autres procédures à ses demandes d'informations auprès du personnel de l'entité.

| Entreprise SYNOPSIS | | | | | | | | | | | Votre cabinet | | | | | |
|--|---|------------|--------|-----------|----------|--------------|-----------|----------|---------------|-------------|--|---|----------------------|--|---------------------------|--|
| Activités de contrôle appliquées par les responsables Synopsis aux "procédures du SCI" impactant les EF 200N | | | | | | | | | | | Les Tests des Contrôles (faits par l'Auditeur) | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| n° du Ctrl | Description du Contrôle mis en place par SYNOPSIS et appliqué par l'un de ses responsables | Automatisé | Manuel | Préventif | Détectif | Exhaustivité | Précision | Validité | Restrictivité | Périodicité | Description du test du contrôle TEST d'EXISTENCE / CONCEPTION conçu et appliqué par l'Auditeur | Observ - Conclusion | Test de permanence ? | (Au cas où vous optez pour conduire un test de permanence du contrôle) : Description du test du contrôle TEST de PERMANENCE conçu et appliqué par l'Auditeur | Taille de l'échantillon ? | Observ - Conclusion |
| | | C | A | V | R | C | A | V | R | | | | | | | |
| 1 - Approv. | Le Directeur des Approv. vérifie la signature et le cachet du délégué sur le doc d'expression des besoins. (ex : besoin en conduite de séminaire de promotion et formation pour un médicament en hotel pour les médecins du Sud). | | X | | X | | | X | | Daily 220 | Test d'existence du contrôle 1 : Vous sélectionnez un doc d'expression des besoins, et vous y vérifiez signature / cachet. | Par test de cheminement vous concluez que le contrôle est bien conçu (le contrôle 1 existe et est bien conçu) | Oui | Test de <u>permanence</u> du contrôle 1 : Vous sélectionnez un échantillon de docs d'expression des besoins éparpillés sur 2022 et vous en vérifiez les concordances en quantités ainsi que les visa et cachets apposés. | 25 | Toutes les quantités, concordent et toutes les signatures nécessaires y sont apposées.de l'échantillon du test de permanence concordent. Il n'existe aucun écart. (le contrôle est donc appliqué de façon permanente par les responsables de Synopsis) |
| 2 - Approvs | Le D. App quand il reçoit la permission de la part du DAF pour passer la commande suite à la disponibilité de la somme, vérifie son cachet et sa signature dessus. | | X | | X | | | X | | Daily 220 | Vous considérez ce contrôle ayant grand impact sur l'audit des achats. Vous vérifiez exhaustivement la suite numérique des numéros de docs de permission. Pour le reste, vous considérez que ce contrôle est mal conçu à cause de l'incompatibilité de fonction rattachée au Directeur. | Résultat du test de suite numérique : non concluant | N/A | Il est illogique de vouloir tester la permanence d'une contrôle défaillant. | N/A | vous insérez cette défillance au projt de lettre de contrôle interne qui va être adressée à la Direction |

| | Populatio | Taille échi |
|-------------|-----------|-------------|
| Yearly 1 | 1 | 1 |
| Quarterly 4 | 4 | 2 |
| Monthly 12 | 12 | 3 |
| ### | 52 | 7 |
| Daily 220 | 220 | 25 |

| | | | | |
|----------|----------------------|-------------|----------------------|----------------------|
| Nom : | <input type="text"/> | Points | <input type="text"/> | /365 |
| Prénom : | <input type="text"/> | | | |
| Groupe : | <input type="text"/> | ID (site) : | <input type="text"/> | Note |
| | | | | <input type="text"/> |
| | | | | /20 |

EXERCICE 1 : TUNISIA OLIVE OIL (T.O.O.)

sur 70 points

Le texte qui suit est extrait d'un entretien entre vous et le dirigeant de la firme "Tunisia-Olive-Oil" (TOO), firme qui collecte les récoltes d'olives des agriculteurs et en extrait l'huile pour la vendre soit en local soit à l'export. Son Gérant est Mr Raouf. La firme travaille au rythme de la récolte des oliviers.

Vous : Dans le cadre de la mission de xxxxxxxxxxxxxxxx dont vous m'aviez chargée, j'ai souhaité vous rencontrer afin de discuter des risques majeurs qui entourent l'huilerie T.O.O. et des éventuelles remédiations à y procéder en conséquence :

1

Directeur Général Mr Raouf : Merci. En fait, nous recevons l'olive de chez divers petits agriculteurs. ils amènent leurs récoltes par leurs propres moyens engendrant des qualités d'olive hétérogènes (calibre, propreté, fraîcheur...). Nous nous sommes souciés cette année du risque de manque d'espace de stockage des olives. Les années passées la récolte était moyenne, ce risque n'était pas observable. Cette année la récolte est record. Suite au manque d'espace de stockage, certains agriculteurs parfois décident de changer d'acheteur et nous abandonnent. Sur les promesses signées valant en tout 2 000 000 dt, 26% nous ont abandonné. Heureusement leurs récoltes étaient de qualité moyenne. Ce risque est rare.

A

Vous : Justement, sur ce point, l'une des deux solutions suivantes me semblent nécessaires :

- 1- La location de dépôts de stockage, et de bacs pour nettoyage des olives supplémentaires, coûtant 60 000 dt par an de grande récolte,
 - 2- ou bien (solution qui engendre une qualité d'olive extrêmement haute mais qui coûte beaucoup plus cher) : réfléchir à transporter les récoltes par les propres moyens de TOO. (acquisition de camions spécialisés, recrutement de techniciens dédiés...), coûtant 1 350 000 dt en investissements et 17 000 dt en charges annuelles mais qui ferait augmenter le chiffre d'affaire à l'export de 15% dès la 1ere année à cause de la nette évolution de la qualité de l'huile consécutive à ce choix (2).
- Qu'en dites vous ?

2

DG Raouf : Autre point : Une fois l'olive broyée, l'huile extraite, mélangée à l'eau chaude et stockée en citernes enfouies sous-terre pour décantation, nous observons souvent le risque que les qualités d'huiles soient mélangées. Ce fait est dû à l'incompétence de l'ouvrier chargé du dépôt souterrain de l'huile. il oublie tout le temps de référencer les citernes, à raison de 10 fois par mois de Novembre à Mars (le temps de la récolte) au coût de 1 600 dt de perte à chaque fois. Ainsi se chiffre le manque à gagner dû à la dégradation de la qualité d'huile amère destinée à l'export et mélangée à l'huile douce destinée au marché local. Alors que l'huile destinée au local ne pourra pas être vendue au prix à l'export.

B

Vous : Sur ce point j'ai aussi deux alternatives à vous proposer :

- 1- Soit recruter un ouvrier supplémentaire qualifié pour cette tâche, ce qui coûtera 700 dt en salaire brut mensuel,
- 2- soit acquérir un système sophistiqué de test de qualité d'huile avant son stockage, système qui coûterait 30 000 dt, amortissable sur 5 ans. Sa mise en place et test de procédure, coûteront environ 2 000 dt.

3

DG Raouf : Dernier point : Nous observons aussi en phase de commercialisation, surtout à l'export, des fluctuations importantes du chiffre d'affaire, dues aux spéculations du marché européen et mondial de l'huile d'olive. Heureusement cette année, il y a eu un fléau ravageur des oliviers en Italie et Espagne, ce qui a réduit ces fluctuations du cours du litre d'huile en la faveur de l'huile tunisienne. Ces fluctuations sont de fréquence moyenne et nous coutent une perte annuelle de chiffre d'affaires d'environ 50 000 dt.

C Vous : Je vous propose ici aussi 2 solutions :

1- Signer des conventions avec les acheteurs italiens pour réduire l'effet de ces fluctuations et garantir la vente de l'huile amère. Le processus de préparation de ces conventions, de la conviction des partenaires coûte en déplacements réceptions participation aux foires... 35 000 dt.

Sinon 2- se rabattre sur le marché asiatique qui est toujours demandeur mais qui réduit la marge à cause de la logistique de transport et de conservation qui devrait être à notre charge, et qui coûterait 45 000 dt.

A vous de choisir.

Fin de l'extrait d'entretien avec le DG.

A partir des informations contenues dans cet extrait d'interview, (3 réponses numérotées du DG) vous cherchez à classer les risques identifiés par ordre de priorité dans la Matrices de Classement des Risques (MCR) ci-bas. Répondre donc question par question, puis remplir la matrice MCR :

1- L'affirmation n°1 du Directeur Général fait allusion à quel risque **R1** ? :

- a 2 Risque de perte en qualité d'huile à l'export
- b 2 Risque de manque d'espace de stockage de récolte brute d'olives
- c 2 Risque de rupture de contrat avec les petits agriculteurs

2- L'affirmation n°1 du DG fait allusion à quelle fréquence d'occurrence du risque **R1** et à quel impact financier ? :

- a 2 peu fréquent
- b 2 moyennement fréquent
- c 2 très fréquent
- d 3 entre 0 et 30 000 dt durant l'année actuelle
- e 3 entre 30 001 et 600 000 dt durant l'année actuelle
- f 3 entre 600 001 et 1 000 000 dt et plus durant l'année actuelle

3- L'affirmation n°2 du DG fait allusion à quel risque **R2** ? :

- a 2 Risque de débordement d'huile
- b 2 Risque de mauvais étiquetage des bacs
- c 2 Risque de réduction de qualité de l'huile

4- L'affirmation n°2 du DG fait allusion à quelle fréquence d'occurrence du risque **R2** et à quel impact financier ? :

- a 2 peu fréquent
- b 2 moyennement fréquent
- c 2 très fréquent
- d 3 entre 0 et 30 000 dt durant l'année actuelle
- e 3 entre 30 001 et 600 000 dt durant l'année actuelle
- f 3 entre 600 001 et 1 000 000 dt et plus durant l'année actuelle

5- L'affirmation n°3 du DG fait allusion à quel risque **R3** ? :

- a 2 Risque de perte de clientèle étrangère
- b 2 Risque de fluctuation importante du cours local du litre d'olive douce
- c 2 Risque de fluctuation importante du cours mondial du litre d'olive amère

11- Si vous voulez couvrir R2 et si vous étiez à la place du DG Raouf, laquelle des 3 solutions vous allez adopter ? :

Solution 1 : "Ne rien faire"
Coût de "ne rien faire" =

Solution 2 : "Remplacement par recrutement d'un ouvrier qualifié" :

Solution 3 : "Acquisition d'un système sophistiqué de contrôle qualité avant stockage"

a 2 dt

a' 2 dt

a" 2 dt

b 2 dt

b' 2 dt

b" 2 dt

c 2 dt

c' 2 dt

c" 2 dt

d 3 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 1

d' 3 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 2

d" 3 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 3

12- Si vous voulez couvrir R3 et si vous étiez à la place du DG Raouf, laquelle des 3 solutions vous allez adopter ? :

Solution 1 : "Ne rien faire"
Coût de "ne rien faire" =

Solution 2 : "Conventions avec des clients italiens" :

Solution 3 : "Conventions avec des clients asiatiques"

a 1 dt

a' 1 dt

a" 1 dt

b 1 dt

b' 1 dt

b" 1 dt

c 1 dt

c' 1 dt

c" 1 dt

d 1 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 1

d' 1 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 2

d" 1 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 3

13- Indiquer pour chacun des trois risques R1, R2 et R3 s'ils pourraient avoir un impact comptables ou non c'est à dire s'ils peuvent causer l'intrusion d'erreur comptable aux Etats Financiers de TOO de la même année de la réalisation du risque ? :

Risque R1 a 3 Oui d 3 Non

Risque R2 b 3 Oui e 3 Non

Risque R3 c 3 Oui f 3 Non

14- A part Mr Raouf, vous, en ayant conduit cette interview et cette analyse de risques pour l'entreprise TOO, pensez-vous que vous êtes (qui) ? :

a 2 Auditeur interne de TOO c 2 Auditeur financier externe

b 2 Cabinet de consulting en management des risques d'entreprise

Fin Exercice 1 - TOO.

EXERCICE 2 : BEST LEATHER INDUSTRY (B.L.I.)

sur 60 points

La société SàRL - BLI est une société familiale, industrielle, de fabrication de sacs et accessoires en cuir véritable. Elle vous a contacté(e) en Février 2024 pour vous charger de la mission CAC pour le mandat 24-25-26. L'AGO de nomination se réunira en Juin 2024. Le Gérant Mr Jalel (principal associé à 76% des droits de votes) vous invite à une réunion de 1er contact le 27 Février 2024 pour vous donner une idée sur l'entreprise et essayer d'avoir votre accord de principe pour cette mission.

La réunion s'est faite à son bureau. Vous la finalisez sans lui donner d'accord de principe. Vous lui affirmez que vous allez étudier encore les circonstances de la mission et la disponibilité de vos collaborateurs et que vous l'informerez à temps de votre décision finale.

De retour au cabinet, vous établissez un résumé des infos données par le Gérant et vous déduisez certains faits :

| | | 1 Envir. de contrôle | 2 Eval. des Risques | 3 Activ. de Contrôle | 4 Info et Comm. | 5 Pilotage | | |
|--|---|----------------------|---------------------|----------------------|-----------------|------------|---|---|
| 1- Mr Jalel vous a informé en détail de certaines procédures et défaillances internes. Chacune des 5 affirmations du Gérant Jalel (de A à E) est relative à une composante du référentiel CoSO 1. Indiquez laquelle pour chacune de ces affirmations ? : | | | | | | | | |
| A | Face au risque d'inconformité entre les marchandises en cuir livrées au client et les caractéristiques des marchandises en son bon de commande, le manuel de procédure indique que le Magasinier "M" de BLI ne permet que le livreur entame la livraison qu'après que Mr "M" signe, date et appose un cachet sur le Bon de Livraison signifiant son contrôle de conformité avec le Bon de Commande. | | | | | | 2 | a |
| B | Mr Jalel a souvent remarqué que les ouvriers du département "Production" géré par sa soeur Mme Nihel (associée à 8%), viennent en retard et partent trop tôt par rapport au nouvel horaire administratif, qui a été bien informé dès le début de 2024. Ils ne se sentent pas contrôlés et donc se permettent ces écarts. | | | | | | 2 | b |
| C | L'auditeur interne recruté fin Octobre 2023 par BLI ne connaît pas l'outil de la matrice de classement des risques, car il ne l'a pas étudié en master. Mr Jalel refuse de lui financer une formation privée rattachée à la compétence d'élaboration et d'analyse de cartographie des risques. | | | | | | 2 | c |
| D | Une augmentation du taux de charges patronnales CNSS, a fait l'objet d'une loi publiée au jort le mois dernier (Janvier 2024), mais n'a pas été pris en compte par le logiciel de paie de BLI. L'auditeur interne découvre qu'il n'a pas prévu une telle situation dans le manuel de procédure déjà validé par la Direction BLI au mois de Décembre 2023. | | | | | | 2 | d |
| E | Les employés de BLI sont sanctionnés en cas d'utilisation erronée de certains imprimés, alors que personne ne les a informés de la nouvelle procédure impliquant ces imprimés. | | | | | | 2 | e |

2- Suite à l'info "D" reçue du Gérant Jalel, et à votre avis, l'entreprise BLI pourrait être accusée de fraude sociale ? :

a 2 Oui, car le manque de mise à jour du logiciel de Paie engendre un paiement CNSS moindre qu'il ne le faut, il y a donc possibilité que la CNSS applique un redressement à BLI.

b 2 Non, il s'agit d'un oubli de mise à jour de logiciel, ce comportement innocent ne peut pas être frauduleux.

Vous avez passé les infos collectées lors de votre réunion avec le Gérant de BLI, à votre collaborateur, employé de votre cabinet, pour renseigner le questionnaire A&C 08. Une fois renseigné, Mme Sameh Ben Ali, Senior Manager de 5 années d'expérience en votre cabinet revoit le document et le valide puis vous le passe pour confirmation.

N.B. : Mme Sameh a eu le diplôme de révision comptable, a finalisé son stage professionnel, mais est encore mémorialiste, pas encore membre de l'OECT ni membre de la CCT.

En effectuant la revue du questionnaire A&C 08 pour le client BLI, vous découvrez plusieurs faits :

- 1- Vous remarquez que le collaborateur Mr Yassine Ghali a oublié de renseigner la question (1.9)
- 2- Vous aviez chargé Mme Sameh de l'amélioration du Questionnaire A&C 08 et de la conception d'un Score automatisé, sur la base des ISA 200, 210 et 220 révisées 2022. Mais vous découvrez qu'elle en a chargé le collaborateur Yassine Ghali au lieu de réaliser ces tâches elle-même, du coup vous constatez que :
 - 2a- Le score à la cellule M334, n'inclue ni les questions (1.1 et 1.2) ni leurs pondérations.
 - 2b- Les réponses aux diverses questions n'ont pas été harmonisées comme vous l'aviez demandé à Mme Sameh..
- 3- Mme Sameh a signifié son accord et a signé en bas le doc "A&C 08" alors que votre décision définitive, vous, le Partner, n'a été ni discutée en équipe, ni prise par vos soins.
- 4- Enfin, vu votre caractère de professionnel méticuleux et vu que vous avez-vous-même (le propriétaire du cabinet) instauré la règle qu'un score -du questionnaire A&C 08- strictement inférieur à 85% signifie le refus catégorique de la mission, vous êtes très surpris de l'agissement de Mme Sameh. Vous lui posez la question, elle vous explique qu'elle voudrait devenir Partner et devenir le signataire du rapport CAC de la nouvelle mission BLI.

Sur cette base : répondre aux questions qui suivent :

3- Face à votre propre constatation n° 1, vous allez à la feuille "**1_A-and-C_Form_BLI**" et vous répondez vous-même à la question 1.9 vu que votre collaborateur Yassine Ghali a oublié d'y répondre. 3

4-1- Le score actuel à la cellule M 334 est de : 82,88%

4-2- Face à votre constatation n° 2a, Allez à la feuille "**1_A-and-C_Form_BLI**" et rectifiez la formule du score à la cellule M 334, en y incluant la question 1.1 et sa pondération et la question 1.2 et sa pondération.

4-3- Le score après votre rectific, est devenu de : a 9

5- Au début votre décision étant le refus de la mission BLI, ce changement de score va changer votre décision de refus ? :

- a 2 Non, le nouveau score est toujours strictement inférieur à 85%, donc la mission BLI 2024 est toujours refusée.
- b 2 Non, mon refus est dû au fait que BLI 2024 est une mission CAC et qu'il m'est interdit d'auditer l'entreprise de mon cousin pour obéir aux articles du CSC. D'ailleurs le Score devrait être encore amélioré dans ce sens.
- c 2 Non, après rectific (questions 1.1 & 1.2), le score n'a pas changé, le poids de ces 2 questions semble insignifiant.

6- Suite à votre constatation 2b-, Que peut engendrer le travail non réalisé par Mme Sameh ? (questions non harmonisées) :

- a 2 Les collaborateurs qui remplissent le questionnaire A&C 08 pour toute mission risqueront de perdre trop de temps à se concentrer sur la façon dont est posée une question pour pouvoir y répondre correctement.
- b 2 Les nouveaux collaborateurs manquant d'expérience risquent plus de répondre incorrectement aux questions
- c 2 L'efficacité espérée de l'automatisation des évaluations qualitatives comme celle de l'A&C 08, ne serait pas atteinte et donc l'automatisme deviendrait inutile.

7- Face à votre constatation 3-, et vu le fait que vous êtes l'unique propriétaire d'un cabinet personne physique membre de l'OECT, Pourquoi discuter votre décision à vous, avec votre équipe ? :

- a 2 parce que l'essentiel du travail en profession comptable se fait en équipe
- b 2 parce que même si vous êtes seul maître à bord, discuter vos décisions avec l'équipe leur donne la possibilité d'émettre leurs avis et peut-être émettre une idée importante dont vous n'aviez jamais pensé, et améliorer ainsi le service de tout le cabinet.
- c 2 parce que les normes ISA imposent les réunions entre équipe et ces discussions, avant de délivrer au client.

8- Si vous n'auriez pas été membre de l'OECT, le questionnaire A&C aurait été d'application obligatoire en votre cabinet ? :

- a 2 Si mon cabinet est de Comptable membre de la CCT, ce questionnaire ne serait pas d'application obligatoire
- b 2 Si mon cabinet est de Technicien Comptable membre de la CCT, ce questionnaire ne serait pas obligatoire
- c 2 Si mon cabinet est de Consultant indépendant, ce questionnaire ne serait pas d'application obligatoire
- d 2 Si mon cabinet est de Comptable membre de la CCT, ce questionnaire serait d'application obligatoire
- e 2 Si mon cabinet est de Technicien Comptable membre de la CCT, ce questionnaire serait d'application obligatoire
- f 2 Si mon cabinet est de Consultant indépendant, ce questionnaire serait d'application obligatoire

9- Le questionnaire A&C est basé sur quelles normes ? : (cocher les normes adéquates)

- | | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| a <input type="checkbox"/> 2 ISA 200 | i <input type="checkbox"/> 2 ISA 285 | q <input type="checkbox"/> 2 ISA 501 | y <input type="checkbox"/> 2 ISA 570 | ag <input type="checkbox"/> 2 ISA 706 |
| b <input type="checkbox"/> 2 ISA 210 | j <input type="checkbox"/> 2 ISA 300 | r <input type="checkbox"/> 2 ISA 505 | z <input type="checkbox"/> 2 ISA 580 | ah <input type="checkbox"/> 2 ISA 710 |
| c <input type="checkbox"/> 2 ISA 220 | k <input type="checkbox"/> 2 ISA 315 | s <input type="checkbox"/> 2 ISA 510 | aa <input type="checkbox"/> 2 ISA 600 | ai <input type="checkbox"/> 2 ISA 720 |
| d <input type="checkbox"/> 2 ISA 230 | l <input type="checkbox"/> 2 ISA 320 | t <input type="checkbox"/> 2 ISA 520 | ab <input type="checkbox"/> 2 ISA 610 | aj <input type="checkbox"/> 2 ISA 800 |
| e <input type="checkbox"/> 2 ISA 240 | m <input type="checkbox"/> 2 ISA 330 | u <input type="checkbox"/> 2 ISA 530 | ac <input type="checkbox"/> 2 ISA 620 | ak <input type="checkbox"/> 2 ISA 805 |
| f <input type="checkbox"/> 2 ISA 250 | n <input type="checkbox"/> 2 ISA 402 | v <input type="checkbox"/> 2 ISA 540 | ad <input type="checkbox"/> 2 ISA 700 | al <input type="checkbox"/> 2 ISA 810 |
| g <input type="checkbox"/> 2 ISA 260 | o <input type="checkbox"/> 2 ISA 450 | w <input type="checkbox"/> 2 ISA 550 | ae <input type="checkbox"/> 2 ISA 701 | am <input type="checkbox"/> 2 ISQM 1 |
| h <input type="checkbox"/> 2 ISA 265 | p <input type="checkbox"/> 2 ISA 500 | x <input type="checkbox"/> 2 ISA 560 | af <input type="checkbox"/> 2 ISA 705 | an <input type="checkbox"/> 2 ISQM 2 |

10- Cette phase d'acceptation de la mission d'audit prévient le professionnel contre quel type de risque ? :

- | | |
|--|--|
| a <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés au patrimoine physique | h <input type="checkbox"/> 2 Risque inhérent (comptable) |
| b <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés au patrimoine financier | i <input type="checkbox"/> 2 Risque lié au contrôle (comptable) |
| c <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés aux clients | j <input type="checkbox"/> 2 Risque de non détection (comptable) |
| d <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés aux fournisseurs | k <input type="checkbox"/> 2 Risque de fraude (comptable) |
| e <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés aux employés | l <input type="checkbox"/> 2 Risque d'affaires (comptable) |
| f <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés stratégiquement à la firme | m <input type="checkbox"/> 2 Risque d'audit (comptable) |
| g <input type="checkbox"/> 2 Risques de mission (que la mission nuise au cabinet) | n <input type="checkbox"/> 2 Risque d'anomalies significatives |

11- Suite à votre constatation 4-, Que pouvez-vous répliquer à Mme Sameh face à sa volonté de devenir signataire du rapport BLI 2024 ? :

- a 2 Vous n'avez pas encore le droit de signer le rapport CAC de BLI 2024 tant que vous n'êtes ni EC membre de l'OECT, ni TC membre de la CCT.
- b 2 Vous n'avez pas encore le droit de signer le rapport CAC de BLI 2024 tant que vous n'êtes pas exclusivement EC membre de l'OECT.
- c 2 Vous n'avez le droit de signer le rapport CAC de BLI 2024 que si vous devenez mon associée et ne soyez plus salariée en mon cabinet.

A La société "DELTA" est une société anonyme, non cotée en bourse, constituée depuis 2002, au capital de 5.000.000dt. Elle a présenté, dans ses comptes relatifs aux exercices 2016 et 2017, les données suivantes :

- Un total du bilan supérieur à 1.500.000 dt ;
- Un total des produits hors taxes supérieur à 2.000.000 dt
- Un nombre moyen des employés supérieur à 30 employés
- Des capitaux propres positifs dépassant (1.000.000) dt
- Des Emprunts à LT auprès des banques de l'ordre de 24.000.000 dt

B Mr Zied, EC membre de l'OECT, a été nommé par l'AGO de "Delta" tenue en Avril 2017 pour statuer sur les comptes de DELTA, en qualité de CAC pour le mandat 2017-2018-2019 et ce, en succédant à Mr Ali ayant terminé son 3ème mandat consécutif couvrant les exercices 2014-2015-2016.

C Les travaux d'audit effectués par Mr Zied, pour vérifier les EF 2017, ne montrent que le fait suivant : Delta n'a pas respecté les paragraphes 20 et 21 de la NCT 20 relative aux dépenses de recherche et de développement. En effet, le comptable a passé toutes les dépenses de développement en actifs alors que les critères de comptabilisation desdites dépenses de développements ne sont pas vérifiés. Mr Zied juge que ces anomalies ont une incidence significative mais n'ont pas de caractère diffus dans les EF (non dues à des transactions répétitives). La partie responsable de l'élaboration des EF de Delta a refusé de corriger ces anomalies.

1- indiquer la nature de la société Delta :

a 1 Société par action

b 1 Société autre que par action

c 1 Autre

2- Les EF 2017 de Delta ont-ils atteint les limites chiffrées de niveau 1 ? :

a Limite relative au Bilan 2017 1

b La limite relative aux revenus de 2017 1

c Limite relative aux employés durant 2017 1

3- Pour tout genre d'entreprise, les limites chiffrées de niveau 1 ont pour objet de connaître ?

a 2 l'obligation de nommer un CAC pour certaines sociétés

b 2 Autre

c 2 Choix du CAC (TC ou EC)

4- Quelle est l'utilité d'identifier les limites chiffrées de niveau 1 pour ce type de sociétés (qui ont la même forme juridique que la société Delta)

a 2 connaître l'obligation de désignation du CAC

b 2 inutile

c 2 Choix d'un CAC (TC ou EC)

5- Quel est le cadre réglementaire qui justifie votre réponse à la question 4 ?

a 1 Décret 2006-1546

d 1 Article 13 Alinéa 3 du CSC

b 1 Article 13 Alinéa 1 du CSC

e 1 Loi 2005-96

c 1 Article 13 Alinéa 2 du CSC

f 1 Article 13 bis du CSC

7- Les EF 2017 de Delta ont-ils atteint les limites chiffrées de niveau 2 ? :

a Bilan 2017 1

b Revenus de 2017 1

c Employés durant 2017 1

6- Identifier la mission de Delta, il s'agit d'une mission de :

a 1 Revue limitée

b 1 Compilation

c 1 Audit financier légal

d 1 Procédures convenues

e 1 Audit financier contractuel

8- Au vu des résultats des questions ci-dessus, Delta : ? :

- a 1 a le choix de nommer un CAC soit un TC membre de la CCT soit un EC membre de l'OECT
- b 1 doit nommer seulement un CAC qui est un EC (titré ou stagiaire) membre de l'OECT
- c 1 doit nommer seulement un CAC qui est un EC membre de l'OECT
- d 1 Autre décision

9- Quel est le cadre réglementaire justifiant votre réponse à la question 8 ?

- a 1 Décret 2006-1546
- b 1 Article 13 Alinéa 3 du CSC
- c 1 Article 13 Alinéa 1 du CSC
- d 1 Loi 2005-96
- e 1 Article 13 Alinéa 2 du CSC
- f 1 Article 13 bis du CSC

11- Quels sont les normes et code de l'IFAC que Mr Zied doit appliquer ? :

- a 1 CoSO 1
- b 1 IES
- c 1 ISRS
- d 1 ISQM 1&2
- e 1 Loi 88-108
- f 1 ISQM
- g 1 Code de déontologie des professionnels comptables
- h 1 ISA
- i 1 Code des devoirs professionnels
- j 1 ISRE
- k 1 ISAE

10- Selon votre réponse à la question 6, l'information objet de la mission est ? :

- a 1 Qualitative
- b 1 Quantitative
- c 1 Historique
- d 1 Future
- e 1 est à auditer
- f 1 est à établir
- g 1 Complète dans le temps
- h 1 Complète dans l'espace
- i 1 incomplète dans le temps
- j 1 incomplète dans l'espace

12- Mr Zied est obligé d'appliquer les normes (de la question 11) à cette mission Delta 2017 parce que :

- a 1 le Code des sociétés commerciales l'oblige
- b 1 la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 l'oblige
- c 1 il est membre de l'OECT, membre de l'IFAC à son tour

13- Les autres textes de lois tunisiennes, normes et codes, autres que ceux édictés par l'IFAC, qui doivent être appliqués par Mr Zied à cette mission Delta 2017, sont ? :

- a 1 Code des devoirs professionnels de l'OECT
- b 1 Normes non abrogées d'audit de l'OECT
- c 1 Articles du CSC relatifs au CAC
- d 1 Autres lois tunisiennes spécifiques
- e 1 Lois spécifiques du CMF
- f 1 Aucune proposition des précédentes

14- Selon les réponses aux questions 6 & 10, quel niveau d'assurance minimale Mr Zied devrait atteindre en cette mission ? :

- a 1 Absolue
- b 1 Très raisonnable
- c 1 Raisonnable
- d 1 Modérée
- e 1 Nulle
- f 1 Inexistante

15- Cette obligation de garantir ce niveau d'assurance est imposée par qui ou par quoi ? :

- a 1 Normes de l'IFAC
- b 1 Conseil d'Administration
- c 1 Loi 88-108
- d 1 Aucune réponse

16- Quel est le référentiel comptable par rapport auquel Mr Zied audite les EF de Delta ? :

- a 1 IPSAS
- b 1 SCE 1996
- c 1 ISA
- d 1 IAS/IFRS
- e 1 ISRE
- f 1 ISAE

17- Quelle est la forme du rapport (opinion) que Mr Zied devrait rédiger ? :

- a 1 Négative b 1 Non modifiée c 1 Positive d 1 Modifiée e 1 Nulle

18- Quel type de rapport (opinion) Mr Zied devrait rédiger étant donné les résultats obtenus suite à ses investigations ? :

- a 1 Opinion avec réserve b 1 Opinion défavorable c 1 Opinion sans réserve
d 1 Impossibilité d'exprimer une opinion e 1 Opinion modifiée

C Les travaux d'audit effectués par Mr Zied, pour vérifier les EF 2017, ne montrent que le fait suivant : Delta n'a pas respecté les paragraphes 20 et 21 de la NCT 20 relative aux dépenses de recherche et de développement. En effet, le comptable a passé toutes les dépenses de développement en actifs alors que les critères de comptabilisation desdites dépenses de développements ne sont pas vérifiés. Mr Zied juge que ces anomalies ont une incidence significative mais n'ont pas de caractère diffus dans les EF (non dues à des transactions répétitives). La partie responsable de l'élaboration des EF de Delta a refusé de corriger ces anomalies.

19- En vous basant sur l'affirmation "C" de l'énoncé, rédigez votre paragraphe d'opinion (rapport) en ordonnant les parties de phrases suivantes : (utilisez la liste déroulante pour numéroter)

- a 1 Nous n'avons pas pu collecter les preuves que g 1 l'unique anomalie significative : comptabilisation des charges relatives aux activités des développements comme actifs incorporels.
b 1 Les états financiers de
c 1 DELTA SA clos au 31-12-2017 h 1 conformément au système comptable tunisien
d 1 et ce dans tous leurs aspects significatifs i 1 conformément aux IAS/IFRS
e 1 sont sincères et réguliers j 1 Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer
f 1 sous réserve de rectifier k 1 notre opinion quant à la sincérité des EF de

D Pendant l'année 2018 et dans le cadre de la procédure de restitution des crédits de TVA et du crédit d'impôt sur les sociétés, Delta a fait appel à Mr Zied, son auditeur indépendant, pour qu'il leur remette un rapport spécial du CAC relatif à l'audit de ces deux crédits objets de la demande de restitution (mission 2). Les honoraires facturés en contrepartie de ce service sont fixés à 10 % du montant qui va être remboursé par l'administration fiscale à Delta.

20- Mr Zied peut-il ou doit-il accepter la mission relative à la restitution des crédits de TVA et d'impôt (mission 2) ? :

- a 2 Oui, il le peut b 2 Non, il ne le peut pas c 2 Oui, il le doit d 2 Non, il ne le doit pas

21- Si Mr Zied accepte cette mission 2, Quel y serait l'IOM : l'information objet de la mission ? :

(Vous avez tous déjà étudié -en module fiscal- la procédure de restitution de crédit de TVA/impôt)

- a 2 Rubrique "immobilisations corporelles" b 2 SCI c 2 EF 2018 d 2 Budget 18-20
e 2 Procédure liée aux comptes impactant le solde de l'IS à cette date f 2 Comptes impactant le solde de l'IS à cette date
g 2 Procédure liée aux comptes impactant le solde de TVA à cette date h 2 Comptes impactant le solde de tva à cette date

22- L'information objet de la mission 2 a quelles caractéristiques ? :

- a 1 Qualitative b 1 Historique c 1 est à auditer d 1 Complète dans le temps
e 1 Quantitative f 1 Future g 1 est à établir h 1 Complète dans l'espace
i 1 incomplète dans le temps j 1 incomplète dans l'espace

23- Sur la base de votre réponse à la question 22, Si Mr Zied accepte la mission 2, quelle serait sa nature ? :

- a 3 Audit financier contractuel b 3 Revue limitée c 3 Audit financier contractuel
d 3 Assurance autre qu'audit et examen limité e 3 Procédures convenues f 3 Compilation

24- Quelle norme technique par conséquent devrait être appliquée à la mission 2 par Mr Zied ? :

- a 2 ISA 100 à 999 b 2 ISRE 2400 à 2410 c 2 ISAE 3000 à 3420 d 2 ISRS 4400
e 2 ISRS 4410 f 2 ISQC 1 g 2 ISQM 1&2 h 2 IES i 2 CoSO 1
j 2 Code des devoirs professionnels k 2 ISO 9000 & 14000 l 2 CoSO 2 m 2 IPSAS
n 2 Code de déontologie des professionnels comptables

25- Quelles sont les autres normes et code de l'IFAC à appliquer à la mission 2 et au cabinet de Mr Zied ? :

- a 1 ISA 100 à 999 b 1 ISRE 2400 à 2410 c 1 ISAE 3000 à 3420 d 1 ISRS 4400
e 1 ISRS 4410 f 1 ISQC 1 g 1 ISQM 1&2 h 1 IES i 1 CoSO 1
j 1 Code des devoirs professionnels k 1 ISO 9000 & 14000 l 1 CoSO 2 m 1 IPSAS
n 1 Code de déontologie des professionnels comptables

26- La nature de la mission entre DELTA et Mr Zied est une mission à ? :

- a 1 à trois parties a 1 à deux parties a 1 à info asymétrique a 1 à info symétrique

27- Quel niveau d'assurance exigerait la norme technique appliquée à la mission 2 ? :

- a 2 Absolue b 2 Très raisonnable c 2 Raisonnable d 2 Modérée
e 2 Nulle f 2 Inexistante

28- Quel type de rapport (opinion) permettrait la norme technique appliquée à la mission 2 ? :

- a 2 Opinion avec réserve b 2 Opinion défavorable c 2 Opinion sans réserve
d 2 Impossibilité d'exprimer une opinion e 2 Opinion modifiée f 2 Non Applicable

29- Quelle est la forme de rapport (opinion) que Mr Zied pourrait rédiger ? :

- a 2 Négative b 2 Non modifiée
c 2 Positive d 2 Modifiée
e 2 Non Applicable

E En fait Delta SA est une firme de multidistribution (genre Monoprix, MG, Aziza, ...). Elle s'est agrandie depuis sa création en 2002 et est devenue présente dans toutes les villes de la république tunisienne. Vous Mr Zied vous continuez à lui réaliser le même type de mission, sachant que votre cabinet est inscrit à l'OEECT en tant que personne physique.

30- Avez-vous le droit de conduire le même type de mission pour les EF de Delta de 2022 ? :

31- Combien de **mandat** vous reste-t-il à réaliser à part l'actuel ? :

- a b c d
e f g h

32- Ordonnez les étapes de votre démarche en cette mission selon les ISA (chap 2):

- a Acceptation de la mission d Estimations des risques g Etablissement du plan d'audit
b Prise de connaissance générale e Fixation du seuil de signification h Exécution du plan d'audit
c Evaluation du SCI f Choix de l'approche intense/légère i Rédaction du Rapport

33-. Si vous allez procéder par estimer les risques d'audit financier, quels sont ces risques à estimer ?

- a Risques liés aux actifs physiques f Risque lié au contrôle k Risque d'audit
b Risques liés aux actifs financiers g Risque inhérent l Risque combiné
c Risques liés aux fournisseurs h Risque de détection m Risque de l'entreprise
d Risques liés aux clients i Risque de fraudes n Risque beta
e Risques liés aux employés j Risque d'anomalies significatives

F 34- Lisez bien les descriptifs des Contrôles (à la feuille de calcul MTC) et Remplissez adéquatement les colonnes colorées 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 12 pour les deux contrôles de la matrice MTC puis revenez à cette feuille pour continuer le QCM :

0 / 42

Remplir feuille 2_MTC

Question 34, sur 42 points

35- Les cellules P6 et P7 indiquent que l'auditeur devrait sélectionner un échantillon selon la taille qu'il indique. Quelle est l'utilité pour un auditeur financier de choisir un échantillon au hasard ?

- a pour ne pas être accusé ultérieurement de vouloir choisir les documents qui ne nécessitent peu d'effort d'audit
b pour que l'échantillon soit réellement représentatif
c pour maximiser les chances de détecter les éléments erronés dans l'échantillon

36- Les 2 contrôles choisis sont conçus automatisés par Delta. L'auditeur pourrait ne pas sélectionner un échantillon d'extractions informatiques mais plutôt appliquer ses calculs en quelques secondes sur toute la population et obtenir ainsi exhaustivement toute erreur (s'il y'en a). A votre avis, est-ce vrai ?

- a vrai, car en cas de contrôles automatisés, il vaut mieux auditer les paramétrages de l'ERP et un échantillon.
b faux, car même en cas de contrôles automatisés, il peut y avoir des erreurs.

37- En la cellule P7 de la MTC, Quelle taille d'échantillon avez-vous décidé de sélectionner et pourquoi ?

- a 2 parce que :
- b 2 parce que :
- c 2 parce que :
- d 2 parce que :
- e 2 parce que :

38- La MTC vous aide à présenter de façon organisée les essentiels contrôles clés (ayant impact sur les EF) et leurs tests. :
La MTC sert essentiellement à décrire, analyser et évaluer ces contrôles clés surtout pour :

- a 2
- b 2
- c 2

39- Les constats suite à la MTC indiquent que :

- a 2
- b 2
- c 2
- d 2

G Les sorties des marchandises du dépôt vers les rayons en chaque magasin Delta, sont retracées dans des bons de sorties digitalisées. Bien que vous Mr Zied, ayez une forte croyance que ces bons soient impeccables, vous décidez comme même de tester leur suite numérique, juste pour vous assurer du bon paramétrage de la numérotation automatique de ces bons ainsi que de leur exhaustivité. En réalité vous testez ainsi de la fiabilité du module de gestion de stock de l'ERP de Delta. Passez à la feuille de calcul "Suite_Num", réalisez votre test et revenez répondre au reste du QCM : (commencez votre travail de vérification à partir de la cellule C7).

[Aller à feuille 3_Suite_Num](#)

[Question 40, sur 16 points](#)

41- La suite numérique que vous testez, s'est avérée satisfaisante ou défectueuse ?

- a 2
- b 2
- c 2

42- Le résultat du test de la suite numérique va directement affecter votre appréciation de :

- a 2 b 2 c 2

43- Le résultat du test de la suite numérique va directement affecter votre appréciation de quelle assertion du SCI :

- a 4 c 4 e 4
- b 4 d 4 f 4

44- Le résultat du test de la suite numérique va vous pousser probablement à :

- a 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié à la Paie soit fort
- b 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié à la Paie soit faible
- c 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux stocks soit fort
- d 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux stocks soit faible
- e 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Ventes soit fort
- f 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Ventes soit faible
- g 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Coûts des Ventes soit fort
- h 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Coûts des Ventes soit faible
- a' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Paie
- b' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Coût des Ventes
- c' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Stocks
- d' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Ventes
- e' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Paie
- f' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Coût des Ventes
- g' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Stocks
- h' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Ventes

45- Les constats suite à la vérification de la suite numérique des bons de sorties indiquent :

- a 2 qu'effectivement même si ces bons de sortie sont digitalisés le paramétrage de la numérotation n'est pas fiable
- b 2 qu'effectivement la digitalisation des bons de sortie est bien paramétrée, son processus est fiable
- c 2 que la planification d'un tel test face à un système automatisé est purement inutile

H 46- Suite à l'audit des bons de sortie du dépôt magasin vers les rayons (parmi lesquels les clients se déplacent pour acheter les marchandises), vous décidez de vérifier la concordance en quantités de marchandises entre bons de sortie et l'état des ventes. Au cas où il y a écart, cela signifie que les clients et le personnel pourraient commettre quelques vols de marchandises aux rayons où elles sont exposées. Ce risque est appelé "risque de coulage". Allez à la feuille 4, sélectionnez un échantillon de 40 bons de sortie et placez le à partir de la cellule J8 puis revenez à la présente feuille pour répondre aux questions suivantes :

2 6

[Aller à 4_Test_Fiches_Stock](#)

Question 46, sur 6 points

47- Vos constats (feuille 4_test_fiches_stock) indiquent :

- a 3 un risque de coulage existant mais faible (inférieur à 3%)
- b 3 un risque de coulage existant mais fort (supérieur à 20%)
- c 3 un risque de coulage nul.

Fin Exercice 3 - DELTA.

EXERCICE 4 :

"HELEN & CLARK"

sur 35 points

A Vous avez obtenu votre titre d'Expert Comptable et vous vous êtes inscrit au tableau de l'OECT en tant que personne physique. En Novembre 2017, le dirigeant de l'un de vos anciens clients, la SàRL tunisienne "Helen & Clark" de commerce de prêt-à-porter pour femmes, Mr Yadh, vous propose une mission de vérification de conformité de son système de contrôle interne par rapport au référentiel COSO 1 et aux normes d'audit interne de l'IIA (Institute of Internal Auditors).
Lorsque vous étiez Expert comptable salarié, vous étiez CAC de "Helen & Clark" et vous aviez signé les rapports d'audit relatifs aux exercices comptables allant de 2004 à 2009 (les limites chiffrées ont continué à dépasser le niveau 2). "Helen & Clark" est la propriété de la famille Haddar. Mr Yadh insiste à avoir de votre part le minimum de diligences nécessaires pour la conduite de cette mission, en s'engageant à vous procurer -en contre partie- les honoraires adéquats.

1. L'objet de cette mission de vérification, pour le Client "Helen & Clark" consiste en la vérification de :

- a 2 des données financières, quantitatives d 2 des données futures
b 2 des données qualitatives e 2 des données historiques (passées)
c 2 des données à auditer f 2 des données à établir

2. Quelles normes de l'IAASB devez vous appliquer à cette mission "Helen & Clark" une fois acceptée ? :

- a 2 ISA e 1 Normes d'éducation comptable de l'IFAC i 1 NCT
b 2 ISRE f 1 Code de déontologie de l'OECT j 1 IAS/IFRS
c 2 ISAE g 1 Articles du CSC rattachés aux missions CAC k 1 ISQC 1 / (ISQM 1 & 2).
d 2 ISRS h 1 Normes ISO 14000 (qualité des services) l 1 Code d'éthique de l'IFAC

3. A quel niveau d'assurance vous devez présenter vos conclusions quelles qu'elles soient ? :

- a 2 Niveau absolu c 2 Assurance inexistente e 2 Niv. modéré
b 2 Niv. Raisonnable d 2 Mission n'entrant pas dans le cadre IAASB f 2 Niv. nul

4. S'il s'agissait d'une mission d'audit légal des EF de "Helen & Clark", selon l'article 13 et suivant du CSC, à combien s'élève le nombre **d'exercices** comptables à auditer restant à couvrir par vos soins sans manquement au principe de rotation ? :

- a 3 8 c 3 0 b 3 3 d 3 14

5. Selon les résolutions du Conseil National de l'OECT de 2002 & 2010, les normes de l'IAASB, vous sont-elles d'application obligatoire pour mener à bien cette mission ? :

- a 2 Oui, car l'OECT est membre de l'IFAC, et tout membre de l'OECT doit appliquer toutes les normes de l'IFAC
b 2 Non, car il ne s'agit pas d'audit légal, seul type de mission réglementé en Tunisie.
c 2 Non, car la résolution du Conseil de l'OECT rend obligatoires seulement les normes ISA & ISQC issues en 2008. les ISAE ont été publiées par l'IAASB de l'IFAC après 2008.

B Vous avez finalisé votre audit de conformité du SCI de "Helen & Clark" au référentiel CoSO 1. Le résultat de vos travaux indique qu'il y a beaucoup de procédures à reconcevoir pour qu'elles deviennent conformes au CoSO et puissent couvrir de façon raisonnable le maximum des risques de contrôle interne.

6- Suite à ces résultats, Quel type de rapport (opinion) allez vous choisir pour exprimer votre opinion ? :

- a 3 Opinion avec réserve b 3 Opinion défavorable c 3 Opinion sans réserve
d 3 Impossibilité d'exprimer une opinion e 3 Opinion modifiée f 3 Non Applicable

7- Quelle est la forme de rapport (opinion) que vous allez choisir pour exprimer votre opinion ? :

- a 3 Négative c 3 Non modifiée e 3 Favorable g 3 Non Applicable
b 3 Positive d 3 Modifiée f 3 Défavorable

8- En vous basant sur l'affirmation "B" de l'énoncé, rédigez votre paragraphe d'opinion (rapport) en ordonnant les parties de phrases suivantes : (numérotez ; utilisez la liste déroulante pour numéroté)

- | | |
|--|--|
| a <input type="checkbox"/> 2 Nous n'avons pas pu collecter les preuves que | i <input type="checkbox"/> 2 n'est pas conçu conformément au CoSO1 |
| b <input type="checkbox"/> 2 Les états financiers de | j <input type="checkbox"/> 2 et ce dans tous ses aspects significatifs |
| c <input type="checkbox"/> 2 Helen & Clark fonctionnel durant 2017 | k <input type="checkbox"/> 2 conformément aux IAS/IFRS |
| d <input type="checkbox"/> 2 et ce dans tous leurs aspects significatifs | l <input type="checkbox"/> 2 conformément au système comptable tunisien |
| e <input type="checkbox"/> 2 sont sincères et réguliers | m <input type="checkbox"/> 2 Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer |
| f <input type="checkbox"/> 2 sous réserve de rectifier | n <input type="checkbox"/> 2 notre opinion quant à la sincérité des EF de |
| g <input type="checkbox"/> 2 le Système de Contrôle Interne de | o <input type="checkbox"/> 2 Helen & Clark clos au 31-12-2017 |
| h <input type="checkbox"/> 2 est conçu conformément au CoSO1 | p <input type="checkbox"/> 2 l'unique défaillance significative : l'exhaustivité liée à la procédure de vente. |

Fin Exercice 4 - Helen & Clark.

Fin TD 2 - Audit 2024.

| | | | | |
|-------------------|---------------------------------------|---------------|-----------------|----------------------|
| Nom client : | Best Leather Industry - SaRL | Abrév. clt : | BLI-SaRL | Référence Doc |
| Exercice (N) : | du 01 01 24 au 31 12 24 | Code Client : | | A&C 08 |
| à Préparer par : | Yassine Ghali | YGh | A2 | Date : 1/3/24 |
| à Revoir par : | Sameh Ben Ali | SBA | M | Date : 1/3/24 |
| à Confirmer par : | | .. | P | Date : |



TD 2 : EXTRAIT DE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES D'ACCEPTATION / CONTINUATION DE LA MISSION

Formulaire à remplir pour toute nouvelle nomination ou reconduction de nomination, au plus tard un mois avant la date de l'AGO (de nomination)

EVALUATION DES RISQUES A LA RESPONSABILITE DU CLIENT

1. Identité du client & identification globale de la mission :

1.1 Une preuve satisfaisante de l'identité du client BLI-SaRL a-t-elle été obtenue ?

| Oui | Non | NA |
|----------|----------|----------|
| 1 | 0 | 0 |
| X | | |

Observ : **Les statuts, patente, matricule fiscale et CIN du Dirigeant ont été obtenus, voir lien hypertexte suivant : xxxxxxxxxxxx, mais le PV de l'assemblée générale constitutive n'a pas encore fait l'objet de publication légale !**

(uniquement pour les nouvelles nominations)

1.2 Y-a-t-il jusqu'ici des questions en suspend rattachées à l'identité du client BLI-SaRL

| Oui | Non | NA |
|----------|----------|----------|
| 0 | 1 | 0 |
| | X | |

Observ :

1.3 BLI-SaRL constituée le : **03 01 23** 1.6 Total Brut du Bilan Ex. 2023, en dt : **952 361,000**

(date publication du PV de l'AGC)

1.4 Nature de BLI-SaRL : **Familiale** 1.7 Total Produits Hors Taxe Ex. 23, en dt : **276 532,000**

(SA4 à A10 ISA 210)

1.5 Forme de BLI-SaRL : **SaRL-Commerciale** 1.8 Nb Moyen d'Employé de l'Ex. 23 : **26,35**

1.9 La mission : Audit des EF de BLI-SaRL de l'exercice 24 est une mission d'Audit Légal ?

| Oui | Non | NA |
|-----|-----|----|
| | | |

Observ : **réponse basée sur les chiffres de l'exercice précédent vu que les EF objet de la présente mission ne sont pas encore clôturés.**

2. Caractère acceptable du référentiel comptable appliqué par le client : [§ 6 (a) ISA 210]

2.1 L'entreprise établit les EF objet d'audit dans le but de : (SA4 à A10 ISA 210)

| Oui | Non | NA |
|----------|----------|----------|
| 1 | 0 | 0 |

- répondre aux besoins communs d'info fin. d'un large éventails d'utilisateurs

| | | |
|----------|--|--|
| X | | |
|----------|--|--|

- répondre aux besoins d'utilisateurs spécifiques

| | | |
|--|----------|----------|
| | 1 | 0 |
| | X | |

Observ : **c'est le SCT 1996 tunisien qui est appliqué par BLI 2024**

2.2 Nature des états financiers objet de la mission :

| Oui | Non | NA |
|----------|----------|----------|
| 1 | 0 | 0 |

- La mission consiste à auditer un jeu complet d'Etats Financiers

| | | |
|----------|--|--|
| X | | |
|----------|--|--|

- La mission consiste à auditer un élément d'état financier seul

| | | |
|--|----------|----------|
| | 1 | 0 |
| | X | |

Observ : **SCT 1996 pour BLI-2024**

2.3 La loi/réglementation prescrit un référentiel comptable obligatoire

| Oui | Non | NA |
|----------|----------|----------|
| 1 | 0 | 0 |

| | | |
|----------|--|--|
| X | | |
|----------|--|--|

Observ : **SCT 1996 pour BLI-2024**

2.4 Le Cabinet considère que le référentiel comptable de BLI-SaRL est acceptable ?

| Oui | Non | NA |
|----------|----------|----------|
| 2 | 0 | 0 |

| | | |
|----------|--|--|
| X | | |
|----------|--|--|

3. Accord sur les responsabilités de la Direction [§ 6 (b) ISA 210] et [ISA 200 § A4]

(SA11 à A19 ISA 210)

3.1 Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de BLI-SaRL du fait que les EF objets de la présente mission sont établis conformément au référentiel comptable et sont sincèrement présentés.

| Oui | Non | NA |
|----------|----------|----------|
| 2 | 0 | 0 |

| | | |
|----------|--|--|
| X | | |
|----------|--|--|

3.2 Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de BLI-SaRL du fait que le contrôle interne, que la Direction considère nécessaire à l'établissement des EF, ne comporte pas d'anomalies significatives (fraudes /erreurs).

| | | |
|----------|----------|----------|
| 2 | 0 | 0 |
|----------|----------|----------|

| | | |
|----------|--|--|
| X | | |
|----------|--|--|

3.3 Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de BLI-SaRL du fait qu'elle donnera -aux membres de l'équipe d'audit (rattachée à la présente mission)- accès aux informations et aux personnes pour permettre l'obtention des éléments probants.

| | | |
|----------|----------|----------|
| 2 | 0 | 0 |
|----------|----------|----------|

| | | |
|----------|--|--|
| X | | |
|----------|--|--|

Observ : **toutes nos lettres de mission pour tous nos clients sont déjà préparées sur cette base**

| 4. Moralité et intégrité du client : | | Oui | Non | NA |
|--------------------------------------|--|-----|-----|----|
| 4.1 | Des clients de confiance entretiendraient des relations économiques stables avec le client BLI-SaRL ? | 2 | 0 | 0 |
| 4.2 | A-t-on l'assurance raisonnable qu'aucun événement ou aucune situation ne jette le doute sur l'intégrité des propriétaires, des membres du conseil d'administration ou de la direction du client BLI-SaRL ? | X | | |
| 4.3 | Est-ce que le cabinet aurait une assurance raisonnable qu'aucun des éléments suivants rattachés aux propriétaires ou à la direction du client, n'est présent : | 2 | 0 | 0 |
| | - des condamnations / sanctions réglementaires | X | | |
| | - des soupçons d'actes illégaux ou de fraude | 2 | 0 | 0 |
| | - des investigations judiciaires en cours | X | | |
| | - des dirigeants membres d'organismes professionnels, qui ne sont pas en règle | 2 | 0 | 0 |
| | - de la publicité négative | X | | |
| | - des rapports étroits avec des personnes et/ou des sociétés dont les principes moraux sont douteux | 2 | 0 | 0 |
| | | X | | |

| 4. Moralité et intégrité du client (suite) : | | Oui | Non | NA |
|--|--|-----|-----|----|
| 4.4 | Y aurait-il d'autres auditeurs/professionnels comptables qui auraient refusé de travailler pour le client BLI-SaRL ? | 0 | 2 | 0 |
| 4.5 | Le Cabinet soupçonnerait-il le client à vouloir rechercher un avis favorable d'audit ? | | X | |
| | Observ : L'entretien avec le Gérant BLI a permis la conclusion qu'il cherche une certification pure et simple malgré un SCI très défaillant | X | | |
| 4.6 | Le cabinet a-t-il reçu des informations de la part du précédent auditeur sur d'éventuels : | 0 | 1 | 0 |
| | - d'empêchements d'accès aux infos/personnes | | | X |
| | - honoraires impayés | 0 | 1 | 0 |
| | - exigences déraisonnables | | | X |
| | - manque de coopération | 0 | 1 | 0 |
| | Observ : NA : Ce n'est pas le cas car l'exercice 2023 est un exercice de constitution (pas de CAC) | | | X |

EVALUATION DES RISQUES A LA RESPONSABILITE DU CABINET

[§ 13 à 28 ISA 220] + [ISA 200] + Code d'éthique de l'IFAC

| 5. Possible influence du cabinet sur l'objet de la mission d'audit | | Oui | Non | NA |
|--|--|-----|-----|----|
| 5.1 | Y a-t-il un membre de famille proche/immédiate du Partner ou du personnel du cabinet (y compris les sous-traitants et consultants impliqués dans les travaux d'audit) ou des administrateurs, dirigeants ou employés du client BLI-SaRL, qui serait en mesure d'exercer une influence directe et significative sur la préparation des documents comptables du client BLI-SaRL ou de ses états financiers ? | 0 | 3 | 0 |
| | Observ : Le gérant de BLI s'est avéré être le cousin du propriétaire de notre cabinet, Le Partner Mr .., ayant toujours vécu à l'étranger et venu en Tunisie monter le projet de BLI | X | | |
| 5.2 | Est-ce que les employés, les partenaires (ou d'anciens partenaires) du cabinet ont travaillé pour (/ont rejoint) le client BLI-SaRL au cours des deux années précédentes ? | | X | |
| | Observ : | 0 | 3 | 0 |
| 5.3 | Est-ce que les employés, les partenaires ou d'anciens partenaires du cabinet ont signé un engagement de notifier au cabinet leur intention de rejoindre le client BLI-SaRL au cas où ? | 3 | 0 | 0 |
| | Observ : | X | | |
| 5.4 | Est-ce qu'un ancien directeur, exécutif ou employé du client BLI-SaRL a rejoint le cabinet durant les trois dernières années ? | 0 | 3 | 0 |
| | Observ : | | X | |

| | 0 | 3 | 0 |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 5.5 Est-ce qu'un partenaire ou employé du cabinet ou d'un membre du réseau, travaille en tant qu'exécutif ou directeur de département chez le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 5.6 Est-ce qu'un quelconque employé du cabinet a été le responsable d'audit du client BLI-SaRL pour cinq années consécutives en total ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 5.7 Est-ce que le cabinet ou un membre du réseau procure un quelconque service au client hors audit (y inclus les engagements d'employés temporaires) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 6. Indépendance : | Oui | Non | NA |
| 6.1 Le cabinet, son réseau ou tout individu membre du cabinet (y inclus la famille immédiate de l'individu) est-il bénéficiaire, ou à titre fiduciaire / dépositaire / garant / autre : | | | |
| - d'un intérêt financier direct chez le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - d'un intérêt financier indirect significatif chez le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Tout le personnel du cabinet a affirmé ne pas avoir de tels intérêts avec BLI, sauf quelques achats de sacs. | | |
| 6.2 Le cabinet ou tout membre du réseau ou membre de l'équipe d'audit, a-t-il prêté ou emprunté ou s'être porté garant d'un prêt, du ou pour le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Tout le personnel du cabinet a affirmé ne pas avoir eu de telles transactions avec BLI | | |
| 6.3 Est-ce que le cabinet, ou tout membre du réseau, ou membre de l'équipe d'audit, (y inclus sa famille directe) ont une relation d'affaires significative avec le client BLI-SaRL ou avec sa Direction ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Tout le personnel du cabinet a affirmé ne pas avoir eu de telles relations d'affaire avec BLI | | |
| 6.4 Est-ce que le client BLI-SaRL ou ses propriétaires (actionnaires/associés) et administrateurs détiennent une part significative dans notre cabinet ou dans un membre de notre réseau ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Observ : | NA : notre cabinet est un cabinet personne physique membre de l'OECT | | |
| 6.5 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion des honoraires totaux du cabinet ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage : | | | % |
| Observ : | inférieur à 5% | | |
| 6.6 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion de la base de rémunération du Partner ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage : | | | % |
| Observ : | rémunération de l'ordre de 0,025% | | |
| 6.7 Y a-t-il des frais exceptionnels, qui sont soit contestés soit en retard en ce qui concerne les services antérieurement fournis par le cabinet au client, de plus de 2500 dt ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Observ : | BLI existe depuis 2023 et n'a jamais eu de relation d'affaire avec notre cabinet | | |
| 6.8 Est ce que le cabinet, ou le partner, ou le QMR (si désigné) ou n'importe quel membre de l'équipe d'audit a accepté un quelconque cadeau de la part du client, et dont la valeur n'est pas clairement insignifiante ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Sameh Ben Ali a reçu en son anniversaire un cadeau de BLI-SaRL, un porte clé en cuir d'une valeur de 15dt comme action marketing, suite à ses achats de 2 sacs cuir en 2023 | | |
| 6.9 Est-ce que le cabinet est impliqué ou est susceptible de l'être, en une quelconque action en justice ou litige vis-à-vis du client ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 6.10 Est-ce que le résumé des menaces d'indépendance identifiées -ainsi que des sauvegardes appliquées- a été complété ? (Annexe P1 : "Règles d'indépendance du CAC - Code des Sociétés Commerciales) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Il remonte de l'Annexe P1 qu'il s'agit d'un cas d'incompatibilité d'exercice de la mission CAC par Mr ... | | |

| 7. Capacité de services du Cabinet : | | Oui | Non | NA |
|--------------------------------------|---|-----|-----|----|
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.1 | Est-ce que l'opinion relative à cette mission va être signée en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autre que la Tunisie ? | | X | |
| | Si "oui", inscrire le nom de la juridiction/pays : | | | |
| | et confirmer que le cabinet ainsi que le responsable de mission sont légalement autorisés à mener à bien la mission dans le cadre des juridictions/pays adéquats | X | | |
| | <i>La preuve de l'autorisation est à rattacher au présent checklist :</i> | | | |
| | Observ : il s'agit ici de la seule juridiction tunisienne. | | | |
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.2 | Est-ce qu'un partenaire au cabinet a été pour sept années consécutives, en total, responsable de mission ou Quality Management Reviewer (QMR) ou partenaire clé d'autre mission ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.3 | Les associés et les collaborateurs ont-ils une connaissance suffisante des méthodes comptables utilisées dans le secteur d'activité du client BLI-SaRL pour réaliser la mission ? | X | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| | - Dans la négative, le cabinet pourrait obtenir cette connaissance facilement ? | | | X |
| | Observ : | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.4 | Est-ce que des délais appropriés vont être affectés à cette mission ? | X | | |
| | Observ : | | | |

| 7. Capacité de services du Cabinet (suite) : | | Oui | Non | NA |
|--|--|-----|-----|----|
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.5 | Est-ce que le personnel adéquat a été ou sera affecté à cette mission ? | X | | |
| | Observ : oui nos compétences couvrent les besoins de cette mission, (industrie tunisienne du cuir) | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.6 | Est-ce que le cabinet estime qu'il possède l'expérience suffisante vis-à-vis du secteur d'activité relatif à cette mission ? | X | | |
| | Observ : oui nos compétences couvrent les besoins de cette mission, (industrie tunisienne du cuir) | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.7 | En présence d'une autorité de réglementation, est ce que le cabinet estime posséder une connaissance adéquate des règles et réglementations pertinents ? | | | |
| | Si "oui", saisir le nom de l'autorité de réglementation: Fédération des industriels du cuir UTICA | | | |
| | Observ : le cabinet a déjà audité un concurrent à BLI | | | |
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.8 | Avons-nous une préoccupation significative autour de l'intégrité de notre gestion ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.9 | Avons-nous une préoccupation significative autour de la viabilité du cabinet ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.10 | Est-ce que le budget à affecter à la mission sera réaliste et suffisant ? | X | | |
| | Observ : en cours de décision | | | |

| 8. Revue du Management Qualité et Risques de la mission | | Oui | Non | NA |
|---|---|-----|-----|----|
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.1 | Est-ce que le client (ses dettes ou actions) pourrait devenir d'intérêt public dans les douze mois à venir ? | | X | |
| | Observ : info obtenue suite à l'entretien avec le Gérant | | | |
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.2 | Est-ce que les frais pour le client/groupe excède 10% des honoraires bruts du Partner responsable de mission (ou 5% pour les clients d'intérêt public) ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.3 | Est-ce que le client / groupe a un intérêt public significatif ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.4 | Est-ce que l'audit exige des connaissances de spécialistes particuliers, qui sont inhabituelles dans le contexte du portefeuille client habituel du cabinet ? | | X | |
| | Observ : | | | |

| | | | | |
|-----|---|---|---|---|
| 8.5 | Est-ce qu'un haut niveau de risque métier ou de risque de fraude est identifié ? | 0 | 2 | 0 |
| | Observ : | | X | |
| 8.6 | Est-ce que le client a été estimé à haut risque quand au risque lié à l'acceptation et continuation de la mission ? | 0 | 2 | 0 |
| | Observ : risque existant mais non "haut" | | X | |
| 8.7 | Est-ce que le travail du Partner responsable de mission nécessite une revue de contrôle qualité de la mission, conformément au programme de contrôle qualité du cabinet ? | 0 | 1 | 0 |
| | Observ : BLI est une mission habituelle | | X | |
| | <i>Si une quelconque question en la section 8 a été répondu par "oui", l'audit de cette mission exige une revue par le responsable QRM.</i> | | | |
| 8.8 | Est-ce que l'audit de cette mission exige une revue du contrôle qualité ? | 0 | 2 | 0 |
| | Observ : | | X | |

9. Approbations

Nous sommes convaincus que le cabinet peut accepter le client / continuer la mission sans préjudice à notre devoir d'indépendance ou à notre capacité à offrir un service approprié.

| | Scoring (**): | Approuve ? : | Date : |
|--|---|--------------|------------|
| Engagement Partner : | 82,9% | | |
| <i>(**) : Tout score A&C strictement inférieur à 85% recommande de refuser la mission.</i> | | | |
| Justif. Refus | | | |
| Manager : |  | Oui | 01/03/2024 |
| <i>(**) : Tout score A&C strictement inférieur à 85% recommande de refuser la mission.</i> | | | |
| Justif. Refus | | | |
| Quality & Risk Manager : | | | |
| <i>(**) : Tout score A&C strictement inférieur à 85% recommande de refuser la mission.</i> | | | |
| Justif. Refus | | | |

Lorsque l'avis de mission doit être signé en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autres que la juridiction d'origine du cabinet :

Je suis convaincu que le cabinet et l'Engagement Partner sont légalement autorisés à accepter et exécuter cette mission.

Signatures :

Engagement Partner : Manager : QRM (*):

() : si nécessaire*

Fin du Questionnaire A&C

Extrait de la Matrice des tests des contrôles :

| Entreprise DELTA SA | | | | | | | | Votre cabinet | | | | | | |
|--|---|-------------|--------|-----------|----------|---|---|------------------|---|-------------|--|--------------------|--|---------------------|
| Les activités de contrôle au sein des procédures de contrôle interne | | | | | | | | Test du Contrôle | | | Test de permanence | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | | | | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| N° du Ctrl | Description du Contrôle mis en place par DELTA SA | Auto-matisé | Manuel | Préventif | Détectif | C | A | V | R | Périodicité | Description du test du contrôle (test d'existence/conception) | Taille échantillon | Observ - Conclusion | Possible et utile ? |
| 1 - Paie | Le DRH de Delta procède chaque mois par une vérification sommaire sur Module GRH de l'ERP, en obtenant des extractions excel et comparant par formules excel les heures travaillées sur l'état de présence issu de la pointeuse électronique qui détecte les signaux des nanopuces individuelles et l'état des salaires calculés automatiquement par le module GRH de l'ERP. S'il existe écart ce qui ne s'est jamais passé, le DRH demande à ce que la nanopuce de l'individu soit examinée. | | | | | | | | | |  <p>Vous décidez de refaire ce contrôle exactement comme l'indique la procédure mais sur un échantillon d'extractions que l'employé de votre propre cabinet (spécialisé en ERP et gestion des données) fait lui-même.</p> | | Aucun écart ni erreur constatée sur toutes les extractions comparées | |
| 2 - Ventes | Le Directeur commercial de Delta procède chaque semaine par des vérifications sommaires sur ERP, déjà paramétrées sur module commercial de l'ERP pour vérifier les totaux des ventes, la marge globale de 25% par rapport aux totaux des achats de marchandises et les validations par rattachés commerciaux chacun en son compte. S'il existe écart, ce qui ne s'est jamais passé, le Directeur commercial demande à ce que les tarifs paramétrés sur caisses enregistreuses soient revus. | | | | | | | | | | <p>Vous décidez de refaire ce contrôle exactement comme l'indique la procédure mais sur un échantillon d'extractions que l'employé de votre propre cabinet (spécialisé en ERP et gestion des données) fait lui-même.</p> | | Aucun écart ni erreur constatée sur toutes les extractions comparées | |
| 3... | | | | | | | | | | | | | | |

Si population homogène :

| | Population | Taille échant. |
|----------|------------|----------------|
| Daily | 220 | 20 |
| Weekly | 52 | 7 |
| Monthly | 12 | 3 |
| Annually | 1 | 1 |

TD 2 Enoncé - Conception Fendri S. - Matrice des tests des contrôles (p 1/1)

Numéros des Bons de sortie du dépôt vers rayons Magasin DELTA

N'élaborez votre test que dans les cellules colorées.

| Numérotation DELTA | formule cabinet de numérotation | Ecart |
|--------------------|---------------------------------|-------|
| 269 | 256 | 0 |
| 289 | | |
| 397 | | |
| 410 | | |
| 331 | | |
| 258 | | |
| 276 | | |
| 271 | | |
| 434 | | |
| 423 | | |
| 461 | | |
| 375 | | |
| 387 | | |
| 445 | | |
| 403 | | |
| 270 | | |
| 321 | | |
| 467 | | |
| 304 | | |
| 366 | | |
| 406 | | |
| 470 | | |
| 293 | | |
| 312 | | |
| 413 | | |
| 462 | | |
| 297 | | |
| 285 | | |
| 399 | | |
| 401 | | |
| 433 | | |
| 452 | | |
| 339 | | |
| 436 | | |
| 316 | | |
| 396 | | |
| 307 | | |
| 392 | | |
| 318 | | |
| 295 | | |
| 265 | | |
| 323 | | |
| 272 | | |
| 414 | | |
| 341 | | |
| 345 | | |
| 398 | | |
| 314 | | |
| 409 | | |
| 371 | | |

Extrait du Module "Ventes" de l'ERP

| N° BS | Quantité vendue | Nature de Marchandises |
|-------|-----------------|------------------------|
| 1604 | 679 | AX1358 |
| 14138 | 13 213 | AX26426 |
| 5248 | 4 323 | AX8646 |
| 6056 | 5 131 | AX10262 |
| 11235 | 10 310 | AX20620 |
| 7902 | 6 977 | AX13954 |
| 25258 | 24 333 | AX48666 |
| 11787 | 10 862 | AX21724 |
| 18743 | 17 818 | AX35636 |
| 25411 | 24 486 | AX48972 |
| 15210 | 14 285 | AX28570 |
| 2441 | 1 516 | AX3032 |
| 19261 | 18 336 | AX36672 |
| 1775 | 850 | AX1700 |
| 8237 | 7 312 | AX14624 |
| 16807 | 15 882 | AX31764 |
| 12941 | 12 016 | AX24032 |
| 19946 | 19 021 | AX38042 |
| 23792 | 22 867 | AX45734 |
| 2432 | 1 507 | AX3014 |
| 22950 | 22 025 | AX44050 |
| 17895 | 16 970 | AX33940 |
| 5687 | 4 762 | AX9524 |
| 5188 | 4 263 | AX8526 |
| 18154 | 17 229 | AX34458 |
| 14678 | 13 753 | AX27506 |
| 17838 | 16 913 | AX33826 |
| 11312 | 10 387 | AX20774 |
| 3046 | 2 121 | AX4242 |
| 4621 | 3 696 | AX7392 |
| 7601 | 6 676 | AX13352 |
| 22202 | 21 277 | AX42554 |
| 3529 | 2 604 | AX5208 |
| 20562 | 19 637 | AX39274 |
| 22646 | 21 721 | AX43442 |
| 20679 | 19 754 | AX39508 |
| 13452 | 12 527 | AX25054 |
| 20042 | 19 117 | AX38234 |
| 23225 | 22 300 | AX44600 |
| 16872 | 15 947 | AX31894 |
| 12849 | 11 924 | AX23848 |
| 15902 | 14 977 | AX29954 |
| 25798 | 24 873 | AX49746 |
| 12011 | 11 086 | AX22172 |
| 14968 | 14 043 | AX28086 |
| 6867 | 5 942 | AX11884 |
| 25567 | 24 642 | AX49284 |
| 15295 | 14 370 | AX28740 |
| 17386 | 16 461 | AX32922 |
| 23557 | 22 632 | AX45264 |
| 24800 | 23 875 | AX47750 |
| 2202 | 1 277 | AX2554 |

Echantillon de X à tirer parmi une population de 1196 BS

| N° BS sélectionné | Quantités vendues | Quantité entrante aux rayons du magasin | Ecart |
|-------------------|-------------------|---|-------|
| 1 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 2 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 3 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 4 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 5 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 6 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 7 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 8 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 9 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 10 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 11 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 12 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 13 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 14 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 15 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 16 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 17 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 18 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 19 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 20 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 21 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 22 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 23 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 24 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 25 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 26 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 27 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 28 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 29 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 30 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 31 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 32 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 33 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 34 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 35 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 36 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 37 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 38 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 39 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 40 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 41 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 42 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 43 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 44 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 45 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| Somme : | 0,000 | 0,000 | 0,000 |

A B
B / A =

Extrait de la base de données du Magasinier

| N° BS | Quantité entrante aux rayons | Nature de Marchandises |
|-------|------------------------------|------------------------|
| 1481 | 13 562 | AX27124 |
| 2473 | 1 822 | BZ3644 |
| 2487 | 20 211 | BZ40422 |
| 1382 | 13 213 | AX26426 |
| 1889 | 21 926 | AZ43852 |
| 2494 | 5 263 | BZ10526 |
| 1785 | 1 518 | AZ3036 |
| 2199 | 8 591 | BX17182 |
| 1707 | 12 153 | AZ24306 |
| 1690 | 16 749 | AZ33498 |
| 2148 | 17 681 | BX35362 |
| 1814 | 12 025 | AZ24050 |
| 2196 | 16 956 | BX33912 |
| 2242 | 14 946 | BX29892 |
| 2181 | 19 489 | BX38978 |
| 2131 | 11 695 | BX23390 |
| 2464 | 8 583 | BZ17166 |
| 1459 | 20 901 | AX41802 |
| 2402 | 13 109 | BZ26218 |
| 2564 | 4 428 | BZ8856 |
| 2533 | 8 675 | BZ17350 |
| 1759 | 23 071 | AZ46142 |
| 1910 | 21 941 | AZ43882 |
| 1924 | 23 441 | AZ46882 |
| 1884 | 8 697 | AZ17394 |
| 1921 | 16 874 | AZ33748 |
| 2571 | 13 064 | BZ26128 |
| 1628 | 14 643 | AZ29286 |
| 1994 | 5 255 | AZ10510 |
| 2457 | 943 | BZ1886 |
| 2016 | 6 455 | AZ12910 |
| 2397 | 4 618 | BZ9236 |
| 1711 | 24 769 | AZ49538 |
| 1739 | 15 602 | AZ31204 |
| 2038 | 9 684 | AZ19368 |
| 2200 | 4 756 | BX9512 |
| 1835 | 16 078 | AZ32156 |
| 1413 | 7 750 | AX15500 |
| 1800 | 14 132 | AZ28264 |
| 2159 | 19 298 | BX38596 |
| 2062 | 3 625 | AZ7250 |
| 1672 | 22 715 | AZ45430 |
| 1747 | 12 276 | AZ24552 |
| 2186 | 8 462 | BX16924 |
| 2368 | 11 725 | BZ23450 |
| 2031 | 16 840 | AZ33680 |
| 2553 | 9 412 | BZ18824 |
| 1491 | 9 919 | AX19838 |
| 1857 | 23 711 | AZ47422 |
| 1981 | 3 370 | AZ6740 |
| 2259 | 8 453 | BX16906 |
| 1573 | 13 959 | AZ27918 |



| | | | |
|----------|-------------|--------|-----------|
| Nom : | Ben Falten | Points | 365 /365 |
| Prénom : | Foulen | | |
| Groupe : | ID (site) : | Score | 20,00 /20 |

EXERCICE 1 : TUNISIA OLIVE OIL (T.O.O.)

70

sur 70 points

Le texte qui suit est extrait d'un entretien entre vous et le dirigeant de la firme "Tunisia-Olive-Oil" (TOO), firme qui collecte les récoltes d'olives des agriculteurs et en extrait l'huile pour la vendre soit en local soit à l'export. Son Gérant est Mr Raouf. La firme travaille au rythme de la récolte des oliviers.

Vous : Dans le cadre de la mission de xxxxxxxxxxxxxxxx dont vous m'aviez chargée, j'ai souhaité vous rencontrer afin de discuter des risques majeurs qui entourent l'huilerie T.O.O. et des éventuelles remédiations à y procéder en conséquence :

1

Directeur Général Mr Raouf : Merci. En fait, nous recevons l'olive de chez divers petits agriculteurs. ils amènent leurs récoltes par leurs propres moyens engendrant des qualités d'olive hétérogènes (calibre, propreté, fraîcheur...). Nous nous sommes souciés cette année du risque de manque d'espace de stockage des olives. Les années passées la récolte était moyenne, ce risque n'était pas observable. Cette année la récolte est record. Suite au manque d'espace de stockage, certains agriculteurs parfois décident de changer d'acheteur et nous abandonnent. Sur les promesses signées valant en tout 2 000 000 dt, 26% nous ont abandonné. Heureusement leurs récoltes étaient de qualité moyenne. Ce risque est rare.

A

Vous : Justement, sur ce point, l'une des deux solutions suivantes me semblent nécessaires :

- 1- La location de dépôts de stockage, et de bacs pour nettoyage des olives supplémentaires, coûtant 60 000 dt par an de grande récolte,
 - 2- ou bien (solution qui engendre une qualité d'olive extrêmement haute mais qui coûte beaucoup plus cher) : réfléchir à transporter les récoltes par les propres moyens de TOO. (acquisition de camions spécialisés, recrutement de techniciens dédiés...), coûtant 1 350 000 dt en investissements et 17 000 dt en charges annuelles mais qui ferait augmenter le chiffre d'affaire à l'export de 15% dès la 1ere année à cause de la nette évolution de la qualité de l'huile consécutive à ce choix (2).
- Qu'en dites vous ?

2

DG Raouf : Autre point : Une fois l'olive broyée, l'huile extraite, mélangée à l'eau chaude et stockée en citernes enfouies sous-terre pour décantation, nous observons souvent le risque que les qualités d'huiles soient mélangées. Ce fait est dû à l'incompétence de l'ouvrier chargé du dépôt souterrain de l'huile. il oublie tout le temps de référencer les citernes, à raison de 10 fois par mois de Novembre à Mars (le temps de la récolte) au coût de 1 600 dt de perte à chaque fois. Ainsi se chiffre le manque à gagner dû à la dégradation de la qualité d'huile amère destinée à l'export et mélangée à l'huile douce destinée au marché local. Alors que l'huile destinée au local ne pourra pas être vendue au prix à l'export.

B

Vous : Sur ce point j'ai aussi deux alternatives à vous proposer :

- 1- Soit recruter un ouvrier supplémentaire qualifié pour cette tâche, ce qui coûtera 700 dt en salaire brut mensuel,
- 2- soit acquérir un système sophistiqué de test de qualité d'huile avant son stockage, système qui coûterait 30 000 dt, amortissable sur 5 ans. Sa mise en place et test de procédure, coûteront environ 2 000 dt.

3

DG Raouf : Dernier point : Nous observons aussi en phase de commercialisation, surtout à l'export, des fluctuations importantes du chiffre d'affaire, dues aux spéculations du marché européen et mondial de l'huile d'olive. Heureusement cette année, il y a eu un fléau ravageur des oliviers en Italie et Espagne, ce qui a réduit ces fluctuations du cours du litre d'huile en la faveur de l'huile tunisienne. Ces fluctuations sont de fréquence moyenne et nous coutent une perte annuelle de chiffre d'affaires d'environ 50 000 dt.

C Vous : Je vous propose ici aussi 2 solutions :

1- Signer des conventions avec les acheteurs italiens pour réduire l'effet de ces fluctuations et garantir la vente de l'huile amère. Le processus de préparation de ces conventions, de la conviction des partenaires coûte en déplacements réceptions participation aux foires... 35 000 dt.

Sinon 2- se rabattre sur le marché asiatique qui est toujours demandeur mais qui réduit la marge à cause de la logistique de transport et de conservation qui devrait être à notre charge, et qui coûterait 45 000 dt.

A vous de choisir.

Fin de l'extrait d'entretien avec le DG.

A partir des informations contenues dans cet extrait d'interview, (3 réponses numérotées du DG) vous cherchez à classer les risques identifiés par ordre de priorité dans la Matrices de Classement des Risques (MCR) ci-bas. Répondre donc question par question, puis remplir la matrice MCR :

1- L'affirmation n°1 du Directeur Général fait allusion à quel risque **R1** ? :

- a 2 Risque de perte en qualité d'huile à l'export
oui ce risque existe mais indirect : en seconde ou 3eme phase
- b 2 Risque de manque d'espace de stockage de récolte brute d'olives
oui et qui ne peut se vivre que lors des grandes récoltes
- c 2 Risque de rupture de contrat avec les petits agriculteurs
il s'agit de conventions et non de contrats pour ventes obligatoires, sinon tout désistement sera passible d'action en justice

2- L'affirmation n°1 du DG fait allusion à quelle fréquence d'occurrence du risque **R1** et à quel impact financier ? :

- a 2 peu fréquent
- b 2 moyennement fréquent
- c 2 très fréquent
- d 3 entre 0 et 30 000 dt durant l'année actuelle
- e 3 entre 30 001 et 600 000 dt durant l'année actuelle
 $520\ 000 = 2\ 000\ 000 \times 26\%$
- f 3 entre 600 001 et 1 000 000 dt et plus durant l'année actuelle

3- L'affirmation n°2 du DG fait allusion à quel risque **R2** ? :

- a 2 Risque de débordement d'huile
non discuté du tout !
- b 2 Risque de mauvais étiquetage des bacs
oui c'est le risque le plus direct
- c 2 Risque de réduction de qualité de l'huile
le mauvais étiquetage peut aussi engendrer une bonne qualité d'huile parfois, ex : pour le marché local

4- L'affirmation n°2 du DG fait allusion à quelle fréquence d'occurrence du risque **R2** et à quel impact financier ? :

- a 2 peu fréquent
- b 2 moyennement fréquent
- c 2 très fréquent
- d 3 entre 0 et 30 000 dt durant l'année actuelle
- e 3 entre 30 001 et 600 000 dt durant l'année actuelle
 $80\ 000\ dt\ par\ an = 1\ 600\ dt \times 10\ fois\ par\ mois \times 5\ mois\ (nov\ à\ mars)$
- f 3 entre 600 001 et 1 000 000 dt et plus durant l'année actuelle

5- L'affirmation n°3 du DG fait allusion à quel risque **R3** ? :

- a 2 Risque de perte de clientèle étrangère
oui mais indirectement, en seconde ou 3eme phase
- b 2 Risque de fluctuation importante du cours local du litre d'olive douce
en local le prix est homologué par l'état à son niveau minimal donc pas de fluctuations
- c 2 Risque de fluctuation importante du cours mondial du litre d'olive amère

6- L'affirmation n°3 du DG fait allusion à quelle fréquence d'occurrence du risque **R3** et à quel impact financier ? :

- a 2 peu fréquent
- b 2 moyennement fréquent
- c 2 très fréquent
- d 3 entre 0 et 30 000 dt durant l'année actuelle
- e 3 entre 30 001 et 600 000 dt durant l'année actuelle
50 000 dt perte de CA annuelle (énoncé affirmation 3)
- f 3 entre 600 001 et 1 000 000 dt et plus durant l'année actuelle

7- Cliquer sur la liste déroulante et Remplir la matrice suivante par les 3 risques identifiés numérotés de 1 à 3 : (si vous jugez que la même case pourrait contenir 2 risques ou plus, séparez leurs numéros par des virgules)

| Probabilité d'occurrence | Impact financier | | | |
|--------------------------|---------------------------------|--|--------------------------------------|---|
| | 2 | 2 | 2 | |
| Très fréquent | 2 <input type="checkbox"/> a | 3 <input checked="" type="checkbox"/> R2 d | 3 <input type="checkbox"/> g | 2 |
| Moyennement fréquent | 1 <input type="checkbox"/> b | 2 <input checked="" type="checkbox"/> R3 e | 3 <input type="checkbox"/> h | 2 |
| Peu fréquent | 1 <input type="checkbox"/> c | 1 <input checked="" type="checkbox"/> R1 f | 2 <input type="checkbox"/> i | 2 |
| | de 0 dt à 30 000 dt | de 30 001 dt à 600 000 dt | de 600 001 dt à 10 000 000 dt & + | |

Source : Global Association for Risk Professionals (GARP)

8- Lequel de ces 3 risques TOO devrait commencer à couvrir en premier, par une procédure de SCI adéquate ? :

- a 3 R1
- b 3 R2
- c 3 R3

car le plus grave, votre cartographie des risques l'a placé en haut de la médiane

9- Si TOO ne dispose pas du financement, lequel des 3 risques elle se trouvera obligée d'accepter ? :

- | | Risque R1 | Risque R2 | Risque R3 |
|---|--|--|---|
| a | <input checked="" type="checkbox"/> 2 Accepter | a' <input type="checkbox"/> 2 Accepter | a" <input type="checkbox"/> 2 Accepter |
| b | <input type="checkbox"/> 2 Diversifier | b' <input type="checkbox"/> 2 Diversifier | b" <input type="checkbox"/> 2 Diversifier |
| c | <input type="checkbox"/> 2 Éviter | c' <input type="checkbox"/> 2 Éviter | c" <input type="checkbox"/> 2 Éviter |
| d | <input type="checkbox"/> 2 Partager | d' <input type="checkbox"/> 2 Partager | d" <input checked="" type="checkbox"/> 2 Partager |
| e | <input type="checkbox"/> 2 Transférer | e' <input type="checkbox"/> 2 Transférer | e" <input type="checkbox"/> 2 Transférer |
| f | <input type="checkbox"/> 2 Contrôler | f' <input checked="" type="checkbox"/> 2 Contrôler | f" <input type="checkbox"/> 2 Contrôler |

- on ne peut éviter aucun de ces risques car éviter signifie changer d'activité.
- tous ces risques peuvent être transférés en ayant recours à un sous-traitant ou bureau de gestion externe.
- On n'accepte un risque que s'il est extrême : ou très faible ou très onéreux

Ex : marchés étrangers stables en quantité et en cours de devise

l'étiquetage est proprement lié au SCI et n'a pas un impact trop coûteux

10- Si vous voulez couvrir R1 et si vous étiez à la place du DG Raouf, laquelle des 3 solutions vous allez adopter ? :

Solution 1 : "Ne rien faire"
Coût de "ne rien faire" =

Solution 2 : "Location de dépôts et de bacs supplémentaires" :

Solution 3 : "Collecte des olives par les propres moyens d'ABC"

- a 2 520 000 dt
= 2 000 000 x 26%
- b 2 287 000 dt
- c 2 60 000 dt
- a' 2 520 000 dt
- b' 2 287 000 dt
- c' 2 60 000 dt
- a" 2 520 000 dt
- b" 2 287 000 dt
= 1 350 000 / 5 ans (amort) + 17 000 charge
- c" 2 60 000 dt
- d 2 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 1
- d' 2 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 2
- d" 2 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 3

L'appétence au risque de Mr Raouf se montre selon son choix entre l'une des solutions 2 ou 3.

il faut cocher soit d' soit d'', soit la solution 2 soit la solution 3: car la plus efficace est malheureusement la plus chère.

11- Si vous voulez couvrir R2 et si vous étiez à la place du DG Raouf, laquelle des 3 solutions vous allez adopter ? :

Solution 1 : "Ne rien faire"

Coût de "ne rien faire" =

a 2 dt

80 000 dt = 1 600 dt x 10 fois par mois x 5 mois (nov à mars)

b 2 dt

c 2 dt

d 3 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 1

Solution 2 : "Remplacement par recrutement d'un ouvrier qualifié" :

a' 2 dt

b' 2 dt

8 400 dt = 700 x 12 mois

c' 2 dt

d' 3 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 2

Solution 3 : "Acquisition d'un système sophistiqué de contrôle qualité avant stockage"

a'' 2 dt

b'' 2 dt

c'' 2 dt

6 400 dt = (30 000 + 2000) / 5 ans (amort)

d'' 3 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 3

Décision unique car la solution la plus efficace est elle-même la moins chère.

12- Si vous voulez couvrir R3 et si vous étiez à la place du DG Raouf, laquelle des 3 solutions vous allez adopter ? :

Solution 1 : "Ne rien faire"

Coût de "ne rien faire" =

a 1 dt

donnée annuelle de l'énoncé

b 1 dt

c 1 dt

d 1 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 1

Solution 2 : "Conventions avec des clients italiens" :

a' 1 dt

b' 1 dt

c' 1 dt

donnée de l'énoncé

d' 1 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 2

Solution 3 : "Conventions avec des clients asiatiques"

a'' 1 dt

b'' 1 dt

donnée de l'énoncé

c'' 1 dt

d'' 1 Face à R1, le DG Raouf choisirait la solution 3

il faut cocher soit d' soit d'', soit la solution 2 soit la solution 3: car la plus efficace est malheureusement la plus chère.

13- Indiquer pour chacun des trois risques R1, R2 et R3 s'ils pourraient avoir un impact comptables ou non c'est à dire s'ils peuvent causer l'intrusion d'erreur comptable aux Etats Financiers de TOO de la même année de la réalisation du risque ? :

Risque R1

a 3 Oui

d 3 Non

l'espace de stockage que la firme aurait dû rendre possible, c'est un manque à gagner, qui ne se comptabilise pas

Risque R2

b 3 Oui

e 3 Non

affecte la valorisation des stocks en la même année

Risque R3

c 3 Oui

f 3 Non

affecte le chiffre d'affaire en la même année

Les bacs de TOO en cette année sont pleins la perte de clients pourrait baisser le CA des exercices à pluviométrie réduite et non l'exercice actuel.

14- A part Mr Raouf, vous, en ayant conduit cette interview et cette analyse de risques pour l'entreprise TOO, pensez-vous que vous êtes (qui) ? :

a 2 Auditeur interne de TOO

c 2 Auditeur financier externe

b 2 Cabinet de consulting en management des risques d'entreprise

un auditeur financier ne pose pas le genre de questions relatives au R1 et surtout n'en propose pas de solutions, c'est hors champs d'une mission d'audit des EF

Fin Exercice 1 - TOO.

EXERCICE 2 : BEST LEATHER INDUSTRY (B.L.I.)

60

sur 60 points

La société SàRL - BLI est une société familiale, industrielle, de fabrication de sacs et accessoires en cuir véritable. Elle vous a contacté(e) en Février 2024 pour vous charger de la mission CAC pour le mandat 24-25-26. L'AGO de nomination se réunira en Juin 2024. Le Gérant Mr Jalel (principal associé à 76% des droits de votes) vous invite à une réunion de 1er contact le 27 Février 2024 pour vous donner une idée sur l'entreprise et essayer d'avoir votre accord de principe pour cette mission.

La réunion s'est faite à son bureau. Vous la finalisez sans lui donner d'accord de principe. Vous lui affirmez que vous allez étudier encore les circonstances de la mission et la disponibilité de vos collaborateurs et que vous l'informerez à temps de votre décision finale.

De retour au cabinet, vous établissez un résumé des infos données par le Gérant et vous déduisez certains faits :

| | | 1 Envr. de contrôle | 2 Eval. des Risques | 3 Activ. de Contrôle | 4 Info et Comm. | 5 Pilotage | |
|--|---|---------------------|---------------------|----------------------|-----------------|------------|--------|
| 1- Mr Jalel vous a informé en détail de certaines procédures et défaillances internes. Chacune des 5 affirmations du Gérant Jalel (de A à E) est relative à une composante du référentiel CoSO 1. Indiquez laquelle pour chacune de ces affirmations ? : | | | | | | | |
| A | Face au risque d'inconformité entre les marchandises en cuir livrées au client et les caractéristiques des marchandises en son bon de commande, le manuel de procédure indique que le Magasinier "M" de BLI ne permet que le livreur entame la livraison qu'après que Mr "M" signe, date et appose un cachet sur le Bon de Livraison signifiant son contrôle de conformité avec le Bon de Commande. | | | X | | | 2 a |
| ce texte décrit une activité de contrôle manuel préventif : composante 3 "activités de contrôle" | | | | | | | |
| B | Mr Jalel a souvent remarqué que les ouvriers du département "Production" géré par sa soeur Mme Nihel (associée à 8%), viennent en retard et partent trop tôt par rapport au nouvel horaire administratif, qui a été bien informé dès le début de 2024. Ils ne se sentent pas contrôlés et donc se permettent ces écarts. | X | | | | | 2 b |
| Les ouvriers Prod. ne sont pas sensibilisés au contrôle, l'environnement de contrôle est défaillant : composante 1 | | | | | | | |
| C | L'auditeur interne recruté fin Octobre 2023 par BLI ne connaît pas l'outil de la matrice de classement des risques, car il ne l'a pas étudié en master. Mr Jalel refuse de lui financer une formation privée rattachée à la compétence d'élaboration et d'analyse de cartographie des risques. | X | | | | | 2 c |
| L'engagement de la Direction envers la compétence de ses employés n'existe pas : composante 1 | | | | | | | |
| D | Une augmentation du taux de charges patronnales CNSS, a fait l'objet d'une loi publiée au jort le mois dernier (Janvier 2024), mais n'a pas été pris en compte par le logiciel de paie de BLI. L'auditeur interne découvre qu'il n'a pas prévu une telle situation dans le manuel de procédure déjà validé par la Direction BLI au mois de Décembre 2023. | | | | | X | 2 d |
| Le pilotage ne fonctionne pas quand les circonstances et les risques changent | | | | | | | |
| E | Les employés de BLI sont sanctionnés en cas d'utilisation erronée de certains imprimés, alors que personne ne les a informés de la nouvelle procédure impliquant ces imprimés. | | | X | | | 2 e |
| on ne peut évaluer, promouvoir ou sanctionner une personne, si on ne l'informe pas sur quoi on va l'évaluer. | | | | | | | |

2- Suite à l'info "D" reçue du Gérant Jalel, et à votre avis , l'entreprise BLI pourrait être accusée de fraude sociale ? :

a 2 Oui, car le manque de mise à jour du logiciel de Paie engendre un paiement CNSS moindre qu'il ne le faut, il y a donc possibilité que la CNSS applique un redressement à BLI.

Plus long serait le délai de rectification du manque de MàJ du logiciel plus le risque de redressement social serait fort.

b 2 Non, il s'agit d'un oubli de mise à jour de logiciel, ce comportement innocent ne peut pas être frauduleux.

Vous avez passé les infos collectées lors de votre réunion avec le Gérant de BLI, à votre collaborateur, employé de votre cabinet, pour renseigner le questionnaire A&C 08. Une fois renseigné, Mme Sameh Ben Ali, Senior Manager de 5 années d'expérience en votre cabinet revoit le document et le valide puis vous le passe pour confirmation.

N.B. : Mme Sameh a eu le diplôme de révision comptable, a finalisé son stage professionnel, mais est encore mémorialiste, pas encore membre de l'OECT ni membre de la CCT.

En effectuant la revue du questionnaire A&C 08 pour le client BLI, vous découvrez plusieurs faits :

- 1- Vous remarquez que le collaborateur Mr Yassine Ghali a oublié de renseigner la question (1.9)
- 2- Vous aviez chargé Mme Sameh de l'amélioration du Questionnaire A&C 08 et de la conception d'un Score automatisé, sur la base des ISA 200, 210 et 220 révisées 2022. Mais vous découvrez qu'elle en a chargé le collaborateur Yassine Ghali au lieu de réaliser ces tâches elle-même, du coup vous constatez que :
 - 2a- Le score à la cellule M334, n'inclue ni les questions (1.1 et 1.2) ni leurs pondérations.
 - 2b- Les réponses aux diverses questions n'ont pas été harmonisées comme vous l'aviez demandé à Mme Sameh..
- 3- Mme Sameh a signifié son accord et a signé en bas le doc "A&C 08" alors que votre décision définitive, vous, le Partner, n'a été ni discutée en équipe, ni prise par vos soins.
- 4- Enfin, vu votre caractère de professionnel méticuleux et vu que vous avez-vous-même (le propriétaire du cabinet) instauré la règle qu'un score -du questionnaire A&C 08- strictement inférieur à 85% signifie le refus catégorique de la mission, vous êtes très surpris de l'agissement de Mme Sameh. Vous lui posez la question, elle vous explique qu'elle voudrait devenir Partner et devenir le signataire du rapport CAC de la nouvelle mission BLI.

Sur cette base : répondre aux questions qui suivent :

3- Face à votre propre constatation n° 1, vous allez à la feuille "**1_A-and-C_Form_BLI**" et vous répondez vous-même à la question 1.9 vu que votre collaborateur Yassine Ghali a oublié d'y répondre. 3

4-1- Le score actuel à la cellule M 334 est de : 82,88%

4-2- Face à votre constatation n° 2a, Allez à la feuille "**1_A-and-C_Form_BLI**" et rectifiez la formule du score à la cellule M 334, en y incluant la question 1.1 et sa pondération et la question 1.2 et sa pondération.

4-3- Le score après votre rectific, est devenu de : a 83,11% 9

5- Au début votre décision étant le refus de la mission BLI, ce changement de score va changer votre décision de refus ? :

- a 2 Non, le nouveau score est toujours strictement inférieur à 85%, donc la mission BLI 2024 est toujours refusée.
- b 2 Non, mon refus est dû au fait que BLI 2024 est une mission CAC et qu'il m'est interdit d'auditer l'entreprise de mon cousin pour obéir aux articles du CSC. D'ailleurs le Score devrait être encore amélioré dans ce sens.
- c 2 Non, après rectific (questions 1.1 & 1.2), le score n'a pas changé, le poids de ces 2 questions semble insignifiant.

6- Suite à votre constatation 2b-, Que peut engendrer le travail non réalisé par Mme Sameh ? (questions non harmonisées) :

- a 2 Les collaborateurs qui remplissent le questionnaire A&C 08 pour toute mission risqueront de perdre trop de temps à se concentrer sur la façon dont est posée une question pour pouvoir y répondre correctement.
- b 2 Les nouveaux collaborateurs manquant d'expérience risquent plus de répondre incorrectement aux questions
- c 2 L'efficacité espérée de l'automatisation des évaluations qualitatives comme celle de l'A&C 08, ne serait pas atteinte et donc l'automatisme deviendrait inutile.

7- Face à votre constatation 3-, et vu le fait que vous êtes l'unique propriétaire d'un cabinet personne physique membre de l'OECT, Pourquoi discuter votre décision à vous, avec votre équipe ? :

- a 2 parce que l'essentiel du travail en profession comptable se fait en équipe
- b 2 parce que même si vous êtes seul maître à bord, discuter vos décisions avec l'équipe leur donne la possibilité d'émettre leurs avis et peut-être émettre une idée importante dont vous n'aviez jamais pensé, et améliorer ainsi le service de tout le cabinet.
- c 2 parce que les normes ISA imposent les réunions entre équipe et ces discussions, avant de délivrer au client.

8- Si vous n'auriez pas été membre de l'OECT, le questionnaire A&C aurait été d'application obligatoire en votre cabinet ? :

- a 2 Si mon cabinet est de Comptable membre de la CCT, ce questionnaire ne serait pas d'application obligatoire
- b 2 Si mon cabinet est de Technicien Comptable membre de la CCT, ce questionnaire ne serait pas obligatoire
- c 2 Si mon cabinet est de Consultant indépendant, ce questionnaire ne serait pas d'application obligatoire
- d 2 Si mon cabinet est de Comptable membre de la CCT, ce questionnaire serait d'application obligatoire
- e 2 Si mon cabinet est de Technicien Comptable membre de la CCT, ce questionnaire serait d'application obligatoire
- f 2 Si mon cabinet est de Consultant indépendant, ce questionnaire serait d'application obligatoire

9- Le questionnaire A&C est basé sur quelles normes ? : (cocher les normes adéquates)

- | | | | | |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---|
| a <input checked="" type="checkbox"/> 2 ISA 200 | i <input type="checkbox"/> 2 ISA 285 | q <input type="checkbox"/> 2 ISA 501 | y <input type="checkbox"/> 2 ISA 570 | ag <input type="checkbox"/> 2 ISA 706 |
| b <input checked="" type="checkbox"/> 2 ISA 210 | j <input type="checkbox"/> 2 ISA 300 | r <input type="checkbox"/> 2 ISA 505 | z <input type="checkbox"/> 2 ISA 580 | ah <input type="checkbox"/> 2 ISA 710 |
| c <input checked="" type="checkbox"/> 2 ISA 220 | k <input type="checkbox"/> 2 ISA 315 | s <input type="checkbox"/> 2 ISA 510 | aa <input type="checkbox"/> 2 ISA 600 | ai <input type="checkbox"/> 2 ISA 720 |
| d <input type="checkbox"/> 2 ISA 230 | l <input type="checkbox"/> 2 ISA 320 | t <input type="checkbox"/> 2 ISA 520 | ab <input type="checkbox"/> 2 ISA 610 | aj <input type="checkbox"/> 2 ISA 800 |
| e <input type="checkbox"/> 2 ISA 240 | m <input type="checkbox"/> 2 ISA 330 | u <input type="checkbox"/> 2 ISA 530 | ac <input type="checkbox"/> 2 ISA 620 | ak <input type="checkbox"/> 2 ISA 805 |
| f <input type="checkbox"/> 2 ISA 250 | n <input type="checkbox"/> 2 ISA 402 | v <input type="checkbox"/> 2 ISA 540 | ad <input type="checkbox"/> 2 ISA 700 | al <input type="checkbox"/> 2 ISA 810 |
| g <input type="checkbox"/> 2 ISA 260 | o <input type="checkbox"/> 2 ISA 450 | w <input type="checkbox"/> 2 ISA 550 | ae <input type="checkbox"/> 2 ISA 701 | am <input checked="" type="checkbox"/> 2 ISQM 1 |
| h <input type="checkbox"/> 2 ISA 265 | p <input type="checkbox"/> 2 ISA 500 | x <input type="checkbox"/> 2 ISA 560 | af <input type="checkbox"/> 2 ISA 705 | an <input checked="" type="checkbox"/> 2 ISQM 2 |

il suffit de revoir le document qui accompagne le questionnaire d'acceptation qu'on vous a passés lors du TPI.

10- Cette phase d'acceptation de la mission d'audit prévient le professionnel contre quel type de risque ? :

- | | |
|--|--|
| a <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés au patrimoine physique | h <input type="checkbox"/> 2 Risque inhérent (comptable) |
| b <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés au patrimoine financier | i <input type="checkbox"/> 2 Risque lié au contrôle (comptable) |
| c <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés aux clients | j <input type="checkbox"/> 2 Risque de non détection (comptable) |
| d <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés aux fournisseurs | k <input type="checkbox"/> 2 Risque de fraude (comptable) |
| e <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés aux employés | l <input type="checkbox"/> 2 Risque d'affaires (comptable) |
| f <input type="checkbox"/> 2 Risques de contrôle interne liés stratégiquement à la firme | m <input type="checkbox"/> 2 Risque d'audit (comptable) |
| g <input checked="" type="checkbox"/> 2 Risques de mission (que la mission nuise au cabinet) | n <input type="checkbox"/> 2 Risque d'anomalies significatives |

Chaque question du questionnaire d'Acceptation aide l'auditeur à éviter (gérer) un risque que la mission inflige au cabinet.

11- Suite à votre constatation 4-, Que pouvez-vous répliquer à Mme Sameh face à sa volonté de devenir signataire du rapport BLI 2024 ? :

- a 2 Vous n'avez pas encore le droit de signer le rapport CAC de BLI 2024 tant que vous n'êtes ni EC membre de l'OECT, ni TC membre de la CCT.

Les limites chiffrées de BLI permettent le choix entre EC et TC pour la mission CAC, mais Mme Sameh n'en a aucun titre

- b 2 Vous n'avez pas encore le droit de signer le rapport CAC de BLI 2024 tant que vous n'êtes pas exclusivement EC membre de l'OECT.

Les limites chiffrées de BLI permettent qu'un TC membre de la CCT d'être nommé CAC de BLI.

- c 2 Vous n'avez le droit de signer le rapport CAC de BLI 2024 que si vous devenez mon associée et ne soyez plus salariée en mon cabinet.

un EC peut rester membre de l'OECT en étant salarié d'un cabinet membre de l'OECT et peut signer les rapports CAC.

Fin Exercice 2 - BLI.

A La société "DELTA" est une société anonyme, non cotée en bourse, constituée depuis 2002, au capital de 5.000.000dt. Elle a présenté, dans ses comptes relatifs aux exercices 2016 et 2017, les données suivantes :

- Un total du bilan supérieur à 1.500.000 dt ;
- Un total des produits hors taxes supérieur à 2.000.000 dt
- Un nombre moyen des employés supérieur à 30 employés
- Des capitaux propres positifs dépassant (1.000.000) dt
- Des Emprunts à LT auprès des banques de l'ordre de 24.000.000 dt

B Mr Zied, EC membre de l'OECT, a été nommé par l'AGO de "Delta" tenue en Avril 2017 pour statuer sur les comptes de DELTA, en qualité de CAC pour le mandat 2017-2018-2019 et ce, en succédant à Mr Ali ayant terminé son 3ème mandat consécutif couvrant les exercices 2014-2015-2016.

C Les travaux d'audit effectués par Mr Zied, pour vérifier les EF 2017, ne montrent que le fait suivant : Delta n'a pas respecté les paragraphes 20 et 21 de la NCT 20 relative aux dépenses de recherche et de développement. En effet, le comptable a passé toutes les dépenses de développement en actifs alors que les critères de comptabilisation desdites dépenses de développements ne sont pas vérifiés. Mr Zied juge que ces anomalies ont une incidence significative mais n'ont pas de caractère diffus dans les EF (non dues à des transactions répétitives). La partie responsable de l'élaboration des EF de Delta a refusé de corriger ces anomalies.

1- indiquer la nature de la société Delta :

- a 1 Société par action
- b 1 Société autre que par action
- c 1 Autre

2- Les EF 2017 de Delta ont-ils atteint les limites chiffrées de niveau 1 ? :

- a Limite relative au Bilan 2017 1 **Oui**
- b La limite relative aux revenus de 2017 1 **Oui**
- c Limite relative aux employés durant 2017 1 **Oui**

3- Pour tout genre d'entreprise, les limites chiffrées de niveau 1 ont pour objet de connaître ?

- a 2 l'obligation de nommer un CAC pour certaines sociétés
- b 2 Autre
- c 2 Choix du CAC (TC ou EC)

4- Quelle est l'utilité d'identifier les limites chiffrées de niveau 1 pour ce type de sociétés (qui ont la même forme juridique que la société Delta)

- a 2 connaître l'obligation de désignation du CAC
- b 2 inutile
- c 2 Choix d'un CAC (TC ou EC)

5- Quel est le cadre réglementaire qui justifie votre réponse à la question 4 ?

- a 1 Décret 2006-1546
- b 1 Article 13 Alinéa 1 du CSC
- c 1 Article 13 Alinéa 2 du CSC
- d 1 Article 13 Alinéa 3 du CSC
- e 1 Loi 2005-96
- f 1 Article 13 bis du CSC

ce décret institue les limites chiffrées

l'A1 établit le principe : toute Société doit nommer un CAC

l'A2 établit 3 exceptions en 3 tirets (dispenses) 13 bis : rotation du CAC

7- Les EF 2017 de Delta ont-ils atteint les limites chiffrées de niveau 2 ? :

- a Bilan 2017 1 **Oui**
- b Revenus de 2017 1 **Oui**
- c Employés durant 2017 1 **Oui**

6- Identifier la mission de Delta, il s'agit d'une mission de :

- a 1 Revue limitée
- b 1 Compilation
- c 1 Audit financier légal
- d 1 Procédures convenues
- e 1 Audit financier contractuel

car les limites chiffrées dépassent le niveau 2.

8- Au vu des résultats des questions ci-dessus, Delta : ? :

a 1 a le choix de nommer un CAC soit un TC membre de la CCT soit un EC membre de l'OECT

b 1 doit nommer seulement un CAC qui est un EC (titré ou stagiaire) membre de l'OECT

c 1 doit nommer seulement un CAC qui est un EC membre de l'OECT
il s'agit de la 7ème colonne de l'annexe 3A.

d 1 Autre décision

9- Quel est le cadre réglementaire justifiant votre réponse à la question 8 ?

a 1 Décret 2006-1546

b 1 Article 13 Alinéa 3 du CSC

c 1 Article 13 Alinéa 1 du CSC

d 1 Loi 2005-96

e 1 Article 13 Alinéa 2 du CSC

f 1 Article 13 bis du CSC

11- Quels sont les normes et code de l'IFAC que Mr Zied doit appliquer ? :

a 1 CoSO 1

b 1 IES

c 1 ISRS

d 1 ISQM 1&2

e 1 Loi 88-108

f 1 ISQM

d : aux mission et au systèmes du cabinet à partir du 15 décembre 2022

g 1 Code de déontologie des professionnels comptables

h 1 ISA

IFAC

i 1 Code des devoirs professionnels

j 1 ISRE

k 1 ISAE

OECT

10- Selon votre réponse à la question 6, l'information objet de la mission est ? :

a 1 Qualitative

b 1 Quantitative

c 1 Historique

d 1 Future

e 1 est à auditer

f 1 est à établir

g 1 Complète dans le temps

h 1 Complète dans l'espace

i 1 incomplète dans le temps

j 1 incomplète dans l'espace

12- Mr Zied est obligé d'appliquer les normes (de la question 11) à cette mission Delta 2017 parce que :

a 1 le Code des sociétés commerciales l'oblige

b 1 la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 l'oblige

c 1 il est membre de l'OECT, membre de l'IFAC à son tour

13- Les autres textes de lois tunisiennes, normes et codes, autres que ceux édictés par l'IFAC, qui doivent être appliqués par Mr Zied à cette mission Delta 2017, sont ? :

a 1 Code des devoirs professionnels de l'OECT

b 1 Normes non abrogées d'audit de l'OECT

c 1 Articles du CSC relatifs au CAC

d 1 Autres lois tunisiennes spécifiques

fiscales, sociales, commerciales...

e 1 Lois spécifiques du CMF

f 1 Aucune proposition des précédentes

Delta est une SA mais non cotée en bourse

14- Selon les réponses aux questions 6 & 10, quel niveau d'assurance minimale Mr Zied devrait atteindre en cette mission ? :

a 1 Absolue

b 1 Très raisonnable

c 1 Raisonnable

d 1 Modérée

les ISA imposent ce niveau

e 1 Nulle

f 1 Inexistante

15- Cette obligation de garantir ce niveau d'assurance est imposée par qui ou par quoi ? :

a 1 Normes de l'IFAC

b 1 Conseil d'Administration

c 1 Loi 88-108

d 1 Aucune réponse

16- Quel est le référentiel comptable par rapport auquel Mr Zied audite les EF de Delta ? :

a 1 IPSAS

b 1 SCE 1996

c 1 ISA

d 1 IAS/IFRS

e 1 ISRE

f 1 ISAE

17- Quelle est la forme du rapport (opinion) que Mr Zied devrait rédiger ? :

- a 1 Négative b 1 Non modifiée c 1 Positive d 1 Modifiée e 1 Nulle

18- Quel type de rapport (opinion) Mr Zied devrait rédiger étant donné les résultats obtenus suite à ses investigations ? :

- a 1 Opinion avec réserve b 1 Opinion défavorable c 1 Opinion sans réserve
d 1 Impossibilité d'exprimer une opinion e 1 Opinion modifiée

C Les travaux d'audit effectués par Mr Zied, pour vérifier les EF 2017, ne montrent que le fait suivant : Delta n'a pas respecté les paragraphes 20 et 21 de la NCT 20 relative aux dépenses de recherche et de développement. En effet, le comptable a passé toutes les dépenses de développement en actifs alors que les critères de comptabilisation desdites dépenses de développements ne sont pas vérifiés. Mr Zied juge que ces anomalies ont une incidence significative mais n'ont pas de caractère diffus dans les EF (non dues à des transactions répétitives). La partie responsable de l'élaboration des EF de Delta a refusé de corriger ces anomalies.

19- En vous basant sur l'affirmation "C" de l'énoncé, rédigez votre paragraphe d'opinion (rapport) en ordonnant les parties de phrases suivantes : (utilisez la liste déroulante pour numéroter)

- a 1 Nous n'avons pas pu collecter les preuves que g 7 l'unique anomalie significative : comptabilisation des charges relatives aux activités des développements comme actifs incorporels.
b 1 Les états financiers de
c 2 DELTA SA clos au 31-12-2017 h 5 conformément au système comptable tunisien
d 4 et ce dans tous leurs aspects significatifs i 1 conformément aux IAS/IFRS
e 3 sont sincères et réguliers j 1 Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer
f 6 sous réserve de rectifier k 1 notre opinion quant à la sincérité des EF de

Les états financiers de DELTA SA clos au 31-12-2017 sont sincères et réguliers et ce dans tous leurs aspects significatifs conformément au système comptable tunisien sous réserve de rectifier l'unique anomalie significative : comptabilisation des charges relatives aux activités des développements comme actifs incorporels.

D Pendant l'année 2018 et dans le cadre de la procédure de restitution du crédits de TVA et du crédit d'impôt sur les sociétés, Delta a fait appel à Mr Zied, son auditeur indépendant, pour qu'il leur remette un rapport spécial du CAC relatif à l'audit de ces deux crédits objets de la demande de restitution (mission 2). Les honoraires facturés en contrepartie de ce service sont fixés à 10 % du montant qui va être remboursé par l'administration fiscale à Delta.

20- Mr Zied peut-il ou doit-il accepter la mission relative à la restitution des crédits de TVA et d'impôt (mission 2) ? :

- a 2 Oui, il le peut b 2 Non, il ne le peut pas c 2 Oui, il le doit d 2 Non, il ne le doit pas

car il est le CAC de Delta

21- Si Mr Zied accepte cette mission 2, Quel y serait l'IOM : l'information objet de la mission ? :

(Vous avez tous déjà étudié -en module fiscal- la procédure de restitution de crédit de TVA/impôt)

- a 2 Rubrique "immobilisations corporelles" b 2 SCI c 2 EF 2018 d 2 Budget 18-20
e 2 Procédure liée aux comptes impactant le solde de l'IS à cette date f 2 Comptes impactant le solde de l'IS à cette date
g 2 Procédure liée aux comptes impactant le solde de TVA à cette date h 2 Comptes impactant le solde de tva à cette date

22- L'information objet de la mission 2 a quelles caractéristiques ? :

- a 1 Qualitative b 1 Historique c 1 est à auditer d 1 Complète dans le temps
e 1 Quantitative f 1 Future g 1 est à établir h 1 Complète dans l'espace
i 1 incomplète dans le temps j 1 incomplète dans l'espace

23- Sur la base de votre réponse à la question 22, Si Mr Zied accepte la mission 2, quelle serait sa nature ? :

- a 3 Audit financier contractuel b 3 Revue limitée c 3 Audit financier contractuel
d 3 Assurance autre qu'audit et examen limité e 3 Procédures convenues f 3 Compilation

24- Quelle norme technique par conséquent devrait être appliquée à la mission 2 par Mr Zied ? :

- a 2 ISA 100 à 999 b 2 ISRE 2400 à 2410 c 2 ISAE 3000 à 3420 d 2 ISRS 4400
e 2 ISRS 4410 f 2 ISQC 1 g 2 ISQM 1&2 h 2 IES i 2 CoSO 1
j 2 Code des devoirs professionnels k 2 ISO 9000 & 14000 l 2 CoSO 2 m 2 IPSAS
n 2 Code de déontologie des professionnels comptables

25- Quelles sont les autres normes et code de l'IFAC à appliquer à la mission 2 et au cabinet de Mr Zied ? :

- a 1 ISA 100 à 999 b 1 ISRE 2400 à 2410 c 1 ISAE 3000 à 3420 d 1 ISRS 4400
e 1 ISRS 4410 f 1 ISQC 1 g 1 ISQM 1&2 h 1 IES i 1 CoSO 1
j 1 Code des devoirs professionnels k 1 ISO 9000 & 14000 ²⁰²² l 1 CoSO 2 m 1 IPSAS
n 1 Code de déontologie des professionnels comptables

26- La nature de la mission entre DELTA et Mr Zied est une mission à ? :

- a 1 à trois parties a 1 à deux parties a 1 à info asymétrique a 1 à info symétrique

27- Quel niveau d'assurance exigerait la norme technique appliquée à la mission 2 ? :

- a 2 Absolue b 2 Très raisonnable c 2 Raisonnable d 2 Modérée
e 2 Nulle f 2 Inexistante

28- Quel type de rapport (opinion) permettrait la norme technique appliquée à la mission 2 ? :

- a 2 Opinion avec réserve b 2 Opinion défavorable c 2 Opinion sans réserve
d 2 Impossibilité d'exprimer une opinion e 2 Opinion modifiée f 2 Non Applicable

29- Quelle est la forme de rapport (opinion) que Mr Zied pourrait rédiger ? :

- a 2 Négative b 2 Non modifiée
c 2 Positive d 2 Modifiée
e 2 Non Applicable

(ce cas est semblable au rapport covid établi par le CAC en 2020)
(que vous avez en annexe du chap 2)

E En fait Delta SA est une firme de multidistribution (genre Monoprix, MG, Aziza, ...). Elle s'est agrandie depuis sa création en 2002 et est devenue présente dans toutes les villes de la république tunisienne. Vous Mr Zied vous continuez à lui réaliser le même type de mission, sachant que votre cabinet est inscrit à l'OEECT en tant que personne physique.

30- Avez-vous le droit de conduire le même type de mission pour les EF de Delta de 2022 ? : **Oui** 2

31- Combien de **mandat** vous reste-t-il à réaliser à part l'actuel ? :

- a 2 b 2 c 2 d 2
 e 2 f 2 g 2 h 2

32- Ordonnez les étapes de votre démarche en cette mission selon les ISA (chap 2):

- a 1 Acceptation de la mission d 4 Estimations des risques g 7 Etablissement du plan d'audit
 b 2 Prise de connaissance générale e 5 Fixation du seuil de signification h 8 Exécution du plan d'audit
 c 3 Evaluation du SCI f 6 Choix de l'approche intense/légère i 9 Rédaction du Rapport

33-. Si vous allez procéder par estimer les risques d'audit financier, quels sont ces risques à estimer ?

- a 1 Risques liés aux actifs physiques f 1 Risque lié au contrôle k 1 Risque d'audit
 b 1 Risques liés aux actifs financiers g 1 Risque inhérent l 1 Risque combiné
 c 1 Risques liés aux fournisseurs h 1 Risque de détection m 1 Risque de l'entreprise
 d 1 Risques liés aux clients i 1 Risque de fraudes n 1 Risque beta
 e 1 Risques liés aux employés j 1 Risque d'anomalies significatives

il s'agit essentiellement de risques comptables à estimer en mission d'audit financier

F 34- Lisez bien les descriptifs des Contrôles (à la feuille de calcul MTC) et Remplissez adéquatement les colonnes colorées 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 12 pour les deux contrôles de la matrice MTC puis revenez à cette feuille pour continuer le QCM :

42/42

Remplir feuille 2_MTC

Question 34, sur 42 points

35- Les cellules P6 et P7 indiquent que l'auditeur devrait sélectionner un échantillon selon la taille qu'il indique. Quelle est l'utilité pour un auditeur financier de choisir un échantillon au hasard ?

- a 2 pour ne pas être accusé ultérieurement de vouloir choisir les documents qui ne nécessitent peu d'effort d'audit
 b 2 pour que l'échantillon soit réellement représentatif
 c 2 pour maximiser les chances de détecter les éléments erronés dans l'échantillon

36- Les 2 contrôles choisis sont conçus automatisés par Delta. L'auditeur pourrait ne pas sélectionner un échantillon d'extractions informatiques mais plutôt appliquer ses calculs en quelques secondes sur toute la population et obtenir ainsi exhaustivement toute erreur (s'il y'en a). A votre avis, est-ce vrai ?

- a 4 vrai, car en cas de contrôles automatisés, il vaut mieux auditer les paramètres de l'ERP et un échantillon.
 b 4 faux, car même en cas de contrôles automatisés, il peut y avoir des erreurs.

37- En la cellule P7 de la MTC, Quelle taille d'échantillon avez-vous décidé de sélectionner et pourquoi ?

- a 2 parce que :
- b 2 parce que :
- c 2 parce que : **car le contrôle testé se conduit chez DELTA chaque semaine**
- d 2 parce que :
- e 2 parce que :

38- La MTC vous aide à présenter de façon organisée les essentiels contrôles clés (ayant impact sur les EF) et leurs tests. :
La MTC sert essentiellement à décrire, analyser et évaluer ces contrôles clés surtout pour :

- a 2 aider l'auditeur à identifier les erreurs comptables répétitives, systémiques
- b 2 aider l'auditeur à identifier les erreurs comptables ponctuelles, inhabituelles
- c 2 aide l'auditeur à détecter tout genre d'erreur chez Delta

39- Les constats suite à la MTC indiquent que :

- a 2 Les tests des 2 contrôles sont satisfaisants, donc les 2 contrôles sont bien conçus et bien appliqués
- b 2 Des tests de contrôle sont défailants, donc les contrôles sont mal conçus et/ou mal appliqués
- c 2 Les tests de permanence des 2 contrôles peuvent être conduits pour finaliser l'évaluation du SCI
- d 2 Les tests de permanence des 2 contrôles ne peuvent pas être conduits pour finaliser l'évaluation du SCI

G Les sorties des marchandises du dépôt vers les rayons en chaque magasin Delta, sont retracées dans des bons de sorties digitalisées. Bien que vous Mr Zied, ayez une forte croyance que ces bons soient impeccables, vous décidez comme même de tester leur suite numérique, juste pour vous assurer du bon paramétrage de la numérotation automatique de ces bons ainsi que de leur exhaustivité. En réalité vous testez ainsi de la fiabilité du module de gestion de stock de l'ERP de Delta. Passez à la feuille de calcul "Suite_Num", réalisez votre test et revenez répondre au reste du QCM : (commencez votre travail de vérification à partir de la cellule C7).

16/16

[Aller à feuille 3_Suite_Num](#)

[Question 40, sur 16 points](#)

41- La suite numérique que vous testez, s'est avérée satisfaisante ou défailante ?

- a 2 Satisfaisante, car elle ne comporte ni sauts ni doublons ni triplons
- b 2 Défailante car elle comporte 3 doublons et 6 sauts
- c 2 Défailante car elle comporte 6 doublons et 3 sauts

42- Le résultat du test de la suite numérique va directement affecter votre appréciation de :

- a 2 d'une procédure de SCI
- b 2 un compte comptable
- c 2 d'une procédure de gestion

43- Le résultat du test de la suite numérique va directement affecter votre appréciation de quelle assertion du SCI :

- a 4 exactitude
- c 4 validité
- e 4 séparation des exercices
- b 4 exhaustivité
- d 4 restrictivité
- f 4 droits et obligations

procédures

e & f : ce sont là des assertions d'audit financiers, à tester par des travaux substantifs sur les comptes et non pas sur des

44- Le résultat du test de la suite numérique va vous pousser probablement à :

- a 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié à la Paie soit fort
- b 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié à la Paie soit faible
- c 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux stocks soit fort
- d 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux stocks soit faible
- e 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Ventes soit fort
- f 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Ventes soit faible
- g 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Coûts des Ventes soit fort
- h 2 Considérer que le Risque d'erreur comptable lié aux Coûts des Ventes soit faible
- a' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Paie
- b' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Coût des Ventes
- c' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Stocks
- d' 4 intensifier vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Ventes
- e' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Paie
- f' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Coût des Ventes
- g' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Stocks
- h' 4 alléger vos travaux substantifs d'audit financier des comptes sur la rubrique Ventes

45- Les constats suite à la vérification de la suite numérique des bons de sorties indiquent :

- a 2 qu'effectivement même si ces bons de sortie sont digitalisés le paramétrage de la numérotation n'est pas fiable
- b 2 qu'effectivement la digitalisation des bons de sortie est bien paramétrée, son processus est fiable
- c 2 que la planification d'un tel test face à un système automatisé est purement inutile

H 46- Suite à l'audit des bons de sortie du dépôt magasin vers les rayons (parmi lesquels les clients se déplacent pour acheter les marchandises), vous décidez de vérifier la concordance en quantités de marchandises entre bons de sortie et l'état des ventes. Au cas où il y a écart, cela signifie que les clients et le personnel pourraient commettre quelques vols de marchandises aux rayons où elles sont exposées. Ce risque est appelé "risque de coulage". Allez à la feuille 4, sélectionnez un échantillon de 40 bons de sortie et placez le à partir de la cellule J8 puis revenez à la présente feuille pour répondre aux questions suivantes :

6 6

Aller à 4_Test_Fiches_Stock

Question 46, sur 6 points

47- Vos constats (feuille 4_test_fiches_stock) indiquent :

- a 3 un risque de coulage existant mais faible (inférieur à 3%)
- b 3 un risque de coulage existant mais fort (supérieur à 20%)
- c 3 un risque de coulage nul.

Fin Exercice 3 - DELTA.

EXERCICE 4 :

"HELEN & CLARK"

sur 35 points

A Vous avez obtenu votre titre d'Expert Comptable et vous vous êtes inscrit au tableau de l'OECT en tant que personne physique. En Novembre 2017, le dirigeant de l'un de vos anciens clients, la SàRL tunisienne "Helen & Clark" de commerce de prêt-à-porter pour femmes, Mr Yadh, vous propose une mission de vérification de conformité de son système de contrôle interne par rapport au référentiel COSO 1 et aux normes d'audit interne de l'IIA (Institute of Internal Auditors).
Lorsque vous étiez Expert comptable salarié, vous étiez CAC de "Helen & Clark" et vous aviez signé les rapports d'audit relatifs aux exercices comptables allant de 2004 à 2009 (les limites chiffrées ont continué à dépasser le niveau 2). "Helen & Clark" est la propriété de la famille Haddar. Mr Yadh insiste à avoir de votre part le minimum de diligences nécessaires pour la conduite de cette mission, en s'engageant à vous procurer -en contre partie- les honoraires adéquats.

1. L'objet de cette mission de vérification, pour le Client "Helen & Clark" consiste en la vérification de :

- a 2 des données financières, quantitatives d 2 des données futures
en plus il s'agit de l'audit de tout le SCI (info complètes dans le temps et l'espace).
b 2 des données qualitatives e 2 des données historiques (passées)
c 2 des données à auditer f 2 des données à établir
Le SCI à auditer, existe déjà et a déjà traité des transactions passées.

2. Quelles normes de l'IAASB devez vous appliquer à cette mission "Helen & Clark" une fois acceptée ? :

- a 2 ISA e 1 Normes d'éducation comptable de l'IFAC i 1 NCT
Formation de l'équipe & stages au sein de votre cabinet le référentiel est le COSO1 (repère)
b 2 ISRE f 1 Code de déontologie de l'OECT j 1 IAS/IFRS
Vous êtes membre de l'OECT le code vous est obligatoire
c 2 ISAE g 1 Articles du CSC rattachés aux missions CAC k 1 ISQC 1 / (ISQM 1 & 2).
données qualitatives ou futures à auditeur obligatoire par l'IFAC via l'OECT
d 2 ISRS h 1 Normes ISO 14000 (qualité des services) l 1 Code d'éthique de l'IFAC
obligatoire par l'IFAC via l'OECT

3. A quel niveau d'assurance vous devez présenter vos conclusions quelles qu'elles soient ? :

- a 2 Niveau absolu c 2 Assurance inexistente e 2 Niv. modéré
exigé par le client
b 2 Niv. Raisonnable d 2 Mission n'entrant pas dans le cadre IAASB f 2 Niv. nul

4. S'il s'agissait d'une mission d'audit légal des EF de "Helen & Clark", selon l'article 13 et suivant du CSC, à combien s'élève le nombre **d'exercices** comptables à auditer restant à couvrir par vos soins sans manquement au principe de rotation ? :

- a 3 8 c 3 0 b 3 3 d 3 14
car votre cabinet est personne physique et le compte a été remis à zéro par la coupure 2009 -2017 pour un même signataire

5. Selon les résolutions du Conseil National de l'OECT de 2002 & 2010, les normes **ISAE** de l'IAASB, vous sont-elles d'application obligatoire pour mener à bien cette mission ? :

- a 2 Oui, car l'OECT est membre de l'IFAC, et tout membre de l'OECT doit appliquer toutes les normes de l'IFAC
b 2 Non, car il ne s'agit pas d'audit légal, seul type de mission réglementé en Tunisie.
c 2 Non, car la résolution du Conseil de l'OECT rend obligatoires seulement les normes ISA & ISQC issues en 2008. les ISAE ont été publiées par l'IAASB de l'IFAC après 2008.

B Vous avez finalisé votre audit de conformité du SCI de "Helen & Clark" au référentiel CoSO 1. Le résultat de vos travaux indique qu'il y a beaucoup de procédures à reconcevoir pour qu'elles deviennent conformes au CoSO et puissent couvrir de façon raisonnable le maximum des risques de contrôle interne.

6- Suite à ces résultats, Quel type de rapport (opinion) allez vous choisir pour exprimer votre opinion ? :

- a 3 Opinion avec réserve b 3 Opinion défavorable c 3 Opinion sans réserve
d 3 Impossibilité d'exprimer une opinion e 3 Opinion modifiée f 3 Non Applicable

7- Quelle est la forme de rapport (opinion) que vous allez choisir pour exprimer votre opinion ? :

- a 3 Négative c 3 Non modifiée e 3 Favorable g 3 Non Applicable
c'est suite à l'exigence du client
b 3 Positive d 3 Modifiée f 3 Défavorable

8- En vous basant sur l'affirmation "B" de l'énoncé, rédigez votre paragraphe d'opinion (rapport) en ordonnant les parties de phrases suivantes : (utilisez la liste déroulante pour numéroter)

- a 1 2 Nous n'avons pas pu collecter les preuves que i 2 n'est pas conçu conformément au CoSO1
b 2 Les états financiers de j 5 2 et ce dans tous ses aspects significatifs
c 3 2 Helen & Clark fonctionnel durant 2017 k 2 conformément aux IAS/IFRS
d 2 et ce dans tous leurs aspects significatifs l 2 conformément au système comptable tunisien
e 2 sont sincères et réguliers m 2 Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer
f 2 sous réserve de rectifier n 2 notre opinion quant à la sincérité des EF de
g 2 2 le Système de Contrôle Interne de o 2 Helen & Clark clos au 31-12-2017
h 4 2 est conçu conformément au CoSO1 p 2 l'unique défaillance significative : l'exhaustivité liée à la procédure de vente.

Nous n'avons pas pu collecter les preuves que le Système de Contrôle Interne de Helen & Clark fonctionnel durant 2017 est conçu conformément au CoSO1 et ce dans tous ses aspects significatifs .

Fin Exercice 4 - Helen & Clark.

Fin TD 2 - Audit 2024.

| | | | | |
|-------------------|---------------------------------------|---------------|-----------------|----------------------|
| Nom client : | Best Leather Industry - SaRL | Abrév. clt : | BLI-SaRL | Référence Doc |
| Exercice (N) : | du 01 01 24 au 31 12 24 | Code Client : | | A&C 08 |
| à Préparer par : | Yassine Ghali | YGh | A2 | Date : 1/3/24 |
| à Revoir par : | Sameh Ben Ali | SBA | M | Date : 1/3/24 |
| à Confirmer par : | Ben Falten Foulen | F.B.F | P | Date : |



TD 2 : EXTRAIT DE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES D'ACCEPTATION / CONTINUATION DE LA MISSION

Formulaire à remplir pour toute nouvelle nomination ou reconduction de nomination, au plus tard un mois avant la date de l'AGO (de nomination)

ÉVALUATION DES RISQUES À LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT

| 1. Identité du client & identification globale de la mission : | | Oui | Non | NA |
|---|---|---|-------------------------------------|--------------------------|
| 1.1 | Une preuve satisfaisante de l'identité du client BLI-SaRL a-t-elle été obtenue ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Les statuts, patente, matricule fiscale et CIN du Dirigeant ont été obtenus, voir lien hypertexte suivant : xxxxxxxxxxxxxx, mais le PV de l'assemblée générale constitutive n'a pas encore fait l'objet de publication légale ! | | | |
| 1.2 | Y-a-t-il jusqu'ici des questions en suspend rattachées à l'identité du client BLI-SaRL | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | | |
| 1.3 | BLI-SaRL constituée le : 03 01 23 | 1.6 Total Brut du Bilan Ex. 2023, en dt : 952 361,000 | | |
| <small>(date publication du PV de l'AGC)</small> | | | | |
| 1.4 | Nature de BLI-SaRL : Familiale | 1.7 Total Produits Hors Taxe Ex. 23, en dt : 276 532,000 | | |
| <small>(§A4 à A10 ISA 210)</small> | | | | |
| 1.5 | Forme de BLI-SaRL : SaRL-Commerciale | 1.8 Nb Moyen d'Employé de l'Ex. 23 : 26,35 | | |
| 1.9 | La mission : Audit des EF de BLI-SaRL de l'exercice 24 est une mission d'Audit Légal ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | réponse basée sur les chiffres de l'exercice précédent vu que les EF objet de la présente mission ne sont pas encore clôturés. | | | |
| 2. Caractère acceptable du référentiel comptable appliqué par le client : | | Oui | Non | NA |
| <small>[§ 6 (a) ISA 210]</small> | | | | |
| 2.1 | L'entreprise établit les EF objet d'audit dans le but de : <small>(§A4 à A10 ISA 210)</small> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - | répondre aux besoins communs d'info fin. d'un large éventails d'utilisateurs | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - | répondre aux besoins d'utilisateurs spécifiques | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | c'est le SCT 1996 tunisien qui est appliqué par BLI 2024 | | | |
| 2.2 | Nature des états financiers objet de la mission : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - | La mission consiste à auditer un jeu complet d'Etats Financiers | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - | La mission consiste à auditer un élément d'état financier seul | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | SCT 1996 pour BLI-2024 | | | |
| 2.3 | La loi/réglementation prescrit un référentiel comptable obligatoire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | SCT 1996 pour BLI-2024 | | | |
| 2.4 | Le Cabinet considère que le référentiel comptable de BLI-SaRL est acceptable ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Accord sur les responsabilités de la Direction | | Oui | Non | NA |
| <small>[§ 6 (b) ISA 210] et [ISA 200 § A4]</small> | | | | |
| <small>(§A11 à A19 ISA 210)</small> | | | | |
| 3.1 | Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de BLI-SaRL du fait que les EF objets de la présente mission sont établis conformément au référentiel comptable et sont sincèrement présentés. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.2 | Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de BLI-SaRL du fait que le contrôle interne, que la Direction considère nécessaire à l'établissement des EF, ne comporte pas d'anomalies significatives (fraudes /erreurs). | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.3 | Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de BLI-SaRL du fait qu'elle donnera -aux membres de l'équipe d'audit (rattachée à la présente mission)- accès aux informations et aux personnes pour permettre l'obtention des éléments probants. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | toutes nos lettres de mission pour tous nos clients sont déjà préparées sur cette base | | | |

| 4. Moralité et intégrité du client : | | Oui | Non | NA |
|--------------------------------------|--|-----|-----|----|
| 4.1 | Des clients de confiance entretiendraient des relations économiques stables avec le client BLI-SaRL ? | X | 0 | 0 |
| 4.2 | A-t-on l'assurance raisonnable qu'aucun événement ou aucune situation ne jette le doute sur l'intégrité des propriétaires, des membres du conseil d'administration ou de la direction du client BLI-SaRL ? | 0 | X | 0 |
| 4.3 | Est-ce que le cabinet aurait une assurance raisonnable qu'aucun des éléments suivants rattachés aux propriétaires ou à la direction du client, n'est présent : | 2 | 0 | 0 |
| | - des condamnations / sanctions réglementaires | X | 0 | 0 |
| | - des soupçons d'actes illégaux ou de fraude | X | 0 | 0 |
| | - des investigations judiciaires en cours | X | 0 | 0 |
| | - des dirigeants membres d'organismes professionnels, qui ne sont pas en règle | X | 0 | 0 |
| | - de la publicité négative | X | 0 | 0 |
| | - des rapports étroits avec des personnes et/ou des sociétés dont les principes moraux sont douteux | X | 0 | 0 |

| 4. Moralité et intégrité du client (suite) : | | Oui | Non | NA |
|--|---|-----|-----|----|
| 4.4 | Y aurait-il d'autres auditeurs/professionnels comptables qui auraient refusé de travailler pour le client BLI-SaRL ? | 0 | 2 | 0 |
| 4.5 | Le Cabinet soupçonnerait-il le client à vouloir rechercher un avis favorable d'audit ? | X | 0 | 0 |
| Observ : | L'entretien avec le Gérant BLI a permis la conclusion qu'il cherche une certification pure et simple malgré un SCI très défaillant | | | |
| 4.6 | Le cabinet a-t-il reçu des informations de la part du précédent auditeur sur d'éventuels : | 0 | 1 | 0 |
| | - d'empêchements d'accès aux infos/personnes | 0 | 1 | X |
| | - honoraires impayés | 0 | 1 | X |
| | - exigences déraisonnables | 0 | 1 | X |
| | - manque de coopération | 0 | 1 | X |
| Observ : | NA : Ce n'est pas le cas car l'exercice 2023 est un exercice de constitution (pas de CAC) | | | |

EVALUATION DES RISQUES A LA RESPONSABILITE DU CABINET

[§ 13 à 28 ISA 220] + [ISA 200] + Code d'éthique de l'IFAC

| 5. Possible influence du cabinet sur l'objet de la mission d'audit | | Oui | Non | NA |
|--|--|-----|-----|----|
| 5.1 | Y a-t-il un membre de famille proche/immédiate du Partner ou du personnel du cabinet (y compris les sous-traitants et consultants impliqués dans les travaux d'audit) ou des administrateurs, dirigeants ou employés du client BLI-SaRL, qui serait en mesure d'exercer une influence directe et significative sur la préparation des documents comptables du client BLI-SaRL ou de ses états financiers ? | X | 0 | 0 |
| Observ : | Le gérant de BLI s'est avéré être le cousin du propriétaire de notre cabinet, Le Partner Mr F.B.F, ayant toujours vécu à l'étranger et venu en Tunisie monter le projet de BLI | | | |
| 5.2 | Est-ce que les employés, les partenaires (ou d'anciens partenaires) du cabinet ont travaillé pour (/ont rejoint) le client BLI-SaRL au cours des deux années précédentes ? | 0 | X | 0 |
| Observ : | | | | |
| 5.3 | Est-ce que les employés, les partenaires ou d'anciens partenaires du cabinet ont signé un engagement de notifier au cabinet leur intention de rejoindre le client BLI-SaRL au cas où ? | X | 0 | 0 |
| Observ : | | | | |
| 5.4 | Est-ce qu'un ancien directeur, exécutif ou employé du client BLI-SaRL a rejoint le cabinet durant les trois dernières années ? | 0 | X | 0 |
| Observ : | | | | |

| | 0 | 3 | 0 |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 5.5 Est-ce qu'un partenaire ou employé du cabinet ou d'un membre du réseau, travaille en tant qu'exécutif ou directeur de département chez le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 5.6 Est-ce qu'un quelconque employé du cabinet a été le responsable d'audit du client BLI-SaRL pour cinq années consécutives en total ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 5.7 Est-ce que le cabinet ou un membre du réseau procure un quelconque service au client hors audit (y inclus les engagements d'employés temporaires) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 6. Indépendance : | Oui | Non | NA |
| 6.1 Le cabinet, son réseau ou tout individu membre du cabinet (y inclus la famille immédiate de l'individu) est-il bénéficiaire, ou à titre fiduciaire / dépositaire / garant / autre : | | | |
| - d'un intérêt financier direct chez le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - d'un intérêt financier indirect significatif chez le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Tout le personnel du cabinet a affirmé ne pas avoir de tels intérêts avec BLI, sauf quelques achats de sacs. | | |
| 6.2 Le cabinet ou tout membre du réseau ou membre de l'équipe d'audit, a-t-il prêté ou emprunté ou s'être porté garant d'un prêt, du ou pour le client BLI-SaRL ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Tout le personnel du cabinet a affirmé ne pas avoir eu de telles transactions avec BLI | | |
| 6.3 Est-ce que le cabinet, ou tout membre du réseau, ou membre de l'équipe d'audit, (y inclus sa famille directe) ont une relation d'affaires significative avec le client BLI-SaRL ou avec sa Direction ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Tout le personnel du cabinet a affirmé ne pas avoir eu de telles relations d'affaire avec BLI | | |
| 6.4 Est-ce que le client BLI-SaRL ou ses propriétaires (actionnaires/associés) et administrateurs détiennent une part significative dans notre cabinet ou dans un membre de notre réseau ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Observ : | NA : notre cabinet est un cabinet personne physique membre de l'OECT | | |
| 6.5 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion des honoraires totaux du cabinet ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage : | | | % |
| Observ : | inférieur à 5% | | |
| 6.6 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion de la base de rémunération du Partner ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage : | | | % |
| Observ : | rémunération de l'ordre de 0,025% | | |
| 6.7 Y a-t-il des frais exceptionnels, qui sont soit contestés soit en retard en ce qui concerne les services antérieurement fournis par le cabinet au client, de plus de 2500 dt ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Observ : | BLI existe depuis 2023 et n'a jamais eu de relation d'affaire avec notre cabinet | | |
| 6.8 Est-ce que le cabinet, ou le partner, ou le QMR (si désigné) ou n'importe quel membre de l'équipe d'audit a accepté un quelconque cadeau de la part du client, et dont la valeur n'est pas clairement insignifiante ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Sameh Ben Ali a reçu en son anniversaire un cadeau de BLI-SaRL, un porte clé en cuir d'une valeur de 15dt comme action marketing, suite à ses achats de 2 sacs cuir en 2023 | | |
| 6.9 Est-ce que le cabinet est impliqué ou est susceptible de l'être, en une quelconque action en justice ou litige vis-à-vis du client ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | | | |
| 6.10 Est-ce que le résumé des menaces d'indépendance identifiées -ainsi que des sauvegardes appliquées- a été complété ? (Annexe P1 : "Règles d'indépendance du CAC - Code des Sociétés Commerciales) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Observ : | Il remonte de l'Annexe P1 qu'il s'agit d'un cas d'incompatibilité d'exercice de la mission CAC par Mr F.B.F. | | |

| 7. Capacité de services du Cabinet : | | Oui | Non | NA |
|---|---|-----|-----|----|
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.1 | Est-ce que l'opinion relative à cette mission va être signée en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autre que la Tunisie ? | | X | |
| | Si "oui", inscrire le nom de la juridiction/pays : | | | |
| | et confirmer que le cabinet ainsi que le responsable de mission sont légalement autorisés à mener à bien la mission dans le cadre des juridictions/pays adéquats | X | | |
| | <i>La preuve de l'autorisation est à rattacher au présent checklist :</i> | | | |
| | Observ : il s'agit ici de la seule juridiction tunisienne. | | | |
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.2 | Est-ce qu'un partenaire au cabinet a été pour sept années consécutives, en total, responsable de mission ou Quality Management Reviewer (QMR) ou partenaire clé d'autre mission ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.3 | Les associés et les collaborateurs ont-ils une connaissance suffisante des méthodes comptables utilisées dans le secteur d'activité du client BLI-SaRL pour réaliser la mission ? | X | | |
| | - Dans la négative, le cabinet pourrait obtenir cette connaissance facilement ? | 2 | 0 | 0 |
| | Observ : | | | X |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.4 | Est-ce que des délais appropriés vont être affectés à cette mission ? | X | | |
| | Observ : | | | |
| 7. Capacité de services du Cabinet (suite) : | | Oui | Non | NA |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.5 | Est-ce que le personnel adéquat a été ou sera affecté à cette mission ? | X | | |
| | Observ : oui nos compétences couvrent les besoins de cette mission, (industrie tunisienne du cuir) | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.6 | Est-ce que le cabinet estime qu'il possède l'expérience suffisante vis-à-vis du secteur d'activité relatif à cette mission ? | X | | |
| | Observ : oui nos compétences couvrent les besoins de cette mission, (industrie tunisienne du cuir) | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.7 | En présence d'une autorité de réglementation, est ce que le cabinet estime posséder une connaissance adéquate des règles et réglementations pertinents ? | | | |
| | Si "oui", saisir le nom de l'autorité de réglementation: Fédération des industriels du cuir UTICA | | | |
| | Observ : le cabinet a déjà audité un concurrent à BLI | | | |
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.8 | Avons-nous une préoccupation significative autour de l'intégrité de notre gestion ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 0 | 2 | 0 |
| 7.9 | Avons-nous une préoccupation significative autour de la viabilité du cabinet ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 2 | 0 | 0 |
| 7.10 | Est-ce que le budget à affecter à la mission sera réaliste et suffisant ? | X | | |
| | Observ : en cours de décision | | | |
| 8. Revue du Management Qualité et Risques de la mission | | Oui | Non | NA |
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.1 | Est-ce que le client (ses dettes ou actions) pourrait devenir d'intérêt public dans les douze mois à venir ? | | X | |
| | Observ : info obtenue suite à l'entretien avec le Gérant | | | |
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.2 | Est-ce que les frais pour le client/groupe excède 10% des honoraires bruts du Partner responsable de mission (ou 5% pour les clients d'intérêt public) ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.3 | Est-ce que le client / groupe a un intérêt public significatif ? | | X | |
| | Observ : | | | |
| | | 0 | 1 | 0 |
| 8.4 | Est-ce que l'audit exige des connaissances de spécialistes particuliers, qui sont inhabituelles dans le contexte du portefeuille client habituel du cabinet ? | | X | |
| | Observ : | | | |

| | | | | |
|-----|---|---|---|---|
| 8.5 | Est-ce qu'un haut niveau de risque métier ou de risque de fraude est identifié ? | 0 | 2 | 0 |
| | Observ : | | X | |
| 8.6 | Est-ce que le client a été estimé à haut risque quand au risque lié à l'acceptation et continuation de la mission ? | 0 | 2 | 0 |
| | Observ : risque existant mais non "haut" | | X | |
| 8.7 | Est-ce que le travail du Partner responsable de mission nécessite une revue de contrôle qualité de la mission, conformément au programme de contrôle qualité du cabinet ? | 0 | 1 | 0 |
| | Observ : BLI est une mission habituelle | | X | |
| | <i>Si une quelconque question en la section 8 a été répondu par "oui", l'audit de cette mission exige une revue par le responsable QRM.</i> | | | |
| 8.8 | Est-ce que l'audit de cette mission exige une revue du contrôle qualité ? | 0 | 2 | 0 |
| | Observ : | | X | |

9. Approbations

Nous sommes convaincus que le cabinet peut accepter le client / continuer la mission sans préjudice à notre devoir d'indépendance ou à notre capacité à offrir un service approprié.

| | Scoring (**): | Approuve ? : | Date : |
|--|---|--------------|-------------------|
| Engagement Partner : | 83,1% | | |
| (**) : Tout score A&C strictement inférieur à 85% recommande de refuser la mission. | | | |
| Justif. Refus | | | |
| Manager : |  | Oui | 01/03/2024 |
| (**) : Tout score A&C strictement inférieur à 85% recommande de refuser la mission. | | | |
| Justif. Refus | | | |
| Quality & Risk Manager : | | | |
| (**) : Tout score A&C strictement inférieur à 85% recommande de refuser la mission. | | | |
| Justif. Refus | | | |

Lorsque l'avis de mission doit être signé en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autres que la juridiction d'origine du cabinet :

Je suis convaincu que le cabinet et l'Engagement Partner sont légalement autorisés à accepter et exécuter cette mission.

Signatures :

| | | |
|----------------------|--|----------------------------|
| Engagement Partner : |  | QRM (*) : |
| | | <i>(*) : si nécessaire</i> |

Fin du Questionnaire A&C

Extrait de la Matrice des tests des contrôles :

| Entreprise DELTA SA | | | | | | | | Votre cabinet | | | | | | |
|--|---|-------------|--------|-----------|----------|---|---|------------------|---|-------------|--|--------------------|--|---------------------|
| Les activités de contrôle au sein des procédures de contrôle interne | | | | | | | | Test du Contrôle | | | Test de permanence | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | | | | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| N° du Ctrl | Description du Contrôle mis en place par DELTA SA | Auto-matisé | Manuel | Préventif | Détectif | C | A | V | R | Périodicité | Description du test du contrôle (test d'existence/conception) | Taille échantillon | Observ - Conclusion | Possible et utile ? |
| 1 - Paie | Le DRH de Delta procède chaque mois par une vérification sommaire sur Module GRH de l'ERP, en obtenant des extractions excel et comparant par formules excel les heures travaillées sur l'état de présence issu de la pointeuse électronique qui détecte les signaux des nanopuces individuelles et l'état des salaires calculés automatiquement par le module GRH de l'ERP. S'il existe écart ce qui ne s'est jamais passé, le DRH demande à ce que la nanopuce de l'individu soit examinée. | X | | | X | X | X | X | X | Monthly |  <p>Vous décidez de refaire ce contrôle exactement comme l'indique la procédure mais sur un échantillon d'extractions que l'employé de votre propre cabinet (spécialisé en ERP et gestion des données) fait lui-même.</p> | 3 | Aucun écart ni erreur constatée sur toutes les extractions comparées | Oui |
| 2 - Ventes | Le Directeur commercial de Delta procède chaque semaine par des vérifications sommaires sur ERP, déjà paramétrées sur module commercial de l'ERP pour vérifier les totaux des ventes, la marge globale de 25% par rapport aux totaux des achats de marchandises et les validations par rattachés commerciaux chacun en son compte. S'il existe écart, ce qui ne s'est jamais passé, le Directeur commercial demande à ce que les tarifs paramétrés sur caisses enregistreuses soient revus. | X | | | X | X | X | X | X | Weekly | Vous décidez de refaire ce contrôle exactement comme l'indique la procédure mais sur un échantillon d'extractions que l'employé de votre propre cabinet (spécialisé en ERP et gestion des données) fait lui-même. | 7 | Aucun écart ni erreur constatée sur toutes les extractions comparées | Oui |
| 3... | | | | | | | | | | | | | | |

Si population homogène :

| | Population | Taille échant. |
|----------|------------|----------------|
| Daily | 220 | 20 |
| Weekly | 52 | 7 |
| Monthly | 12 | 3 |
| Annually | 1 | 1 |

Numéros des Bons de sortie du dépôt vers rayons Magasin Delta

| Numérotation DELTA | formule cabinet de numérotation | Ecart |
|--------------------|---------------------------------|-------|
| 256 | 256 | |
| 257 | 257 | 0 |
| 258 | 258 | 0 |
| 259 | 259 | 0 |
| 260 | 260 | 0 |
| 261 | 261 | 0 |
| 262 | 262 | 0 |
| 263 | 263 | 0 |
| 264 | 264 | 0 |
| 265 | 265 | 0 |
| 266 | 266 | 0 |
| 267 | 267 | 0 |
| 268 | 268 | 0 |
| 269 | 269 | 0 |
| 270 | 270 | 0 |
| 271 | 271 | 0 |
| 272 | 272 | 0 |
| 273 | 273 | 0 |
| 274 | 274 | 0 |
| 275 | 275 | 0 |
| 276 | 276 | 0 |
| 277 | 277 | 0 |
| 278 | 278 | 0 |
| 279 | 279 | 0 |
| 280 | 280 | 0 |
| 281 | 281 | 0 |
| 282 | 282 | 0 |
| 283 | 283 | 0 |
| 284 | 284 | 0 |
| 285 | 285 | 0 |
| 286 | 286 | 0 |
| 287 | 287 | 0 |
| 288 | 288 | 0 |
| 289 | 289 | 0 |
| 290 | 290 | 0 |
| 291 | 291 | 0 |
| 292 | 292 | 0 |
| 293 | 293 | 0 |
| 294 | 294 | 0 |
| 295 | 295 | 0 |
| 296 | 296 | 0 |
| 297 | 297 | 0 |
| 298 | 298 | 0 |
| 299 | 299 | 0 |
| 300 | 300 | 0 |
| 301 | 301 | 0 |
| 302 | 302 | 0 |
| 303 | 303 | 0 |
| 304 | 304 | 0 |
| 305 | 305 | 0 |
| 306 | 306 | 0 |
| 307 | 307 | 0 |
| 308 | 308 | 0 |
| 309 | 309 | 0 |
| 310 | 310 | 0 |
| 311 | 311 | 0 |
| 312 | 312 | 0 |
| 313 | 313 | 0 |
| 314 | 314 | 0 |
| 315 | 315 | 0 |
| 316 | 316 | 0 |
| 317 | 317 | 0 |
| 318 | 318 | 0 |
| 319 | 319 | 0 |
| 320 | 320 | 0 |
| 321 | 321 | 0 |
| 322 | 322 | 0 |
| 323 | 323 | 0 |
| 324 | 324 | 0 |

N'élaborez votre test que dans les cellules à fond coloré.

page 1/3

Constat : la suite numérique des bons de sortie du dépôt vers Rayons est respectée

Extrait du Module "Ventes" de l'ERP

| N° BS | Quantité vendue | Nature de Marchandises |
|-------|-----------------|------------------------|
| 1604 | 679 | AX1358 |
| 14138 | 13 213 | AX26426 |
| 5248 | 4 323 | AX8646 |
| 6056 | 5 131 | AX10262 |
| 11235 | 10 310 | AX20620 |
| 7902 | 6 977 | AX13954 |
| 25258 | 24 333 | AX48666 |
| 11787 | 10 862 | AX21724 |
| 18743 | 17 818 | AX35636 |
| 25411 | 24 486 | AX48972 |
| 15210 | 14 285 | AX28570 |
| 2441 | 1 516 | AX3032 |
| 19261 | 18 336 | AX36672 |
| 1775 | 850 | AX1700 |
| 8237 | 7 312 | AX14624 |
| 16807 | 15 882 | AX31764 |
| 12941 | 12 016 | AX24032 |
| 19946 | 19 021 | AX38042 |
| 23792 | 22 867 | AX45734 |
| 2432 | 1 507 | AX3014 |
| 22950 | 22 025 | AX44050 |
| 17895 | 16 970 | AX33940 |
| 5687 | 4 762 | AX9524 |
| 5188 | 4 263 | AX8526 |
| 18154 | 17 229 | AX34458 |
| 14678 | 13 753 | AX27506 |
| 17838 | 16 913 | AX33826 |
| 11312 | 10 387 | AX20774 |
| 3046 | 2 121 | AX4242 |
| 4621 | 3 696 | AX7392 |
| 7601 | 6 676 | AX13352 |
| 22202 | 21 277 | AX42554 |
| 3529 | 2 604 | AX5208 |
| 20562 | 19 637 | AX39274 |
| 22646 | 21 721 | AX43442 |
| 20679 | 19 754 | AX39508 |
| 13452 | 12 527 | AX25054 |
| 20042 | 19 117 | AX38234 |
| 23225 | 22 300 | AX44600 |
| 16872 | 15 947 | AX31894 |
| 12849 | 11 924 | AX23848 |
| 15902 | 14 977 | AX29954 |
| 25798 | 24 873 | AX49746 |
| 12011 | 11 086 | AX22172 |
| 14968 | 14 043 | AX28086 |
| 6867 | 5 942 | AX11884 |
| 25567 | 24 642 | AX49284 |
| 15295 | 14 370 | AX28740 |
| 17386 | 16 461 | AX32922 |
| 23557 | 22 632 | AX45264 |
| 24800 | 23 875 | AX47750 |

Echantillon de X à tirer parmi une population de 1196 BS

| N° BS sélectionné | Quantités vendues | Quantité entrante aux rayons du magasin | Ecart |
|-------------------|---------------------|---|-------------|
| 1 | 25523 | 24 598,000 | 0,000 |
| 2 | 5172 | 4 247,000 | 0,000 |
| 3 | 23557 | 22 632,000 | 0,000 |
| 4 | 1738 | 813,000 | 813,000 |
| 5 | 22950 | 22 025,000 | 0,000 |
| 6 | 6249 | 5 324,000 | 0,000 |
| 7 | 16046 | 15 121,000 | 0,000 |
| 8 | 15873 | 14 948,000 | 0,000 |
| 9 | 9848 | 8 923,000 | 0,000 |
| 10 | 15483 | 14 558,000 | 0,000 |
| 11 | 24907 | 23 982,000 | 0,000 |
| 12 | 25573 | 24 648,000 | 0,000 |
| 13 | 23149 | 22 224,000 | 0,000 |
| 14 | 22233 | 21 308,000 | 0,000 |
| 15 | 5421 | 4 496,000 | 0,000 |
| 16 | 3519 | 2 594,000 | 0,000 |
| 17 | 9089 | 8 164,000 | 0,000 |
| 18 | 15175 | 14 250,000 | 0,000 |
| 19 | 21073 | 20 148,000 | 0,000 |
| 20 | 14363 | 13 438,000 | 0,000 |
| 21 | 16339 | 15 414,000 | 0,000 |
| 22 | 25437 | 24 512,000 | 0,000 |
| 23 | 11801 | 10 876,000 | 0,000 |
| 24 | 21459 | 20 534,000 | 0,000 |
| 25 | 18713 | 17 788,000 | 0,000 |
| 26 | 9387 | 8 462,000 | 0,000 |
| 27 | 14396 | 13 471,000 | 0,000 |
| 28 | 5641 | 4 716,000 | 0,000 |
| 29 | 20674 | 39 498,000 | 0,000 |
| 30 | 23084 | 22 159,000 | 0,000 |
| 31 | 17243 | 16 318,000 | 0,000 |
| 32 | 9600 | 8 675,000 | 0,000 |
| 33 | 25394 | 48 938,000 | 0,000 |
| 34 | 16373 | 15 448,000 | 0,000 |
| 35 | 11801 | 10 876,000 | 0,000 |
| 36 | 1156 | 231,000 | 0,000 |
| 37 | 6180 | 5 255,000 | 0,000 |
| 38 | 25446 | 24 521,000 | 0,000 |
| 39 | 11027 | 10 102,000 | 0,000 |
| 40 | 14208 | 13 283,000 | 0,000 |
| 41 | | 0,000 | 0,000 |
| 42 | | 0,000 | 0,000 |
| 43 | | 0,000 | 0,000 |
| 44 | | 0,000 | 0,000 |
| 45 | | 0,000 | 0,000 |
| Somme : | 377 565,000 | 813,000 | 376 752,000 |
| | A | B | |
| | B / A = 0,002153272 | | |

Extrait de la base de données du Magasinier

| N° BS | Quantité entrante aux rayons | Nature de Marchandises |
|-------|------------------------------|------------------------|
| 1481 | 13 562 | AX27124 |
| 2473 | 1 822 | BZ3644 |
| 2487 | 20 211 | BZ40422 |
| 1382 | 13 213 | AX26426 |
| 1889 | 21 926 | AZ43852 |
| 2494 | 5 263 | BZ10526 |
| 1785 | 1 518 | AZ3036 |
| 2199 | 8 591 | BX17182 |
| 1707 | 12 153 | AZ24306 |
| 1690 | 16 749 | AZ33498 |
| 2148 | 17 681 | BX35362 |
| 1814 | 12 025 | AZ24050 |
| 2196 | 16 956 | BX33912 |
| 2242 | 14 946 | BX29892 |
| 2181 | 19 489 | BX38978 |
| 2131 | 11 695 | BX23390 |
| 2464 | 8 583 | BZ17166 |
| 1459 | 20 901 | AX41802 |
| 2402 | 13 109 | BZ26218 |
| 2564 | 4 428 | BZ8856 |
| 2533 | 8 675 | BZ17350 |
| 1759 | 23 071 | AZ46142 |
| 1910 | 21 941 | AZ43882 |
| 1924 | 23 441 | AZ46882 |
| 1884 | 8 697 | AZ17394 |
| 1921 | 16 874 | AZ33748 |
| 2571 | 13 064 | BZ26128 |
| 1628 | 14 643 | AZ29286 |
| 1994 | 5 255 | AZ10510 |
| 2457 | 943 | BZ1886 |
| 2016 | 6 455 | AZ12910 |
| 2397 | 4 618 | BZ9236 |
| 1711 | 24 769 | AZ49538 |
| 1739 | 15 602 | AZ31204 |
| 2038 | 9 684 | AZ19368 |
| 2200 | 4 756 | BX9512 |
| 1835 | 16 078 | AZ32156 |
| 1413 | 7 750 | AX15500 |
| 1800 | 14 132 | AZ28264 |
| 2159 | 19 298 | BX38596 |
| 2062 | 3 625 | AZ7250 |
| 1672 | 22 715 | AZ45430 |
| 1747 | 12 276 | AZ24552 |
| 2186 | 8 462 | BX16924 |
| 2368 | 11 725 | BZ23450 |
| 2031 | 16 840 | AZ33680 |
| 2553 | 9 412 | BZ18824 |
| 1491 | 9 919 | AX19838 |
| 1857 | 23 711 | AZ47422 |
| 1981 | 3 370 | AZ6740 |
| 2259 | 8 453 | BX16906 |

